

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

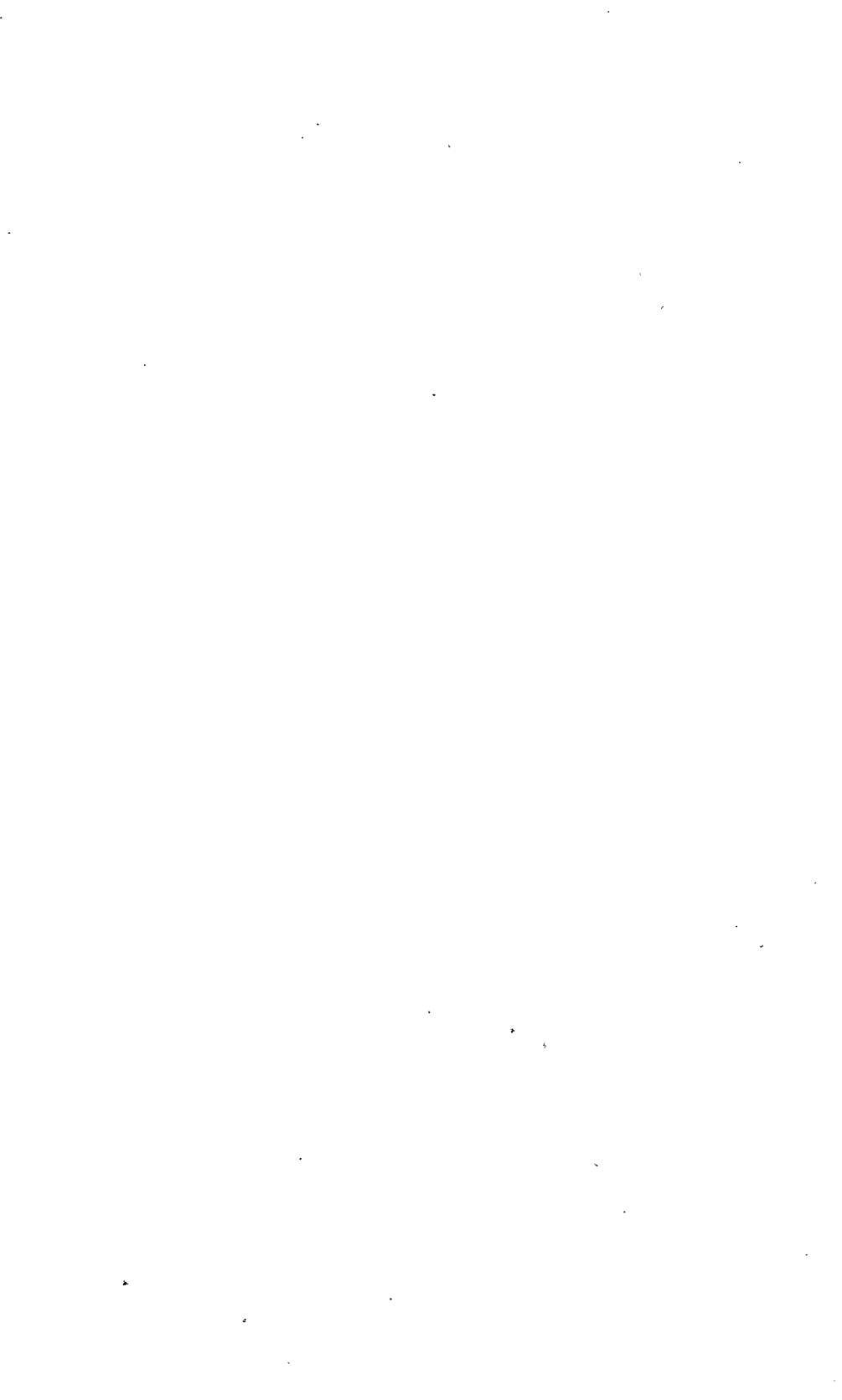
10x		14x		18x		22x		26x		30x	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXVI.



JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA



*SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR FREDERICK ARTHUR STANLEY,
BARON STANLEY OF PRESTON, DANS LE COMTÉ DE LANCASTER,
GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA, ETC., ETC., ETC.*

189

DEUXIÈME SESSION
DU
SEPTIÈME PARLEMENT
1892

VOL. XXVI.



JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, le VINGT ET UNIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-ET-UNIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, le PREMIER jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada, se trouve prorogée au PREMIER jour du mois de FÉVRIER prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau au MERCREDI, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'OTTAWA le dit PREMIER jour de FÉVRIER prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite Cité d'OTTAWA, le JEUDI, VINGT-CINQUIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront par le Commun Conseil de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.



JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 25 février 1892.

Jeudi, le vingt-cinquième jour du mois de février, en la cinquante-cinquième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la deuxième session du septième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	DeBlois,	McKay,	Power,
Allan,	Dever,	McMillan,	Read (Quinté),
Almon,	Dickey,	Macdonald (I.P.E.),	Robitaille,
Armand,	Girard,	Macdonald (Vict., C.B.)	Scott,
Bellerose,	Gasier,	McInnes (Burlington),	Smith,
Boulton,	Guévremont,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Howlan,	Montgomery,	Thibaudeau,
Clemow,	Kaulbach,	Murphy,	Vidal,
Cochrane,	McDonald (C.B.)	Poirier,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 24 février 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi, le 25 du courant, à trois heures p. m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, major,

Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni; Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous rencontre au commencement de cette session du parlement, et je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la prospérité du Canada et sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays.

La mort prématurée et regrettable de S. A. R. le duc de Clarence et Avondale a fait naître un sentiment de profonde douleur. La sympathie dont Sa Majesté et Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles ont été ici l'objet dans leur deuil en cette triste occasion, s'est manifestée dans des messages de condoléance de la part de mes ministres, des gouvernements des provinces et de plusieurs autres corps représentatifs.

Les négociations concernant les pêcheries du phoque à fourrures dans la mer de Behring ont été continuées dans le but de régler, par un arbitrage, les difficultés survenues entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur ce sujet. Des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, des mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Les commissaires continuent leurs travaux à Washington et le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. J'espère que leurs recherches et le jugement des arbitres, qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

La conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, pour discuter officieusement la question des relations commerciales plus étendues entre les deux pays et autres affaires d'un intérêt international réclamant une solution, a été ajournée à leur demande. Mais pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois de mes ministres se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ces sujets. Ils sont arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans le cas de naufrages et de sauvetages. Ils se sont aussi entendus pour nommer une commission internationale qui fera rapport sur les règlements qui devraient être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche et la pollution des eaux de rivières et pour l'établissement d'une clôture uniforme de la saison de pêche et d'autres moyens de conserver et de propager le poisson. Un échange amical et précieux de vues sur d'autres matières importantes a aussi eu lieu.

Conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et autres matières qui concernent l'administration. Le rapport de la commission vous sera soumis à la présente session.

Le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave vous sera aussi soumis.

Il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et révisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province. Une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Une mesure importante concernant la loi criminelle qui vous a été soumise à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et vous sera soumise. Vous aurez aussi à vous occuper d'un projet de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement; l'établissement des frontières dans les territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries. Des mesures vous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires, et les actes concernant les pêcheries.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine. Ces estimations ont été préparées en ayant égard à l'économie des deniers publics et aux besoins de l'administration.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande ces importantes questions à votre étude la plus sérieuse, ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront vous être soumis, et je suis certain que vous vous en occuperez avec zèle et assiduité.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Abbott, Président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 février 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McMillan,	Poirier,
Allan,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Almon,	Gowan,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Prowse,
Armand,	Guévremont,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Bellerose,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Reid (Caribou),
Casgrain,	Lougheed,	Miller,	Robitaille,
Clemow,	McClelan,	Montgomery,	Scott,
Cochrane,	McDonald (Cap.-B.),	Montplaisir,	Sullivan,
DeBlois,	McInnes (Vict., C.-B.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Dever,	McKay,	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McKindsey,	Perley,	Wark.
Flint,			

PRIÈRE.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait accordé la permission de s'absenter au Vénérable Archidiacre Lauder, D.C.L., chapelain du Sénat, pour cause de maladie, et que pendant son absence ses fonctions sont remplies par le révérend W. J. Muckleston, M.A., d'Ottawa.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 25 février 1892.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-troisième jour de février courant, Auguste Charles Philippe Robert Landry, écuyer, de la cité de Québec, pour la division de Stadacona, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Pierre Baillargeon, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Auguste Charles Philippe Robert Landry a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. DeBlois.

L'honorable M. Landry a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA



STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Auguste Charles Philippe Robert Landry, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et nous vous nommons pour la division électorale de Stadacona, dans notre province de Québec, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la Pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain ; Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable M. Landry s'est approché de la table et a prêté a souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable M. Landry, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints relatif à l'état de la bibliothèque du Parlement pendant l'année 1891.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

A l'honorable Président et aux honorables membres du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour la vacance de 1891-92.

La courte durée de la vacance a restreint les affaires qui concernent la bibliothèque.

Un certain nombre de chambres au rez-de-chaussée de la bibliothèque, jusqu'alors occupées par le département du Secrétaire d'Etat, ont été, pendant la vacance, mises à notre disposition; et nous en avons profité pour y placer des collections de documents parlementaires. Malgré cela, il reste évident qu'on devra, avant longtemps, pourvoir à un plus grand nombre de rayons pour nos livres. Dans certaines sections, il a fallu s'ingénier pour obtenir l'espace indispensable, doubler les rangées de livres, grand inconvénient lorsqu'il faut trouver un ouvrage à bref délai.

L'architecte en chef est d'opinion qu'une troisième galerie peut être ajoutée à la bibliothèque sans nuire à son apparence; comme la voûte requiert des réparations immédiates, les bibliothécaires suggèrent respectueusement que ces travaux soient faits en même temps.

Rien n'a été négligé afin d'obtenir des renseignements pratiques sur les questions de tarifs et de traités de commerce qui ont été si longuement discutées cette année et afin d'étendre la liste des échanges de la bibliothèque avec les différents Etats de la République américaine ainsi qu'avec les Indes Occidentales.

Il s'est fait des additions considérables dans les diverses sections; on y trouvera les ouvrages les plus récents d'économie politique et de science sociale, sujet qui absorbe tant, de nos jours, l'attention des autres pays.

Les rapports des chambres de commerce des États-Unis et du Canada, ceux des bureaux américains de statistique et les rapports de chemins de fer, ont été demandés et pour la plupart, reçus.

Les rapports de plusieurs départements, tirés des documents parlementaires, réunis et reliés à part, ont été placés sur les rayons pour faciliter le travail des membres du Parlement. Les rapports du parlement impérial sur les colonies, le commerce et l'agriculture forment aussi une collection du même genre.

Les bibliothécaires ont aussi mis à part les rapports de comités soumis au parlement pendant la dernière session.

Les dons faits à la bibliothèque cette année par des particuliers et par les gouvernements étrangers et par les colonies, ont été plus considérables que les années passées.

Le département des Travaux Publics a fait subir à la bibliothèque plusieurs importantes améliorations.

Le supplément au catalogue sera distribué aux membres du Parlement dans quelques jours.

Une liste des dons faits à ce département et des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire, est annexée au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, *B. G.*

MARTIN J. GRIFFIN, *B. P.*

Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., depuis le 29 avril 1891.

(*Voir documents de la Session No. 17.*)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow :—De la corporation de la cité d'Ottawa; de la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa; de la Compagnie meunière McKay; et, de W. C. Edwards et autres, du village de Rockland, dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Clemow il a été

Ordonné, que la pétition de la corporation de la cité d'Ottawa; demandant qu'il soit passé une loi obligeant les compagnies de télégraphe, de téléphone et autres qui se servent des rues pour y faire passer leurs fils, à placer ces fils sous terre, soit maintenant lue et regu.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et regu.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du Parlement, ayant été lu.

L'honorable M. Landry a proposé, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.)

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, chevalier grand-croix de l'ordre très-honorable du Bain, Gouverneur-général du Canada.

Plaise à Votre Excellence,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions respectueusement aussi Votre Excellence de nous avoir dit que c'est avec grand plaisir qu'elle nous rencontre au commencement de cette session du parlement, et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence puisse nous féliciter sur la prospérité générale du Canada et sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays.

Nous partageons de tout cœur le sentiment de profonde douleur que la mort prématurée et regrettable de S. A. R. le duc de Clarence et Avondale a fait naître, nous éprouvons la sympathie très sincère dont Sa Majesté et Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles ont été ici l'objet dans leur deuil en cette triste occasion, et qui s'est manifestée dans les messages de condoléance de la part des ministres de Votre Excellence, des gouvernements des provinces et de plusieurs autres corps représentatifs.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir fait connaître que les négociations concernant les pêcheries du phoque à fourrures dans la mer de Behring ont été continuées dans le but de régler, par un arbitrage les difficultés survenues entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur ce sujet. Nous apprenons avec plaisir que des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, des mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Nous sommes bien aises de savoir que les commissaires continuent leurs travaux à Washington et que le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. Nous espérons que leurs recherches et le jugement des arbitres, qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

Nous recevons avec un profond sentiment de son importance l'annonce que bien que la conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, pour discuter officieusement la question des relations commerciales plus étendues entre les deux pays et autres affaires d'un intérêt international, réclamant une solution, ait été ajournée à sa demande, cependant pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ces sujets. Nous sommes heureux qu'ils soient arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans le cas de naufrages et de sauvetages. C'est avec satisfaction que nous apprenons qu'ils se sont aussi entendus pour nommer une commission internationale qui fera rapport sur les règlements qui devraient être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche et la pollution des eaux de rivières et pour l'établissement d'une clôture uniforme de la saison de pêche et d'autres moyens de conserver et de propager le poisson ; et nous nous réjouissons de ce qu'un échange amical et précieux de vues sur d'autres matières importantes a aussi eu lieu.

Il nous fait plaisir d'apprendre que conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et autres matières qui concernent l'administration et que le rapport de cette commission nous sera soumis à la présente session. Nous assurons Votre Excellence que ce rapport recevra de nous une attentive considération.

Nous sommes bien aises que Votre Excellence nous ait informés que le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave nous sera aussi soumis.

Nous nous félicitons de savoir que comme il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et révisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province, une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Nous apprenons avec satisfaction que la mesure importante concernant la loi criminelle qui nous a été communiquée à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et nous sera soumise. Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que nous aurons à nous occuper de projets de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement; l'établissement des frontières dans les territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries; et que des mesures nous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires et les actes concernant les pêcheries.

Votre Excellence ayant bien voulu recommander ces importantes questions à notre étude la plus sérieuse ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront nous être soumis, peut être certaine que nous nous en occuperons avec zèle et assiduité.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 1er mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Perley,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Power,
Armand,	Gowan,	Macdonald (I. P.-E.),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Boulton,	Howlan,	Macfarlane,	Reesor,
Casgrain,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Clemow,	Landry,	Merner,	Scott,
Cochrane,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
DeBlois,	McClelan,	Montgomery,	Sutherland,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Vidal,
Dickey,	McInnes (Vict., C.-B.),	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan,—De la corporation de la cité de Toronto; et de la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur.

Par l'honorable M. Perley,—De John A. McDonald, de Victoria, Cap-Breton, et autres d'autres lieux.

Par l'honorable M. Vidal,—De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. Lougheed,—De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 25 février 1892.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-troisième jour de février courant, John Dobson, écuyer, de la ville de Lindsay, dans la province d'Ontario.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Dobson a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. MacInnes (Burlington.)

L'honorable M. Dobson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier. Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA



STANLEY DE PRESTON.

Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé John Dobson, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni ; Chevalier grand-croix de Notre Ordre très-honorable du Bain ; Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre.

SAM. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable M. Dobson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable M. Dobson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre :—Les comptes publics du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1891.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir documents de la session No. 2.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre :—Le Relevé des états fournis par les compagnies d'assurance du Canada, de l'année finissant le 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir documents de la session No. 4a.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Landry, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni; Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions respectueusement aussi Votre Excellence de nous avoir dit que c'est avec plaisir qu'elle nous rencontre au commencement de cette session du Parlement, et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence puisse nous féliciter sur la prospérité générale du Canada et sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays.

Nous partageons de tout cœur le sentiment de profonde douleur que la mort prématurée et regrettable de S. A. R. le Duc de Clarence et Avondale a fait naître; nous éprouvons la sympathie très sincère dont Sa Majesté et Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles ont été ici l'objet dans leur deuil en cette triste occasion, et qui s'est manifestée dans des messages de condoléance de la part des ministres de Votre Excellence, des gouvernements des provinces et de plusieurs autres corps représentatifs.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir fait connaître que les négociations concernant les pêcheries du phoque à fourrures dans la mer de Behring ont été continuées dans le but de régler, par un arbitrage, les difficultés survenues entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur ce sujet. Nous apprenons avec plaisir que des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, les mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Nous sommes bien aises de savoir que les commissaires continuent leurs travaux à Washington et que le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. Nous espérons que leurs recherches et le jugement des arbitres qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

Nous recevons avec un profond sentiment de son importance l'annonce que bien que la conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, pour discuter officieusement la question de relations commerciales plus étendues entre les deux pays, et autres affaires d'un intérêt international, réclamant une solution, ait été ajournée à sa demande, cependant pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ces sujets. Nous sommes heureux qu'ils soient arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans les cas de naufrages et de sauvetages. C'est avec satisfaction que nous apprenons qu'ils se sont aussi entendus

pour nommer une commission internationale qui fera rapport sur les règlements qui devraient être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche et la pollution des eaux de rivières, et pour l'établissement d'une clôture uniforme de la saison de pêche et d'autres moyens de conserver et de propager le poisson; et nous nous réjouissons de ce qu'un échange amical et précieux de vues sur d'autres matières importantes a aussi eu lieu.

Il nous fait plaisir d'apprendre que, conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et d'autres matières qui concernent l'administration, et que le rapport de cette commission nous sera soumis à la présente session. Nous assurons Votre Excellence que ce rapport recevra de nous une attentive considération.

Nous sommes bien aises que Votre Excellence nous ait informés que le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave nous sera aussi soumis.

Nous nous félicitons de savoir que comme il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et révisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province, une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Nous apprenons avec satisfaction que la mesure importante concernant la loi criminelle qui nous a été communiquée à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et nous sera soumise. Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que nous aurons à nous occuper de projets de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement; l'établissement des frontières dans les territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries; et que des mesures nous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires et les actes concernant les pêcheries.

Votre Excellence ayant bien voulu recommander ces importantes questions à notre étude la plus sérieuse ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront nous être soumis, peut être certaine que nous nous en occuperons avec zèle et assiduité.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, La Chambre s'est ajournée à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 3 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Perley,
Allan,	Flint,	McKay,	Poirier,
Almon,	Girard,	McKindsey,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (L.P.-E.),	Read (Quinté),
Boulton,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reesor,
Casgrain,	Howlan,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Clemow,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Cochrane,	Lougheél,	Merner,	Scott,
DeBlois,	Masson,	Miller,	Sutherland,
Dever,	McClelan,	Montgomery,	Vidal,
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey :—De la corporation de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Girard :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par l'honorable M. Allan :—De la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa ; demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De la Compagnie meunière McKay (à responsabilité limitée) ; demandant un acte qui amende son acte constitutif au sujet des actions privilégiées de la dite compagnie.

De William C. Edwards et autres, du village de Rockland et autres lieux, province d'Ontario ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "W. C. Edwards et Compagnie."

L'honorable M. Power a proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Résolu, que les honorables messieurs Allan, Almon, Botstord, DeBoucherville, Drummond, Gowan, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Miller, Murphy, Poirier, Power, Scott et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur

le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Dobson, Girard, Gowan, Guévremont, Kaulbach, Lougheed, McClelan, McKindsey, Macfarlane, Ogilvie, Perley, Pelletier, Power, Read (Quinté), Sullivan, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et aient instruction d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des impressions du Parlement.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Allan, Bellerose, Botsford, Boyd, Chaffers, Clemow, Cochrane, Dobson, Drummond, Landry, Lewin, Lougheed, MacInnes (Burlington), Macpherson (Sir David), Masson, McCallum, McLaren, McMillan, Miller, Montplaisir, Murphy, Price, Prowse, Reid (Caribou), Robitaille, Sanford, Smith, Sullivan, Thibaudeau, Vidal et Wark, composent un comité des banques et du commerce pendant la présente session auquel seront renvoyés tous bills sur ces sujets, et que pour les fins de l'organisation du dit comité, treize membres seulement en forment le quorum.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Allan, Almon, Bellerose, Boucheville de, Boulton, Clemow, Cochrane, Dickey, Drummond, Girard, Kaulbach, Lougheed, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Col.-B.), McKay, McKindsey, McMillan, Miller, Montgomery, Murphy, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Power, Price, Robitaille, Reid (Caribou) Read (Quinté), Sanford, Scott, Smith, Snowball, Stevens, Sutherland, Tassé et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session auquel seront renvoyés tous bills sur ces sujets, et, que pour les fins de l'organisation du dit comité seulement, treize membres en forment le quorum.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Allan, Armand, Botsford, Chaffers, DeBlois, Dickey, Dobson, Drummond, Flint, Girard, Grant, Howlan, MacInnes (Burlington), Macfarlane, Macpherson (Sir David), McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Col.-B.), McKay, McMillan, Miller, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Perley, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Robitaille, Sanford, Scott, Smith, Snowball, Stevens et Tassé, composent un comité pour examiner les comptes contingents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Armand, Bellerose, Bolduc, Botsford, Boulton, DeBlois, Dever, Flint, Girard, Glasier, Grant, Gowan, Guévremont, Howlan, Landry, Lougheed, Masson, Macdonald (Victoria), Macdonald (I. P.-E.), Macfarlane, McInnes (Col.-B.), McKay, McLaren, McMillan, Merner, Miller, Montgomery, Montplaisir, Murphy, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Reesor, Scott, Stevens, Sullivan, Sutherland, et Tassé, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autres de ses observations sur icelles et d'envoyer quérir

pièces et documents, et que, pour les fins de l'organisation du dit comité seulement treize membres en forment le quorum.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, Boulton, Casgrain, Howlan, Landry, Macdonald (I. P.-E.), Macfarlane, Masson, McCallum, Merner, Moutplaisir, Perley, Power, Scott, Thibaudeau et Vidal, forment un comité pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations de cette Chambre, et pour faire rapport de temps en temps à cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Gowan, Kaulbach, Lougheed, McKay, McKindsey, Macdonald (Victoria), Ogilvie, Read (Quinté), et Sutherland forment le comité des divorces.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Girard, Macdonald (Victoria), McKay, McMillan et Miller forment un comité pour aider Son Honneur le Président dans le contrôle du restaurant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine dans les termes suivants :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, le Sénat et du Canada, assemblés en Parlement, approchons de Votre Majesté pour renouveler l'assurance de notre attachement loyal et dévoué à Votre Personne et à Votre Couronne.

Le peuple du Canada a appris avec une douleur profonde et universelle le deuil qui a frappé Votre Majesté et votre illustre famille par la perte de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale.

Nous désirons présenter à Votre Majesté l'expression de la sympathie très vive que votre peuple du Canada éprouve pour Votre Majesté dans le cruel malheur qui l'a privée ainsi que Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles d'un jeune prince ayant devant lui la plus heureuse perspective d'une longue et illustre carrière.

Votre peuple du Canada espère qu'une Providence pleine de sagesse et de bonté daignera soutenir et reconforter Votre Majesté dans sa présente affliction; que vous trouverez dans l'amour et le dévouement de vos enfants et de vos descendants, dans la sympathie affectueuse de votre peuple quelque soulagement à votre grande douleur; Et nous prions Dieu de vous conserver longtemps dans votre illustre position de gardienne des destinées de ce grand empire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par Son Honneur le Président au nom du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté et pour demander son concours.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que cette honorable Chambre envoie un message de condoléances à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles :

"Pour exprimer l'universelle et vive douleur du peuple du Canada à l'occasion de la mort prématurée de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale; et pour témoigner très respectueusement à Leurs Altesses Royales sa sympathie sincère et profonde dans le malheur dont Elles ont été frappées par la perte d'un jeune prince héritier de leur illustre maison, et dont la carrière à son début semblait pleine de brillantes promesses de bonheur et de gloire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Gouverneur-général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, avons résolu d'envoyer un message de condoléances à

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles :

Pour exprimer l'universelle et vive douleur du peuple du Canada à l'occasion de la mort prématurée de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale, et pour témoigner très respectueusement à Leurs Altesses Royales sa sympathie sincère et profonde dans le malheur dont Elles ont été frappées par la perte d'un jeune prince héritier de leur illustre maison, et dont la carrière à son début semblait pleine de brillantes promesses de bonheur et de gloire.

Nous demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour le prier respectueusement de transmettre le dit message à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, en la manière que Votre Excellence jugera convenable.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par Son Honneur le Président au nom du Sénat.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état d'affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique-Canadienne pour l'année expirée le 31 décembre 1891; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No 28.)

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. DeBlois, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle reste ajournée au mercredi, seize courant à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, qui expire le lundi, sept courant, soit prolongé au mardi, vingt-deux courant ; et que le délai fixé pour la présentation des bills privés, qui expire le vendredi, onze courant, soit prolongé au mardi, cinquième jour d'avril prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 4 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Glasier,	McKindsey,	Perley,
Allan,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Almon,	Howlan,	Macdonald (Victoria),	Power,
Boulton,	Kaulbach,	Macfarlane,	Prowse,
Casgrain,	Lougheed,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Clemow,	McClelan,	Merner,	Scott,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Miller,	Sutherland,
Dobson,	McInnes (Victoria),	Montgomery,	Vidal,
Flint,	McKay,	Ogilvie,	Wark.
Girard,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De N. B. Falknier et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue.

Par l'honorable M. Vidal :—De Jessie Ponton et autres, de la ville d'Oshawa.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de Toronto ; demandant un acte qui valide et confirme certaines conventions passées par la dite corporation avec certaines compagnies de chemins de fer, et demandant aussi l'adoption d'un bill intitulé : " Acte concernant certains travaux de chemin de fer dans la cité de Toronto."

De la Compagnie d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur ; demandant un acte pour amender et étendre son acte constitutif.

De John A. McDonald et autres, de Victoria, Cap-Breton, et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort Qu'Appelle ;

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant un acte pour consolider la Compagnie du chemin de fer du Nord et de jonction du Pacifique et pour la fusionner avec la dite Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, compagnie incorporée par la législature de la province de la Colombie-Britannique ; demandant un acte pour la constituer en corporation.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat du 5 juin 1891, demandant un état de ce qui a été perçu dans les territoires non organisés de Kéwatin et du bassin du Mackenzie, à titre de revenu, sous l'Acte des douanes ou autrement, pendant les trois dernières années, et de ce qui y a été dépensé en même temps pour les fins publiques.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 30.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 4 août 1891, demandant un état détaillé des sommes payées à F. Wood, écr, pour ses services comme Commissaire des canaux et chemins de fer en différents lieux en 1890.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 29.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre un état du nombre moyen d'hommes employés dans la police fédérale, pendant chaque mois de l'année 1891, de leur paie et dépenses de voyage.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 21.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine, au Canada, a présenté à la Chambre un état des paiements des primes de pêche pendant l'année 1890-91. Soumis au Parlement en vertu des S. R., chap. 96.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 23.)

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, demandant que son quorum soit réduit à neuf membres. Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 4 mars 1892.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse de condolances à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine à l'occasion de la mort prématurée de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale, en remplissant le blanc avec les mots " et la Chambre des Communes."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 4 mars 1892.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe de condolances à Sa Très Gracieuse Majesté adoptée par les deux Chambres à l'occasion de la mort prématurée de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale, en la manière que Son Excellence jugera convenable afin qu'elle soit déposée au pied du Trône, et priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur général a été alors lue par le greffier comme suit :—

A Son Excellence le Très honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Gouverneur général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, les Communes du Canada, réunis en Parlement, désirons approcher Votre Excellence pour vous prier de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe de condolances à Sa Majesté, à l'occasion de la mort prématurée de Son Altesse Royale le Prince Albert Victor, duc de Clarence et Avondale, en la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Orateur du Sénat,

SÉNAT,

P. WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 4 mars 1892.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

D'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes, en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots " le Sénat et."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots " le Sénat et."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse collective à Sa Majesté et aussi l'adresse collective à Son Excellence le Gouverneur général, soient présentées à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée au mercredi, seize courant, à huit heures du soir.

Mercredi, 16 mars 1892.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-B.),	Poirier,
Almon,	Flint,	McInnes (Victoria),	Power,
Armand,	Girard,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	McKiudsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McMillan,	Reid (Caribou),
Botsford,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Sanford,
Boulton,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Casgrain,	Howlan,	Miller,	Smith,
Clemow,	Kaulbach,	Montgomery,	Sullivan,
Cochrane,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
DeBlois,	Lewin,	O'Donohoe,	Tassé,
Dever,	Longheed,	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	Masson,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentés et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie :—Du bureau de commerce de Montréal.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola, compagnie incorporée par la législature de la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Gowan :—De Agnes J. Allan et autres, de Churchill; de Daniel G. Mitchell et autres, de Nottawasaga; de J. Colwell et autres, de Stayner; et de W. M. Campbell et autres, d'Orillia, de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens de l'Eglise Presbytérienne; et de Minnie Dolphin et autres, de Creemore, de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens de l'Eglise Méthodiste, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKindsey :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada; et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Clemow :—De James Warnock et autres; de George Hay et autres, tous de la cité d'Ottawa; de Johnston Patterson et autres, de Northcote; de David Leckie et autres, d'Admaston; et de la Compagnie de pont de Brockville et New-York, tous dans la province d'Ontario;

Par l'honorable M. McKay :—De J. Manning, président, et Amy E. Johnstone, secrétaire, de l'Union des femmes missionnaires anabaptistes, des provinces maritimes.

Par l'honorable M. Boulton :—De George Partlow et autres, d'Orwell; de Maria James et autres, de Listowell, tous de l'Eglise Méthodiste; de Arthur E. Prior et autres, de East Tilbury, de l'Eglise Congrégationaliste; de Alice M. Cook et autres, de Thorold, de l'Eglise Baptiste; et de Peter Drummond et autres, de Roseneath, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lougheed :—De Annie Bradford et autres, de McDonald's Corners; d'Emma Ruffam et autres, de Bathurst, tous dans la province d'Ontario; de John Lineham et autres, de Calgary, dans le district d'Alberta.

Par l'honorable M. Power :—De John McClung et autres, d'Alberton; de George E. Graham et autres, de St. Mary's; de Thomas Steele et autres, d'Avonbank; et de James Brander, et autres, de Priceville, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De Mossom M. Boyd et autres, directeurs provinciaux de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Par l'honorable M. Tassé :—De G. A. Drolet et autres, de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Dickey :—De la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (limitée).

Par l'honorable M. Sullivan :—De J. Gaudier et autres, de Newburgh; et de M. McPherson et autres, de Prescott, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Cochrane a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 27 février 1892.

Dans l'affaire de Ada Donigan (ci-devant Ada Planche), pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Cochrane a présenté à la Chambre la pétition d'Ada Donigan, ci-devant Ada Planche, de Cookshire, comté de Compton, province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 27 février 1892.

Dans l'affaire de James Albert Manning Aikins, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre la pétition de James Albert Manning Aikins, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 27 février 1892.

Dans l'affaire de James Wright, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté la pétition de James Wright, de Donald, province de la Colombie-Britannique, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 27 février 1892.

Dans l'affaire de Herbert Rimmington Mead, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre la pétition de Herbert Rimmington Mead, du village de Pincher Creek, dans le district d'Alberta, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de London, demandant un acte qui l'autorise à réaliser une somme sur les garanties qu'elle possède contre la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte qui modifie son acte constitutif.

De la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à la Baie de James, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever sa ligne projetée, et qui amende sous certains rapports son acte constitutif.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant un acte pour l'autoriser à prolonger son chemin de fer par la Passe du Nid de Corbeau jusqu'à un point sur la ligne du chemin de fer du Pacifique dans la province de la Colombie-Britannique, et pour d'autres objets.

De N. B. Falknier et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du Lac Nipissingue, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne projetée.

De Jessie Ponton et autres, de la Société de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, de l'église presbytérienne d'Oshawa, province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition universelle de Chicago, 1893, soit fermée le dimanche.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1891.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 9 mars 1892.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé :

Sir Adolphe Caron et Messieurs :—Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Edgar, Fraser, Kirkpatrick, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Sriver, Weldon, et White (Shelburne), pour aider à M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 9 mars 1892.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir : Messieurs :—Amyot, Bergin, Bourassa, Chapleau, Charlton, Davin, Desjardins (Hochelaga), Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, Mackintosh, McLean, McMullen, Patterson (Huron), Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Taylor et Tisdale, agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Alors sur motion de l'honorable W. Smith, secondé par l'honorable M. Miller, la Chambre s'est ajournée.

Jedi, 17 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Prowse,
Allan,	Girard,	McMillan,	Reid (Quinté),
Almon,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Reesor,
Armand,	Gowan,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Grant,	Merner,	Robitaille,
Bolduc,	Guévremont,	Miller,	Sanford,
Botsford,	Howlan,	Montgomery,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Montplaisir,	Smith,
Casgrain,	Laundry,	O'Donohoe,	Sullivan,
Clemow,	Lewin,	Ogilvie,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	Pelletier,	Tassé,
DeBlois,	Masson,	Perley,	Thibaudeau,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Poirier,	Vidal,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Power,	Wark.
Dobson,	McKay,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McInnes (Victoria) :—De Thomas Hills et autres, de Seaforth.

Par l'honorable M. McKindsey :—De Sara N. V. Patterson et autres, d'Oakville ; et de Sara Shields et autres, de Dundalk.

Par l'honorable M. Perley :—De M. P. Davis et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Par l'honorable M. McMillan :—Du révérend W. A. Duncan et autres, du Sault Sainte-Marie ; de Charles McGolrick et autres, de Little Current ; de May McLaurin et autres, de Fort William ; et, de James B. Millar et autres, de Spencerville, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan :—De Mary Kerr et autres, de l'église Presbytérienne, de Brooklin ; et, de R. W. Thompson et autres de l'église Méthodiste, de Thornton.

Par l'honorable M. Vidal :—De A. G. Livingstone et autres, de Forrest ; de W. Watters et autres, de Botany ; de J. Beckett et autres, de Thamesville ; de A. Beamer et autres, de Petrolea ; et, de W. Bradley et autres, de Flesherton, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De Charles Thomson et autres, du comté de Victoria ; de W. H. Lowes et autres ; de W. H. Chamberlain et autres, d'Oakwood ; de M. E. Stewart et autres, de Durham ; de Duncan McMillan et autres, de Glenarm ; de E. F. White et autres, de Graham ; et, de C. Curtis et autres, de Fenelon Falls, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sanford :—D'Agnes McElderry et autres, de Glencoe ; de J. G. Whittaker et autres, de Winona ; du bureau de commerce de la cité de Hamilton ; et, de la Compagnie du chemin de fer central de Sainte-Catherine à Niagara.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance d'appui qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 10 mars 1892.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé de la reine au Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a alors été lu par le greffier comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat, copies de documents se rapportant aux négociations qui ont eu lieu à la conférence récemment tenue à Washington, entre les délégués de la Puissance du Canada et le Secrétaire d'Etat des États-Unis au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les États-Unis et le Canada, et autres affaires.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 16 mars 1892.

(Voir documents de la session No 37.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre, aussi, un état des ordres en conseil, relatifs au département de l'Intérieur en vertu de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 36a.)

Aussi,—état des ordres en conseil relatifs au département de l'Intérieur, en vertu du paragraphe (d) de l'article 38, concernant l'arpentage, l'administration, la vente et la régie des terres fédérales dans la zone de chemin de fer de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 36.)

Aussi,—réponse à une adresse en date du 3 mars courant à Son Excellence le Gouverneur général demandant copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du Parlement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 39.)

Aussi,—rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1891, avec carte.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 14.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Poirier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Power,
Almon,	Glazier,	McLaren,	Prowse,
Armand,	Gowan,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I. P. - E.),	Reesor,
Bolduc,	Guévrement,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Botsford,	Howlan,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Sanford,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Smith,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Cochrane,	Longheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
DeBlois,	Masson,	Ogilvie,	Tassé,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Perley,	Wark.
Dobson,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Wark :—Du révérend D. M. Ramsay et autres, de l'Eglise Presbytérienne de Mount Forest, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Reesor :—De C. H. Whisker et autres, de Stouffville; de E. Mutton et autres, de Whitby; de E. G. McGill et autres, d'Oshawa; et, de John Ormiston et autres, de East Whitby, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKindsey :—De L. M. Cline et autres, de Tilsonburg; de Joseph Buttler et autres, de Fullerton; et, du révérend W. Minter Seaborn et autres, de London, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues et reçues :

D'Agnes J. Allan et autres, de Churchill; de Daniel G. Mitchell et autres, de Nottawasaga; de J. Colwell et autres, de Stayner; et de W. M. Campbell et autres, d'Orillia, de Minnie Dolphin et autres, de Creemore; de George Partlow et autres, d'Orwell; de Johnston Patterson et autres, de Northcote; de M. McPherson et autres, de Prescott; de J. Gaudier et autres, de Newburgh; de David Leckie et autres, d'Admaston; de Maria James et autres, de Listowell; d'Arthur E. Prior et autres, de Tillsburg; d'Alice M. Cook et autres, de Thorold; de Peter Drummond et autres, de Rosemath; d'Annie Bradford et autres, de McDonald's Corners; d'Emma Ruffran et autres, de Bathurst; de John McClung et autres, d'Alberton; de George E. Graham et autres, de St. Mary's; de Thomas Steele et autres, d'Avonbank; et, de James Brander et autres, de Priceville, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

Du Bureau de commerce de Montréal, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à augmenter le montant en propriétés immobilières qu'il peut posséder et sous d'autres rapports.

De la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Nicola, compagnie constituée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour la constituer en corporation relevant de l'autorité du Parlement du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à émettre des actions ordinaires de capital au lieu d'actions-déventures consolidées, en tels montants et en tels temps que ses actionnaires le décideront ;

De J. Manning, président, et Amy E. Johnston, secrétaire, de l'Union des des femmes missionnaires anabaptistes des provinces maritimes, demandant un acte qui constitue la dite société en corporation ;

De John Lineham et autres, du district de Calgary, territoires d'Alberta, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du Creek au Mouton ;

De Mossom M. Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne projetée ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certains de ses travaux projetés.

De la Compagnie d'Acierie et de Forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), compagnie constituée en vertu de lettres patentes, demandant un acte qui confirme ses lettres patentes et étende ses pouvoirs corporatifs.

De George Hay et autres, de la cité d'Ottawa, demandant que le bill relatif à la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa ne soit pas adopté.

D'Ada Donigan, de Cookshire, dans le comté de Compton, dans la province de Québec, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph Albert Donigan,

De Herbert Rimmington Mead, du village de Pincher Creek, dans le district d'Alberta, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec sa femme.

De James Albert Manning Aikins, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec sa femme, et

De James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec sa femme.

L'honorable M. Abbott a présenté un bill (A) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant le département de la Commission géologique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 21 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,
Allan,	Girard,	McInnes (Vict., C.-B.),	Perley,
Armand,	Glasier,	McKay,	Poirier,
Bellerose,	Gowan,	McKindsey,	Power,
Bolduc,	Grant,	McMillan,	Prowse,
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (I. P.-E.),	Read (Quinté),
Boucherville, de,	Howlan,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Reid (Caribou),
Boulton,	Kaulbach,	Macfarlane,	Sanford,
Casgrain,	Landry,	Merner,	Scott,
Clemow,	Lewin,	Miller,	Smith,
Cochrane,	Loughheed,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	Masson,	Montplaisir,	Vidal,
Dever,	McClelan,	Ogilvie,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McClelan :—De Jennie E. Carr et autres, de St. Mary's, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint :—De H. A. Bridges et autres, de Belleville, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes (Victoria) :—De Robert Stewart et autres, de Guelph ; de John C. Smith et autres, de Puslinch ; et de Laura Louisa et Mary Augusta Smith, de la cité de Guelph, tous dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que la pétition de Laura Louisa et Mary Augusta Smith, de Guelph, Ontario ; relatant les grands services rendus à l'Etat par les efforts courageux et patriotiques de leur aïeule, la fameuse Laura Secord, dont les avertissements opportuns sauvèrent la péninsule de Niagara de l'invasion des forces américaines en 1813 ; et priant la Chambre de vouloir bien venir à leur aide vu leur grand âge, leur santé précaire et les circonstances particulières de leur cas, soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a alors été lue par le greffier et reçue.

Par l'honorable M. Power :—De Elly Whaley et autres, de Milverton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Reid (Caribou) :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Nicola, Kamloops et Similkameen, compagnie incorporée par la législature de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Sanford :—Du révérend B. L. Cohoe et autres, de Freelton ; et de A. Butchard et autres, de Hagersville, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 17 février 1892.

Dans l'affaire de Hattie Adèle Harrison, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Sanford a présenté la pétition de Hattie Adèle Harrison, de la ville de Tilsburg, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues et reçues :—

De Thomas Hills et autres, de Seaforth; de Sara N. V. Patterson et autres, d'Oakville; et de Sara Shields et autres, de Dundalk; du révérend W. A. Duncan et autres, du Sault Sainte-Marie; de Charles McGolrick et autres, de Little Current; de May McLaurin et autres, de Fort William; et, de James B. Millar et autres, de Spencerville; de Mary Kerr et autres, de Brooklin; et, de R. W. Thompson et autres, de Thornton; de A. G. Livingstone et autres, de Forrest; de W. Watters et autres, de Botany; de J. Beckett et autres, de Thamesville; de A. Beamer et autres, de Petrolia; et, de W. Bradley et autres, de Flesherton; de Charles Thomson et autres, du comté de Victoria; de W. H. Lorres et autres; de W. H. Chamberlain et autres, d'Oakwood; de M. E. Stewart et autres, de Durham; de Duncan McMillan et autres, de Glenarm; de E. F. White et autres, de Graham; et, de C. Curtis et autres, de Fenelon Falls; D'Agnes McElderry et autres, de Glencoe; de J. G. Whittaker et autres, de Winona; et de D. McLachlan et autres, de Woodville; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

De M. L. Davis et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer et de canal du Lac Manitoba; demandant un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa ligne projetée et pour renouveler l'acte qui la constitue;

Du Bureau de Commerce de la cité de Hamilton; demandant de nouveaux amendements à son acte d'incorporation;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever la construction de son chemin de fer.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son premier rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
SAMEDI, 19 mars 1892.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Ada Donigan, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph Albert Donigan, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
SAMEDI, 19 mars 1892.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyée la pétition de James Wright, demandant un acte de divorce pour dissoudre son mariage avec Sarah Ann Wright, née Sarah Ann McDougal, a examiné la dite pétition et les pièces qui l'accompagnent, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme il suit :

1. Votre comité a trouvé la pétition, l'avis qui en a été donné et le bill proposé réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité qu'une copie de cet avis a été signifiée à la défenderesse en personne, conformément à la règle E.

3. On a fait aussi dûment preuve devant votre comité que le dit avis a été dûment publié dans la *Gazette du Canada* pendant la durée entière de six mois conformément à la règle D; mais votre comité a constaté que le dit avis n'a été publié dans le journal *Manitoba Free Press*, et dans le journal *Le Manitoba* que pendant une période de cinq mois antérieurement à la présentation de la pétition. La publication dans ces journaux n'a donc pas eu toute la durée exigée par la règle D; mais cette insuffisance, ainsi qu'on l'a établi d'une manière satisfaisante, n'est due à aucune négligence de la part du pétitionnaire.

4. En autant que le but de la règle relative aux avis de demandes de divorce a été effectivement atteint, une copie de l'avis ayant été signifiée à la défenderesse en personne le 7 novembre 1891, ainsi que cela a été prouvé; vu aussi que la défenderesse n'a pas comparu devant votre comité pour objecter au dit avis ou à la signification qui lui en a été faite, et comme votre comité est d'opinion que l'insuffisance mentionnée ne saurait porter préjudice à la défenderesse ni à personne autre, votre comité recommande que la dite publication soit considérée comme suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son troisième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
SAMEDI, 19 mars 1892.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Herbert Rimmington Mead, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Louisa Mead, ci-devant Louisa Macpherson, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
SAMEDI, 19 mars 1892.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de James Albert Manning Aikins, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Bertha Aikins, ci-devant Mary Bertha McLelan, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre un bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :
Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi, le cinquième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi, le cinquième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 18 mars 1892.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Sutherland au comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dite message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (5) intitulé : "Acte modifiant de nouveau le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés," intitulé : "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Cochrane a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Ada Donigan."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le cinquième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (12) intitulé : "Acte concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine, au Canada, a présenté à la Chambre, un rapport supplémentaire du Haut Commissaire du Canada. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 7b.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Poirier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Reesor.
Botsford,	Guévremont,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Howlan,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Smith,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Sutherland,
DeBlois,	Masson,	O'Donohoe,	Tassé,
Dever,	McClelan,	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McDonald (Cap.B.),	Pelletier,	Wark.
Dobson,	McInnes (Vict., C.-B.),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read (Quinté):—De James L. Hess et autres, de Saint-Thomas, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson:—De Mary J. Wood et autres, de Vaughn, dans le comté de York, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sanford:—De J. G. Shorey et autres, de Bath, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sullivan:—De B. W. Folger et autres, de Kingston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan:—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario; de W. W. Smith et autres, de Saint-Thomas; de E. L. Simons et autres, de Saint-Thomas; d'Ena Beckett et autres, d'Aylmer; et de D. A. Melick et autres, de Wolverton, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal :—De Minnie Moore et autres, de London; et de Maggie Sinclair et autres, de Lobo, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend D. M. Ramsay et autres, de Mount Forest; de C. H. Whisker et autres, de Stouffville; de E. Mutton et autres, du *Ladies College* de Whitby; de E. G. McGill et autres, d'Oshawa; et, de John Ormiston et autres, de East Whitby; de L. M. Cline et autres, de Tilsonburg; de Joseph Buttler et autres, de Fullerton; et, du révérend W. Minter Seaborn et autres, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre la liste des actionnaires des banques incorporées de la Puissance du Canada, du 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 3.)

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le département de la Commission géologique, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité spécial des divorces, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 23 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McKay,	Perley,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Glassier,	McMillan,	Power,
Armand,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Botsford,	Howlan,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Boulton,	Landry,	Montgomery,	Smith,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	Murphy,	Sutherland,
Cochrane,	Masson,	O'Donohoe,	Tassé,
DeBlois,	McClelan,	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Wark.
Dickey,	McInnes (Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Guévremont :—De C. N. Armstrong et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Sanford :—De R. W. Kelley et autres, de Petrolia; et, de Julietta B. Huff et autres, de Sainte-Catherine, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Jennie E. Carr et autres, de St. Mary's; de H. A. Bridges et autres, de Belleville; de Robert Stewart et autres, de Guelph; de John C. Smith et autres, de Puslinch; de Elly Whaley et autres, de Milverton; du révérend B. L. Cohoe et autres, de Freulton; et de A. Butchard et autres, de Hagersville, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Nicola, Kamloops et Similkameen, compagnie constituée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour la constituer en corporation sous l'autorité du parlement du Canada.

De la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, et pour d'autres objets;

De la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province de Québec, demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province d'Ontario.

De Hattie Adèle Harrison, de la ville de Tilsonburg, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 mars 1892.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son premier rapport :

Le comité recommande respectueusement que son quorum soit porté à treize membres.

Le comité recommande aussi que chaque nouveau sénateur, et chaque nouveau membre de la Chambre des Communes qui n'était pas membre à la dernière session du présent parlement, reçoive une valise en cuir et une boîte de papeterie ou un nécessaire à papeterie ; ces articles devront être de la qualité de ceux qui ont été délivrés à la dernière session.

Comme l'Orateur de la Chambre des Communes a mis en doute le pouvoir de ce comité de régler les fournitures d'articles de bureau pour la Chambre des Communes, il est désirable que la Chambre déclare que votre comité avait le droit d'exercer ce pouvoir comme il l'a fait jusqu'ici.

Le local destiné au dépôt de livres, brochures et pièces d'archives étant devenu insuffisant, le comité recommande que son président prenne des arrangements pour obtenir l'espace additionnel nécessaire.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
MERCREDI, 23 mars 1892.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité recommande :

1. Que son quorum soit réduit à neuf membres.
2. Que William Tubman, John Whitmore et William O'Neil soient nommés messagers sessionnels.

3. Que John W. M. Wilson soit nommé page.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état

donnant les renseignements suivants sur les exportations du Canada :—Valeur totale des exportations sous leurs différentes en-têtes de 1868 à 1879 inclusivement, et de 1880 à 1890 inclusivement, avec indication des quantités et du pourcentage des exportations, dans ces deux périodes, par tête de la population; quantités exportées de produits agricoles, de bestiaux et de provisions dans les deux périodes de 1879 à 1884 inclusivement et de 1885 à 1890 inclusivement; pour ce qui est des bestiaux, avec indication du nombre, de la valeur totale et de la valeur moyenne par tête des bêtes de provenance canadienne expédiées au Royaume-Uni, et de celles expédiées aux Etats-Unis respectivement de 1879 à 1890 inclusivement;

Faisant voir aussi, d'après les rapports du bureau de commerce britannique, le nombre et la valeur des bestiaux et moutons expédiés des Etats-Unis et du Canada au Royaume Uni pendant les années 1889, 1890 et 1891, avec indication de la valeur moyenne par tête dans les ports britanniques, et en tant que ce détail pourra être constaté, le taux du fret océanique et autres frais par tête;

Houille exportée des bords de l'Atlantique et celle exportée des bords du Pacifique;

Montant de capital placé dans les industries manufacturières, avec distinction des industries employant des produits de provenance canadienne, telles que la meunerie, le sciage du bois, la papeterie, le tannage des cuirs, etc, par rapport à celles qui se servent de matières premières importées de l'étranger;

Quantité de fer en gueuse produit en Canada pendant la dernière année de constatation, avec indication de la valeur par tonne; mêmes données pour l'acier;

Augmentation de la dette nationale depuis 1878;

Augmentation des prêts effectués par les compagnies de prêt depuis 1878;

Augmentation des engagements contractés pour la construction de chemins de fer, en obligations, mortgages, etc, depuis 1878.

La population et le pourcentage de l'augmentation d'après les recensements de 1871, 1881 et 1891.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour le bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé: *Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (No 12) intitulé: "Acte concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le département de la Commission géologique."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Tassé a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité spécial des divorces, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Masson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité, pour plus ample considération.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi. 24 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Allan,	Glasier,	McKay,	Power,
Almon,	Gowan,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Boulton,	Howlan,	Macfarlane,	Sanford,
Casgrain,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Clemow,	Landry,	Miller,	Smith,
Cochrane,	Lewin,	Montgomery,	Sullivan,
DeBlois,	Lougheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Dever,	Masson,	Murphy,	Tassé,
Dickey,	McClelan,	Pelletier,	Vidal,
Dobson,	McDonald (Cap-B.),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—Du révérend F. W. Farries et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De M. Scott et autres, d'Oshawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Prowse :—De W. J. Ford et autres, de Parkhill, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 23 mars 1892.

Dans l'affaire de Robert Bennett, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Robert Bennett, de la ville de Georgetown, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De D. A. Melick et autres, de Wolverton; d'Ena Beckett et autres, d'Aylmer; de E. L. Simons et autres, de Saint-Thomas; de W. H. Smith et autres, de Saint-Thomas; de madame J. G. Shorey et autres, de Bath; de Mary J. Wood et autres, de Vaughn; de James L. Hess et autres, de Saint-Thomas; de Minnie Moore et autres, de London; et, de Maggie Sinclair et autres, de Lobo; tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

De B. W. Folger et autres, demandant un acte qui les autorise à construire et exploiter un chemin de fer de ceinture à ou près la cité de Kingston, dans la province d'Ontario.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin projeté.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 24 mars 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui amende son acte constitutif;

De William C. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "W. C. Edwards et Compagnie";

De la Corporation d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur, demandant un acte pour amender et étendre son acte constitutif.

De la corporation de la cité de London, demandant un acte qui l'autorise à réaliser une somme sur les garanties qu'elle possède contre la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

De la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la Baie James, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever sa ligne projetée, et qui amende sous certains rapports son acte constitutif.

Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à augmenter le montant en propriétés immobilières qu'il peut posséder et sous d'autres rapports.

De M. L. Davis et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa ligne projetée, et pour renouveler l'acte qui la constitue.
Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé :
Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au mardi, 29 courant à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé en amendement.

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au lundi, 28 courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 24 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport :
Relativement au bill intitulé : " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances de l'affaire, et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de sa seconde lecture à la défenderesse en personne est chose impraticable, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée en mettant copie d'icelles à la poste sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de Mary Bertha Aikins, aux soins des personnes suivantes :

T. E. McLelan, Truro, N.E.

Gordon W. McLelan, Ste-Catherines, Ont.

Mme A. W. McLelan, Truro, N.S.

C. W. Blanchard, Box 139, Laredo, Texas.

Et aussi en adressant copie de ces pièces par lettre enregistrée, port payé, à ces quatre personnes respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 24 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Relativement au bill intitulé "Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead", votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances de l'affaire, et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de sa seconde lecture à la défenderesse en personne est chose impraticable, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée en mettant copie d'icelles à la poste sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de Mrs. B. M. Morris, aux soins de J. M. Harris, rancher, Halbert, Montana, U. S.—de "B. M." aux soins du Doctor Macfarlane, 21 Leavenworth Street, Waterbury, Conn., et à l'adresse du dit Doctor Macfarlane.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé*par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité des comptes contingents.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable président conformément à l'ordre a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 28 mars 1892.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McKay,	Perley,
Almon,	Glasier,	McKindsey,	Poirier,
Armand,	Gowan,	McMillan,	Power,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Botsford,	Howlan,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Boulton,	Kaulbach,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Casgrain,	Lewin,	Merna,	Scott,
Clenow,	Lougheed,	Miller,	Smith,
DeBlois,	McClelan,	Montgomery,	Sutherland,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Vidal,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Gowan :—De la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Par l'honorable M. McClelan :—De G. D. Cameron et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De R. W. Kelly et autres, de Petrolia; de Julietta B. Huff et autres, de Sainte-Catherine; du révérend F. W. Farries et autres, de la cité d'Ottawa; de M. Scott et autres, d'Oshawa; de W. J. Ford et autres, de Parkhill, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches; et,

De Robert Bennett, de la ville de Georgetown, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Matilda McCutcheon.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (No 12) intitulé: "Acte concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu une troisième fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 29 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McInnes (Victoria),	Pelletier,
Almon,	Glasier,	McKay,	Perley,
Armand,	Gowan,	McKindsey,	Poirier,
Bellerose,	Grant,	McMillan,	Power,
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (L.-P. E.),	Prowse,
Botsford,	Howlan,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Read (Quinté),
Boulton,	Kaulbach,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Casgrain,	Landry,	McInnes (Burlington),	Robitaille,
Clemow,	Lewin,	Merner,	Scott,
Cochrane,	Lougheed,	Miller,	Smith,
DeBlois,	Masson,	Montgomery,	Sutherland,
Dever,	McCallum,	Montplaisir,	Vidal,
Dickey,	McClelan,	O'Donohoe,	Wark.
Drummond,	McDonald (C.-B.)	Ogilvie,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Scott :—De la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan; de la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Tobique; et, de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique Canadien; et, de la Compagnie du pont de Brockville et New-York.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De G. W. Cline et autres, de Wentworth; et, de Charles Patten et autres, de Welland, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark :—De Gustavus Munro et autres, de Harrison, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Reid (Caribou) :—De D. C. Corbin et autres, de la cité de New-York, et d'ailleurs.

Par l'honorable M. McClelan :—De D. D. Hay et autres, de Stratford, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes (Victoria) :—De Jane Handy et autres, membres de l'Union chrétienne de Tempérance des femmes de la Puissance du Canada, et résidentes de la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Abbott :—De R. R. Smith et autres, de Bromly, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre, un bill (E) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Boulton a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous ordres en conseil ou lettres d'instructions ordonnant aux autorités douanières de mettre en vigueur contre le peuple de Terre-Neuve le tarif de 1885, qui imposait des droits sur le poisson provenant de cette Ile—et tous autres papiers ou documents relatifs aux questions actuellement controversées entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 30 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Allan,	Girard,	McKay,	Power,
Alnon,	Glasier,	McKindsey,	Prowse,
Armand,	Gowan,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Sanford,
Botsford,	Howlan,	Macfarlane,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Smith,
Boyd,	Landry,	Merner,	Sullivan,
Casgrain,	Lewin,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lougheed,	Montgomery,	Tassé,
Cochrane,	Masson,	Montplaisir,	Thibaudeau,
DeBlois,	McCallum,	O'Donohoe,	Vidal,
Dever,	McClelan,	Pelletier,	Wark.
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McMillan:—De Alex. McKay et autres, d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sanford:—De Victor R. Carpenter et autres, du comté de Wentworth; et de James Hiscott, M.P.P., et autres, du comté de Lincoln, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De G. D. Cameron et autres, électeurs du district électoral de la cité de London, province d'Ontario; demandant que leur pétition contenant certaines allégations contre William Elliott, écuyer, juge de la cour de comté de Middlesex, soit prise en considération et soit traitée suivant que la loi, la justice et l'intérêt du service public l'exigeront.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (12) intitulé: "Acte concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant l'article quatre.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts revisés, intitulé: "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:

Page 1, ligne 7, après "abrogé" insérez: "3. Nonobstant ce que contient l'article précédent, la distribution du dit octroi aux différentes personnes ayant droit d'en recevoir des versements, se fera le ou avant le trente et unième jour de mars de chaque année."

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue négativement.

Le dit premier article a alors été agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous ordres en conseil ou lettres d'instructions ordonnant aux autorités douanières de mettre en vigueur contre le peuple de Terre-Neuve le tarif de 1885, qui imposait des droits sur le poisson provenant de cette Ile—et tous autres papiers ou documents relatifs aux questions actuellement controversées entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi. 31 mars 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McKay,	Poirier,
Allan,	Glasier,	McKindsey,	Power,
Almon,	Gowan,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Grant,	Macdonald (I. P.-E.),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Howlan,	Macfarlane,	Sanford,
Botsford.	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Scott,
Boulton,	Landry,	Merner,	Smith,
Boyd,	Lewin,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Lougheed,	Montgomery,	Sutherland,
Clenow,	Masson,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Cochrane,	McCallum,	O'Donohoe,	Tassé,
DeBlois,	McClelan,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McDonald (Cap.-B.),	Perley,	Werk.
Dickey,	McInnes (Vict., C.-B.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan :—De W. A. Luke et autres, de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal :—De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Par l'honorable M. Scott :—De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tubique ; et, de la Compagnie des imprimeurs du *Globe*.

Par l'honorable M. McClelan :—De M. P. Falling et autres, de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gowan:—De la Compagnie canadienne de téléphone Bell.
Par l'honorable M. Clemow:—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien; et, de la Compagnie du pont de Brockville et New-York.

Par l'honorable M. Boyd:—De la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine; et, de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende son acte constitutif.

De la Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise.

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui confirme une certaine convention passée entre la pétitionnaire et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui modifie un certain acte de louage passé par elle avec la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui étende le délai dans lequel elle doit achever sa ligne, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever son pont projeté, et pour d'autres objets.

De D. C. Corbin et autres, de la cité de New-York, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Nelson et du fort Sheppard."

De G. W. Cline et autres, de Wentworth, province d'Ontario, demandant une loi qui augmente le droit d'importation sur les poires et les prunes.

De Charles Patten et autres, de Welland, province d'Ontario, demandant une loi qui augmente le droit d'importation sur les poires et les prunes.

De Jane Handy et autres, membres de l'Union Chrétienne de Tempérance des Femmes de la Puissance du Canada, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant le droit de suffrage pour les femmes.

De Gustave Munro et autres, de Harrison; de D. D. Hay et autres, de Stratford; et de R. R. Smith et autres, de Bromly; tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, et tous dans la province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'exposition universelle de Chicago soit fermée le dimanche.

De H. H. Blanchet et autres, de la cité d'Ottawa, demandant que le bill relatif à la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa ne soit pas adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

24 mars 1892.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Le comité a nommé M. John A. Polkinghorne greffier du comité mixte, au même salaire que celui de son prédécesseur; ce salaire devant lui être payé mensuellement et commencer à courir du 1er mars 1892.

Le comité recommande que MM. Boulet, Rivet et Gratton, qui ont été transférés du service de la Chambre des Communes au département de l'Imprimeur de la Reine, soient rappelés au service de la Chambre des Communes; ils resteront néanmoins soumis à la direction de l'imprimeur de la Reine, leur besogne consistant à faire la distribution des papiers et documents destinés au Sénat et à la Chambre des Communes. Le comité recommande aussi que leurs salaires soient comme il suit: N. Boulet, \$1,250 par année; J. Rivet, \$1.50 par jour pour les 365 jours, et M. Gratton, \$2 par jour pour les 365 jours. Il est aussi recommandé que M. C. E. Clarke soit promu à l'emploi de surintendant des documents sessionnels au lieu et place de M. Robert Romaine, décédé, au même salaire que recevait celui-ci.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président pour le Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son septième rapport Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

JEUDI, 31 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son septième rapport:

Relativement au bill B, intitulé: "Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en la manière prescrite par l'ordre que votre honorable Chambre a rendu le jeudi, vingt-quatre mars courant, sur le cinquième rapport de votre comité présenté ce même jour:

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

JEUDI, 31 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Relativement au bill C, intitulé: "Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en la

manière prescrite par l'ordre que votre honorable Chambre a rendu le jeudi, vingt-quatre mars courant, sur le sixième rapport de votre comité présenté ce même jour :

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son neuvième rapport, Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 31 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport :
Relativement au bill D, intitulé : " Acte pour faire droit à Ada Donigan," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification, d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne :

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné que le délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés qui expire le mardi, vingt-deux courant, soit prolongé au jeudi, quatorzième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport et les états statistiques des revenus de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1891.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session No 6*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé : " Acte modifiant de nouveau le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé : " Acte à l'effet d'encoura-

ger le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1er avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McDonald (Cap-B.),	Perley,
Allan,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Almon,	Gowan,	McKay,	Power,
Bolduc,	Grant,	McKindsey,	Prowse,
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (I. P.-E.),	Read (Quinté),
Boulton,	Howlan,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Boyd,	Kaulbach,	Macfarlane,	Robitaille,
Casgrain,	Landry,	MacInnes (Burlington),	Scott,
Clemow,	Lewin,	Merner,	Smith,
Cochrane,	Lougheel,	Miller,	Sutherland,
DeBlois,	Masson,	Montgomery,	Tassé,
Dever,	McCallum,	Montplaisir,	Vidal,
Dickey,	McClelan,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De F. C. Cotton et autres, de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord ; du conseil municipal de la corporation des comtés unis de Northumberland et de Durham ; et de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Par l'honorable M. McKindsey :—De F. G. Stewart et autres, de Lincoln ; et de John A. Doty et autres, d'Oakville, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Girard :—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Par l'honorable M. Vidal :—De Wm Kettlewell et autres, de Norwich ; de Mary Watts et autres, de Badon, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Guévremont :—De C. N. Armstrong et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Miller :—De John J. McDonald et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Reid (Caribou) :—De D. C. Corbin et autres, de New-York et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Scott :—De la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 1er avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie Meunière McKay (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif au sujet des actions privilégiées de la dite compagnie ;

De la corporation de la cité de Toronto, demandant un acte qui valide et confirme certaines conventions passées par la dite corporation avec certaines compagnies de chemins de fer, et demandant aussi l'adoption d'un bill intitulé : " Acte concernant certains travaux de chemin de fer dans la cité de Toronto " ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Tronc du Canada, demandant un acte pour consolider la Compagnie de chemin de fer du Nord et de jonction du Pacifique et pour la fusionner avec la dite compagnie du chemin de fer Grand Tronc ;

De la Compagnie de chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, compagnie incorporée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour la constituer en corporation relevant de l'autorité du parlement du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte qui modifie son acte constitutif ;

De W. B. Falkner et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du Lac Nipissingue, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de la ligne projetée de la compagnie ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée de la Nicola, compagnie constituée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour les constituer en corporation relevant de l'autorité du parlement du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à émettre des actions ordinaires de capital au lieu d'actions-débetures consolidées, en tels montants et en tels temps que ses actionnaires le décideront ;

Votre comité a aussi examiné la pétition de J. Manning, président, et Amy E. Johnston, secrétaire, de l'Union des femmes missionnaires anabaptistes des provinces maritimes, demandant un acte qui constitue la dite société en corporation, et a constaté que les avis publiés n'ont pas eu la durée voulue ; il recommande de suspendre la 51e règle, vu qu'aucun droit privé n'en pourra souffrir.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de J. Manning, président, et Amy E. Johnston, secrétaire, de l'Union des femmes missionnaires anabaptistes des provinces maritimes, demandant un acte qui constitue la dite société en corporation ; tel que recommandé dans le troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre l'Ordre général No 86 de la Cour Suprême du Canada.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 56)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (6) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada 1888," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKay,	Pelletier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Perley,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Poirier,
Armand,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bolduc,	Howlan,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Botsford,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Boulton,	Landry,	Merner,	Sanford,
Boyd,	Lewin,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Lougheed,	Montgomery,	Sutherland,
Clemow,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	McClelan,	O'Donohoe,	Vidal,
DeBlois,	McDonald (Cap.-B.),	Ogilvie,	Wark.
Dever,	McInnes (Vict., C.-B.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De Knud Sando, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, d'autres lieux dans la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Sanford :—De J. W. G. Nelles et autres, du comté de Lincoln ; et de W. C. Webster et autres, de Stoney Creek, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement de certains de ses travaux projetés.

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, demandant un acte qui confirme une certaine convention de bail passée entre la pétitionnaire et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la Compagnie des imprimeurs du *Globe*, demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant un acte qui autorise la dite compagnie à augmenter son capital social jusqu'au montant de \$5,000,000.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique canadien, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa ligne, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever son pont projeté, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, demandant un acte pour l'autoriser à modifier les termes d'un certain bail passé par elle avec la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, demandant un acte pour l'autoriser à modifier les termes d'un certain bail passé par elle avec la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, et pour d'autres objets.

De W. A. Luke et autres, de Toronto, et de M. P. Falling et autres, de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition universelle de Chicago, 1893, soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre le vingt-quatrième rapport annuel du département de la Marine pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et, il est comme suit :

(*Voir documents de la session No 10.*)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (E) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que la Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé : Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,
Allan,	Girard,	McKay,	Pelletier,
Almon,	Glasier,	McKindsey,	Perley,
Armand,	Gowan,	McMillan,	Poirier,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boulton,	Howlan,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Boyd,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Casgrain,	Landry,	Merner,	Sanford,
Clemow,	Lewin,	Miller,	Scott,
Cochrane,	Lougheed,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Dever,	McClelan,	Murphy,	Vidal,
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Sanford :—De E. Peplow, de Peterborough, et autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De Louis Bennett et autres, du comté de Kent ; de John Lee et autres, de North Dumfries ; d'Archie Johnstone et autres, de Parry Sound ; de Mme T. Holmes et autres, de Tilbury-Centre ; d'Annie L. McNab et autres, d'Owen-Sound ; de Jno. W. Emery et autres, de New-Sarum ; de Mme F. Robertson et autres, de Tilbury-Est ; et, de Mme David T. Lee et autres, du comté de Waterloo, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De F. C. Cotton et autres, de Vancouver, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du tunnel et du pont de Burrard Inlet."

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever sa ligne projetée.

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever certaines sections de sa ligne, et pour d'autres objets.

De C. N. Armstrong et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa."

De John J. McDonald et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Canadien." (Canso à Louisbourg.)

De D. C. Corbin et autres, de la cité de New-York et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Nelson et du fort Sheppard."

De la Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise.

Du conseil municipal des comtés-unis de Northumberland et Durham, demandant l'adoption de règlements pourvoyant à ce qu'un espace de deux pieds huit pouces de large sur huit pieds de long soit alloué par tête aux bestiaux sur les navires qui les exportent du Canada.

De F. G. Stuart et autres, du comté de Lincoln ; et, de John A. Doty et autres, d'Oakville, tous dans la province d'Ontario, demandant l'élévation du droit d'importation sur les poires et les prunes.

De William Kettlewell et autres, de Norwich ; et, de Mary Watts et autres, de Baddon, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition universelle de Chicago soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 5 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certains de ses travaux projetés ;

De John Lineham et autres, du district de Calgary, territoire d'Alberta, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du Creek aux Moutons ;

De F. C. Cotton, M.P.P., et autres, de la cité de Vancouver, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du tunnel et du pont de Burrard Inlet."

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 5 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), compagnie constituée en vertu de lettres patentes, demandant un acte qui confirme ses lettres patentes et étende ses pouvoirs corporatifs, et a constaté qu'elle n'a pas publié d'avis dans les journaux. Comme on a fait voir à votre comité que la mesure demandée concerne uniquement les droits des actionnaires, qui ont, en assemblée générale, formellement consenti à cette mesure, votre comité recommande de suspendre la 51^e règle, d'autant que le comité qui sera saisi du bill, pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), compagnie constituée en vertu de lettres patentes, demandant un acte qui confirme ses lettres patentes et étende ses pouvoirs corporatifs tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 5 avril 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat qui expire aujourd'hui soit prolongé au lundi, deuxième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," ayant été lu,

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt et unième jour de mars dernier,

relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A. D. 1892 et le cinquième jour d'avril A. D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour d'avril en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à James Albert Manning Aikins soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et,

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," ayant été lu,

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à Herbert Remington Mead," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1892 et le cinquième jour d'avril A.D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour d'avril en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Herbert Rimmington Mead, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," ayant été lu,

L'honorable M. Cochrane a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1892 et le cinquième jour d'avril A.D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour d'avril en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Ada Donigan soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (6) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada, 1888," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et compagnie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (15) intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie meunière McKay," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Howlan, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 6 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,
Allan,	Glasier,	McKay,	Pelletier,
Almon,	Gowan,	McKindsey,	Perley,
Armand,	Grant,	McMillan,	Poirier,
Bolduc,	Guéremont,	Macdonald (I.P.E.),	Power,
Botsford,	Howlan,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boulton,	Kaulbach,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Boyd,	Landry,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Casgrain,	Lewin,	Merner,	Sanford,
Clemow,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Cochrane,	Masson,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Dever,	McClelan,	Murphy,	Vidal,
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Wark.
Dobson,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Knud Sando, de Londres, Angleterre, et autres, d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre."

De N. C. Webster et autres, de Stoney Creek et autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant l'élévation du droit d'importation sur les poires et les prunes.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
5 avril 1892.

Le comité mixte des deux chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit :

Votre comité recommande que 3,000 exemplaires du rapport sur la production et la fabrication du sucre de betterave soient imprimés en anglais et 750 exemplaires en français, pour être distribués aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes.

Votre comité recommande aussi d'accorder la demande formulée par l'honorable Cour Suprême du Canada à l'effet que des exemplaires reliés des journaux du Sénat et de la Chambre des Communes et les Documents de la Session, à dater de l'année 1890 inclusivement, soient envoyés à la bibliothèque de la Cour.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

7b. Rapport du Haut Commissaire du Canada.—(*Documents Sessionnels.*)

17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement.—(*Doc. Sess.*)

20. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition.—(*Distribution.*)

22. Relevé des déboursés à compte des dépenses imprévues, du 1er juillet 1891 jusqu'à date.—(*Distribution.*)

23. Etat relatif aux paiements de primes de pêche pour 1890-91, conformément au chapitre 96 des Statuts Révisés du Canada.—(*Doc. Sess.*)

23b. Projet de règlements pour la pêche du homard.—(*Distribution.*)

23c. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des copies de documents se rapportant à l'admission mutuelle par le Canada et par Terre-Neuve des licences émises en faveur des vaisseaux de pêche des Etats-Unis en vertu des dispositions du *modus vivendi*, et au partage des honoraires perçus sur les dits vaisseaux.—(*Doc. Sess.*)

23d. Réponse à l'Ordre du 14 mars 1892—Etat faisant connaître la quantité, la valeur et les espèces de poissons, huiles et produits de poissons importés de Terre-Neuve en Canada, chaque année, pendant les derniers cinq ans, et le montant des droits qui auraient été payés sur ces importations si elles eussent été faites d'autres pays.—(*Doc. Sess.*)

23e. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes d'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terre-Neuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terre-Neuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terre-Neuve sur la boîte.—(*Doc. Sess.*)

27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.—(*Doc. Sess., et Distribution.*)

34. Réponse en vertu de la résolution du 10 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.—(*Doc. Sess.*)

36. Ordres en conseil concernant le département de l'Intérieur, conformément au paragraphe (d) de la clause 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la vente et la gestion des terres fédérales dans la zone de 40 milles du chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique.—(*Doc. Sess.*)

36a. Ordres en conseil concernant le département de l'Intérieur, conformément à la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54, Statuts Révisés du Canada.—(*Doc. Sess.*)

37. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes copie des documents concernant les négociations qui ont eu lieu récemment à Washington entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, et autres matières.—(*Doc. Sess., et Distribution.*)

38. Etat de la quantité de fer en gueuse fabriqué en Canada et pour lequel des primes sont réclamées, les noms des postulants et le montant soldé dans chaque cas.—(*Doc. Sess.*)

46. Réponse à Adresse du 14 mars 1892—Copie du jugement de la Cour Suprême dans l'appel de Barrett vs la cité de Winnipeg, connu communément sous le nom de "Cause des Ecoles du Manitoba."—(*Doc. Sess., et Distribution.*)

49. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé chargé de faire une enquête et un rapport sur les cas d'irrégularités dans le service civil dévoilés devant le comité des Comptes Publics, etc.—(*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1891, aux termes du chap. 184, clause 5 des Statuts Révisés du Canada.

23a. Réponse à Ordre du 3 août 1891—Etat donnant les noms des propriétaires auxquels ont été accordés des licences pour faire la pêche du saumon avec des rets sur la rivière Ristigouche, comté de Bonaventure, pour 1890 et 1891.

24. Réponse à Adresse du 21 avril 1890—Copie de toutes communications échangées entre les gouvernements impérial et fédéral au sujet de l'abrogation de certains articles de divers traités de commerce conclus entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements étrangers.

25. Etat donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu.

26. Relevé, pour dix jours, des recettes et déboursés du Canada, du 11 au 20 février, et du 21 au 29 février 1892, et pour les périodes correspondantes de 1891.

26a. Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 1er au 10 mars 1892, et pour la période correspondante de 1891.

26b. Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 mars 1892, et pour la période correspondante de 1891.

28. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-canadienne de Prêt et Placement au 31 décembre 1891, et liste de ses actionnaires, à la même date.

29. Réponse à Adresse du Sénat en date du 4 août 1891—Etat détaillé des sommes payées à F. Wood, écr, pour ses services comme commissaire des canaux et chemins de fer en différents lieux, en 1890.

30. Réponse à Adresse du Sénat du 5 juin 1891—Etat de ce qui a été perçu dans les territoires non organisés de Kéwatin et du bassin du Mackenzie, à titre de revenu, sous l'Acte des douanes ou autrement, pendant les trois dernières années, et de ce qui y a été dépensé en même temps pour les fins publiques.

31. Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, pendant l'année 1891.

32. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1891, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

33. Réponse à Ordre du 1er juillet 1891—Etat donnant,—

1. Le nombre d'immigrants chinois entrés en Canada depuis la date du dernier rapport ordonné par cette Chambre, spécifiant,—

(a) Les ports d'entrée; (b) le montant de droits, ou de capitation, perçu; (c) le nombre de Chinois entrés en vertu de certificats de retour; (d) le nombre de certificats de retour émis pendant la même période, et le nombre de Chinois qui, pendant cette même période, sont passés par le Canada en transit pour des pays étrangers.

2. Le nombre de Chinois entrés en Canada à titre d'attachés au service diplomatique ou consulaire de la Chine.

3. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre de touristes, savants, étudiants ou marchands.

4. Copie de toute correspondance (s'il en est), entre les autorités impériales et canadiennes ou entre le gouvernement du Canada et celui de la Chine (s'il en est), ou entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et celui du Canada, ou avec toute organisation de travail ou avec toute compagnie, corporation ou personne, concernant l'Acte de l'immigration chinoise ou suggérant des amendements à cet acte.

35. Réponse à Ordre du 13 juillet 1891—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers, non encore produits, échangés entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries concernant le bran de scie dans la rivière La Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exemptée de l'application du dit acte. Aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de telles exemptions.

39. Réponse à Adresse en date du 3 mars 1892—Copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du parlement.

40. Réponse à Ordre du 5 mai 1891—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département des Postes et M. Andrew Allan, ou toutes autres personnes, au sujet du transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni.

41. Réponse partielle à un Ordre demandant—Copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes les déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires et se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur.

42. Réponse à Adresse du 17 mars 1892—Copie des procédures à l'instruction de la pétition d'élection faite récemment au sujet de l'élection d'un député pour le comté de Welland, de la décision des juges qui ont instruit la dite pétition, et de toute la preuve faite en cette occasion. Aussi, copie certifiée du dossier et des *factums* produits

lors de l'appel de cette décision et remis au registraire de la Cour Suprême du Canada. Aussi, copie de tous rapport et communications adressés à M. l'Orateur par les dits juges au sujet de la dite pétition.

43. Réponse à Ordre du 7 mars 1892—État dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1891 au 1er mars 1892, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1890 au 1er mars 1891.

44. Réponse à Ordre du 9 mars 1892—Etat indiquant la quantité totale de farine canadienne exportée à Terre-neuve au cours de chacune des années 1890 et 1891; les lois et règlements du gouvernement de Terre-neuve concernant l'importation des farines en ce pays; et les quantités totales des articles suivants exportés à Terre-neuve dans chacune des dites années: bestiaux, viande de boucherie, lard, pores et fromage.

45. Réponse supplémentaire à Ordre du 17 mars 1890—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie.

47. Rapport des commissaires chargés de considérer l'opportunité de prolonger le canal de la Vallée de la Trent, et dans quelle mesure.

48. Réponse à Ordre du 17 juin 1891—Etat indiquant le coût de la construction du quai de New-Carlisle et tous les paiements faits à ce sujet y compris les montants payés au département des Terres de la Couronne et aux propriétaires de concessions forestières dans le comté de Bonaventure pour le bois employé pour les dits travaux.

50. Réponse à Ordre du 23 mars 1892—Etat indiquant le nombre de vaches tenues à la ferme expérimentale centrale entre le 1er janvier 1891 et le 1er janvier 1892; le nombre de vaches de chacune des différentes races; la quantité de lait nécessaire pour faire une livre de beurre; la quantité de lait vendu; la quantité de beurre vendu; où ces articles ont été vendus et les prix réalisés, chaque mois; le genre et la valeur de la nourriture donnée.

51. Réponse à Adresse du 27 mai 1891—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba le 31 mars 1890, intitulé: "Acte concernant les maladies des animaux," et aussi, copie des rapports du ministre de la Justice et de l'ordre en conseil à ce sujet.

52. Réponse à Adresse du 27 mai 1891—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba le 31 mars 1890, intitulé: "Acte autorisant des compagnies, institutions ou corporations constituées légalement en dehors de cette province, à y transiger des affaires," et aussi, copie du rapport du ministre de la Justice et de l'ordre en conseil à ce sujet.

53. Réponse à Ordre du 21 mars 1892—Etat indiquant les quantités de chacune des classes suivantes de lard et de produits du porc importées des Etats-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur et le montant des taux et droits perçus sur ces articles:—Bacon et jambon, épaules et flanes; saindoux et graisse en branche; lard; lard en baril, saumuré, provenant de flanes de cochons pesants, après l'enlèvement des jambons et des épaules, et ne contenant pas plus que 16 morceaux par baril de 200 livres; cochons importés abattus pour fins d'exportation.

54. Réponse à Ordre du 21 mars 1892—Etat indiquant les quantités d'articles suivants exportés du Canada, du 30 juin au 31 décembre 1891, et les noms des pays où ils ont été exportés, savoir: Chevaux de toutes espèces, moutons, œufs, orge, malt, foin et patates. Aussi, état donnant les quantités exportées dans chaque pays et l'exportation totale de ces divers articles.

55. Réponse à Ordre du 21 mars 1892—Etat donnant les quantités de bœuf salé, en baril; viandes séchées ou fumées et viandes conservées autrement que salées ou saumurées; autres viandes fraîches ou salées, N. S. A.; beurre; fromage et chevaux importés des Etats-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur et les taux de droits sur ces articles.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 6 avril 1892.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de ses vues à la Chambre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recommande que la copie du compte rendu des débats soit livrée à l'imprimerie par les sténographes au fur et à mesure qu'elle sera transcrite, afin d'avoir pour la distribution aux sénateurs seulement une édition quotidienne spéciale non révisée de deux cents exemplaires des Débats.

Les corrections que les sénateurs jugeront nécessaires de faire à leurs discours devant être faites dans les vingt-quatre heures qui suivront la distribution de l'édition spéciale non révisée; après ce délai, le surintendant des impressions pourra procéder à tirer le nombre voulu d'exemplaires pour la distribution générale et pour les volumes à relier.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et Compagnie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie meunière McKay," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'Agriculture pour la Puissance du Canada pour l'année 1891, et aussi un appendice au dit rapport :—Le rapport du Haut Commissaire du Canada avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni pour l'année 1891.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session No 7.)

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 7 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Vict., C.-B.),	Ogilvie,
Allan,	Flint,	McKay,	Pelletier,
Almon,	Girard,	McKindsey,	Perley,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Poirier,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Prowse,
Botsford.	Guévremont,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Boulton,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	Montgomery,	Tassé,
Cochrane,	Lougheed,	Montplaisir,	Thibaudeau,
DeBlois,	Masson,	Murphy,	Vidal,
Dever,	McCallum,	O'Donohoe,	Wark.
Dickey,	McDonald (Cap-B.),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De E. Peplow et autres, de Peterborough et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom d'Association des meuniers de la Puissance.

De la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à élargir et exploiter certains fossés ou canaux pour des fins d'irrigation.

De Mme David T. Lee et autres, du comté de Waterloo; de Mme P. Holmes et autres, de Tilbury-Centre; d'Archie Johnston et autres, de Parry-Sound; de John Lee et autres, de Dumfries, de Lewis Bennet et autres, du comté de Kent; de Mme F. Robertson et autres, de Tilbury-Est; de John W. Emery et autres, de New-Sarum et d'Annie L. McNab et autres, d'Owen-Sound, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, tous de la province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition universelle de Chicago soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

JEUDI, 7 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 5 avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité, recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le Préambule :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "Donigan" jusqu'à "s'est" dans la ligne 11.

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "adultère" jusqu'à "à" dans la ligne 13.

Le tout respectueusement soumis.

JAS ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un rapport relatif à la production et la manufacture du sucre de betterave, par William Saunders, directeur des fermes expérimentales de la Puisseance.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 7c.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre des papiers au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, y compris la colonie de Terre-Neuve.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No 23f.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été.

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (6) intitulé. "Acte à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada, 1888."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Par 1, ligne 30, après "pratiquer" insérez : "qui n'aura aucun intérêt pécuniaire dans la vente."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

POUR, 10—CONTRE, 30.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'amendement suivant a alors été proposé au dit article :

Page 2, ligne 5, après le mot "district" insérez : "ou de tout magistrat ou juge de paix ayant juridiction."

La question ayant été posée sur le dit amendement, il a été proposé de l'amender en en retranchant tous les mots après "tout" et en insérant à la place: "ministre d'une dénomination quelconque."

Objection ayant été faite à ce sous-amendement, il a été rejeté.

La question ayant été posée de nouveau sur l'amendement, il a aussi été rejeté.

Le dit premier article a été agréé.

Il a été alors proposé d'ajouter au bill l'article suivant :

2. Nonobstant tout ce qui est contenu dans le chapitre 106 des Statuts Révisés et dans les actes qui l'amendent, lorsqu'une partie d'un comté a été ci-devant séparée ou sera ci-après séparée, pour les fins municipales, du reste du comté; ou a été ci-devant ou sera ci-après érigée en une municipalité séparée en vertu de quelque acte de la législature d'une province, les électeurs qualifiés de cette municipalité séparée auront et pourront exercer les mêmes droits et privilèges de pétition et de vote sur l'adoption d'une pétition au Gouverneur en conseil tendant à l'obtention d'un ordre en conseil pour la mise en vigueur, dans cette municipalité séparée, de la seconde partie de l'Acte de tempérance du Canada, et sur l'adoption d'une pétition tendant à la révocation de tout tel ordre en conseil applicable à cette municipalité—qui sont actuellement ou pourront être exercés par les électeurs de tout comté ou de toute cité sous l'empire du dit acte ou de tout acte qui l'amende; et toutes et chacune des dispositions du dit acte et des actes qui l'amendent s'appliqueront *mutatis mutandis* à toute telle pétition et aux procédures à prendre pour y donner suite, ainsi qu'aux pouvoirs à exercer, aux infractions commises, aux peines encourues au cours et à l'occasion de ces procédures, en la même manière et dans la même mesure que si la municipalité séparée eût été comprise dans l'article d'interprétation du dit acte.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps.

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (62) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le trente de juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Dickey, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Pelletier
Allan,	Flint,	McKay,	Perley,
Almon,	Girard,	McKindsey,	Poirier,
Armand,	Gasier,	McMillan,	Power,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Botsford,	Guévremont,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Boulton,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Sanford,
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	Montgomery,	Tassé,
Cochrane,	Lougheed,	Montplaisir,	Thibaudeau,
DeBlois,	McCallum,	Murphy,	Vidal,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De J. P. Whitney et autres.

Par l'honorable M. Bolduc :—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental.

Par l'honorable M. McKindsey :—De J. B. Richardson et autres, de London, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et Compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 20, après "Cie" insérez: ("à responsabilité limitée").

Dans le préambule :

Page 1, ligne 11, après "Cie" insérez: ("à responsabilité limitée").

Dans le titre.

Retranchez "Compagnie" et insérez "Cie" ("à responsabilité limitée").

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie minière McKay," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
VENDREDI, 8 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 5 avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (B) intitulé : "Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet, avec le présent rapport, les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 10, retranchez : "Gordon Harold Aikins."
Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 8 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement de certains de ses travaux projetés.

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, demandant un acte qui confirme une certaine convention de bail passée entre la pétitionnaire et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la Compagnie des imprimeurs du *Globe*, demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever son pont projeté, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, demandant un acte pour l'autoriser à modifier les termes d'un certain bail passé par elle avec la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever certaines sections de sa ligne, et pour d'autres objets.

De D. C. Corbin et autres, de la cité de New-York et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Nelson et du fort Sheppard."

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (10) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Pilotage," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 11 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McInnes (Vict., C.-B.),	Perley,
Allan,	Flint,	McKay,	Poirier,
Almon,	Girard,	McKindsey,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (I.P.-E.),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Grant,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Robitaille,
Botsford.	Guévremont,	Macfarlane,	Scott,
Boulton,	Howlan,	Merner,	Sullivan,
Boyd,	Kaulbach,	Miller,	Sutherland,
Casgrain,	Lewin,	Montgomery,	Tassé,
Clenow,	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
DeBlois,	McCallum,	Ogilvie,	Wark.
Dever,	McDonald (Cap.-B.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McKindsey:—De F. A. Goring et autres, du comté de Lincoln, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De J. P. Whitney et autres, demandant un acte pour reviser et amender l'acte qui incorpore la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et occidental; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa ligne; et

De J. B. Richardson et autres de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens de la Memorial Church de London, province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition Univer. elle de Chicago soit fermée le dimanche.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (6) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada, 1888."

(En comité.)

L'article 2 proposé comme amendement au dit bill, ayant été de nouveau lu et considéré, a été retiré, avec la permission du comité, pour être proposé à la troisième lecture.

Le titre lu de nouveau et agréé

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Vidal, secondé par M. Howlan, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que les articles suivants y soient ajoutés :—

2. Nonobstant tout ce qui est contenu dans le chapitre 106 des Statuts Révisés et dans les actes qui l'amendent, lorsqu'une partie d'un comté a été ci-devant séparée ou sera ci-après séparée, pour les fins municipales, du reste du comté ; ou a été ci-devant ou sera ci-après érigée en une municipalité séparée en vertu de quelque acte de la législature d'une province, les électeurs qualifiés de cette municipalité séparée auront et pourront exercer les mêmes droits et privilèges de pétition et de vote sur l'adoption d'une pétition au gouverneur en conseil tendant à l'obtention d'un ordre en conseil pour la mise en vigueur, dans cette municipalité séparée, de la seconde partie de l'Acte de tempérance du Canada, et sur l'adoption d'une pétition tendant à la révocation de tout tel ordre en conseil applicable à cette municipalité—qui sont actuellement ou pourront être exercés par les électeurs de tout comté ou de toute cité sous l'empire du dit acte ou de tout acte qui l'amende ; et toutes et chacune les dispositions du dit acte et des actes qui l'amendent s'appliqueront *mutatis mutandis* à toute telle pétition et aux procédures à prendre pour y donner suite, ainsi qu'aux pouvoirs à exercer, aux infractions commises, aux peines encourues, au cours et à l'occasion de ces procédures, en la même manière et dans la même mesure que si la municipalité séparée eût été comprise dans l'article d'interprétation du dit acte.

3. A l'avenir, dans toute municipalité séparée comme susdit où l'Acte de tempérance de 1864 décrété par la législature de la ci-devant province du Canada, est ou deviendra en vigueur, les procédures pourront de la même manière être prises et suivies sous l'empire de l'article 97 de l'Acte de tempérance du Canada pour l'abrogation de tout règlement adopté, ainsi que mentionné et prévu dans le dit article 97.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (10) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du *Pilotage*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'on lui avait fait savoir que le député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendrait à la salle du Sénat, demain, à 3 heures et demie de l'après-midi, pour donner la sanction royale à divers bills qui ont été passés par le Sénat et par la Chambre des Communes, pendant la présente session.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (8) intitulé : " Acte concernant l'aide par les sauveteurs des Etats-Unis dans les eaux canadiennes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Pelletier
Allan,	Flint,	McKay,	Perley,
Almon,	Girard,	McKindsey,	Poirier,
Armand,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bolduc,	Grant,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Botsford,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Boulton,	Howlan,	Miller,	Sullivan,
Boyd,	Kaulbach,	Montgomery,	Sutherland,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Tassé,
Clemow,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
DeBlois,	McCallum,	Ogilvie,	Wark.
Dever,	McDonald (Cap-B.),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De H. B. Zavitz et autres, de la province d'Ontario.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à mercredi, le 27 courant à trois heures de l'après midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Samuel Henry Strong, un des puisnés juges de la Cour Suprême du Canada, député du gouverneur, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député du gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :

Acte concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries.

Acte modifiant de nouveau le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé: "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Nicola.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Meunière McKay.

Acte à l'effet de modifier " l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada, 1888."

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: " Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Honneur le député du Gouverneur comme suit:

" QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public," que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Alors, le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, a dit:

" Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu au député du Gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ N° 17,

MARDI, 12 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport:

1. Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du mercredi, vingt-troisième jour de mars dernier, votre comité a pris de nouveau en considération son deuxième rapport, daté du samedi, dix-neuvième jour de mars dernier, relatif à la pétition de James Wright, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Sarah Ann-Wright, née Sarah Ann McDougall.

2. Votre comité a trouvé que la dite pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

3. On a fait dûment preuve devant votre comité qu'une copie du dit avis a été signifiée à la défenderesse, suivant les prescriptions de la règle E.

4. On a aussi dûment fait preuve devant votre comité que le dit avis a été dûment publié dans la *Gazette du Canada* pendant la durée entière de six mois avant la présentation de la dite pétition, suivant que l'exige la règle D.

5. Votre comité a constaté que le dit avis a été dûment publié, conformément à la règle D, dans deux journaux, savoir: "*The Manitoba Free Press*," et "*Le Manitoba*," pendant une période de cinq mois seulement antérieurement à la présentation de la dite pétition. Cette insuffisance, ainsi qu'on l'a établi d'une manière satisfaisante, n'est due à aucune négligence de la part du pétitionnaire.

6. Votre comité a aussi constaté que la dite publication dans les deux dits journaux a été dûment continuée dans chacune de leurs éditions hebdomadaires depuis la présentation de la dite pétition le seizième jour de mars dernier jusqu'à la présentation du présent rapport, la dernière insertion ayant eu lieu dans le *Manitoba Free Press* le onze avril courant, et dans le *Manitoba* le six avril courant. Il a aussi été prouvé d'une manière satisfaisante que l'insertion du dit avis dans le *Manitoba* sera continuée dans l'édition qui doit paraître demain, treize avril.

7. En autant que le but des règles établies par votre honorable Chambre a été effectivement atteint ; vu qu'une copie du dit avis a été signifiée à la défenderesse en personne le sept novembre 1891 ; vu aussi que la défenderesse n'a pas comparu devant votre comité pour objecter au dit avis ou à la signification qui lui en a été faite, et comme votre comité est d'opinion que l'insuffisance mentionnée ne saurait porter préjudice à la défenderesse ni à personne autre, et comme de plus la publication susmentionnée a été effectuée depuis la présentation de la dite pétition, votre comité recommande que la publication qui a été faite, soit considérée suffisante pour permettre au pétitionnaire de poursuivre ses procédures en divorce.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN.
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération le mercredi, le 27 courant.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son treizième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

MARDI, 12 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport :

1. Conformément à la règle I concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de la pétition au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication et de la signification d'une copie du dit avis à la partie défenderesse et autres papiers renvoyés à votre comité avec la pétition de Hattie Adele Harrison, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Henry Bailey Harrison.

2. Votre comité a trouvé que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

3. On a dûment prouvé que les règles de votre honorable Chambre ont été observées quant à la signification d'une copie du dit avis au défendeur en personne.

4. Votre comité a constaté que les règles de votre honorable Chambre ont été observées quant à la publication du dit avis, excepté que le dit avis n'avait pas, au jour de la présentation de la dite pétition, été publié pendant une période de six mois antérieurement à cette présentation, comme l'exige la règle D. Votre comité a constaté néanmoins que la publication du dit avis a eu lieu régulièrement et continuellement pendant toute la période des six mois qui ont précédé la date du présent rapport.

5. Votre comité est d'avis que les règles de votre honorable Chambre ont été observées effectivement, et vu que le dit avis a été signifié au défendeur en personne, lequel n'a pas comparu devant votre comité pour objecter à la dite signification ou à la dite publication, et comme votre comité est d'opinion que l'insuffisance de publication antérieure à la présentation de la pétition ne saurait porter préjudice au défendeur ni à personne autre, votre comité recommande que la publication telle qu'elle a

été faite soit considérée comme suffisante aux fins de permettre à la pétitionnaire de poursuivre sa procédure en divorce.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération, le mercredi, 27 courant.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Massom M. Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur ligne projetée ;

De Charles McGoldrich, de Little Current, et autres d'ailleurs, demandant à être constitués sous le nom de Compagnie de chemin de fer et de pont de la Chute de Niagara et de Queenston ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever la construction de son chemin de fer ;

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant un acte qui autorise la dite compagnie à augmenter son capital social jusqu'au montant de \$5,000,000 ;

De la Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 avril 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés soit prolongé au mardi, dixième jour de mai prochain.

Votre comité recommande aussi que le délai fixé pour la réception des rapports relatifs aux bills privés, soit prolongé au samedi, vingt-huitième jour de mai prochain. Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ, 8 avril 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité recommande respectueusement que son quorum soit réduit à neuf membres.

Votre comité recommande aussi que tout nouveau sénateur et membre de la Chambre des Communes reçoive une valise en cuir et une caisse de papeterie et un nécessaire à écrire (*cabinet*).

Votre comité recommande, de plus, que le greffier du comité mixte et le commis de la papeterie de la Chambre des Communes préparent, chaque année, sous la direction du greffier de la Chambre des Communes, une liste des articles de papeterie, boîtes, valises et autres objets requis pour l'usage de la Chambre des Communes, et une estimation des sommes probables qui devront être votées par le parlement pour l'achat de ces dits articles et objets durant l'exercice commençant le 1er juillet de chaque année; et ces estimations seront soumises au président du dit comité mixte pour son approbation, et elles seront sujettes aux changements que le dit président jugera à propos d'y faire; et le dit président devra, alors, préparer les estimations des sommes requises pour les fins susdites, les signer et les transmettre au ministre des Finances dans le mois qui suivra l'ouverture de chaque session, pour son approbation; et ces estimations, si elles sont approuvées, seront soumises à la Chambre des Communes avec les autres budgets de l'année.

Votre comité recommande qu'à l'avenir, avant d'imprimer les rapports sur les fermes expérimentales, l'industrie laitière et autres rapports du comité d'agriculture et de colonisation dont la quantité, jusqu'à aujourd'hui, a été de beaucoup supérieure aux demandes des membres du Sénat et des Communes, chaque sénateur et député soit prié de donner avis au greffier du comité mixte des impressions du nombre d'exemplaires dont il aura besoin, et de cette manière il ne sera imprimé que le nombre d'exemplaires demandés.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président (Sénat.)

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, le jeudi, vingt-huit courant.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que lors du renvoi de "l'Acte concernant la loi criminelle" à un comité spécial de la Chambre des Communes, (si ce renvoi a lieu) un comité spécial

du Sénat soit nommé pour agir conjointement avec le dit comité de la Chambre des Communes, de l'agrément de celle-ci, et que le comité spécial du Sénat se compose des honorables MM. Miller, Dickey, Scott, Gowan, Power, Loughheed et Poirier.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Union des femmes missionnaires Anabaptistes des provinces maritimes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Imprimeurs du *Globe*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (45) intitulé: "Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon, et Pontypool," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (40) intitulé; "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, 27 courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," avec la preuve prise devant le dit comité ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la considération du dit rapport soit remise au jeudi, 28 courant.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté) secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé: Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mercredi, 27 courant, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 27 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McDonald (Cap-B.),	Perley,
Allan,	Flint,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Almon,	Girard,	McKay,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (L.P.-E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reiú (Caribou),
Botsford,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Scott,
Clemow,	Lewin,	Montgomery,	Sullivan,
Cochrane,	Lougheed,	Montplaisir,	Tassé,
DeBlois,	Masson,	O'Donohoe,	Vidal,
Dever,	McCallum,	Ogilvie,	Wark.
Dickey,	McClelan,	Pelletier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey :—D'Arthur O. Ganger et autres, de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Power :—De Patrick Walsh et autres, de Kingston et du district de Midland, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De H. B. Zavitz et autres, de la province d'Ontario, membres de l'Œuvre chrétienne des jeunes gens, demandant que la section canadienne de l'Exposition de Chicago soit fermée le dimanche.

De Victor R. Carpenter et autres, de Wentworth, de James Hiscott, M. P. P., et autres, et de F. A. Goring et autres, du comté de Lincoln, province d'Ontario, demandant l'élévation du droit d'importation sur les poires et les prunes.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général communique au Sénat copie d'une dépêche qu'il a reçue du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à l'adresse transmise à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, offrant à Leurs Altesses la sincère et profonde sympathie du peuple canadien à l'occasion de la mort lamentable de Son Altesse Royale le Duc de Clarence et Avondale.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 avril 1892.

[Copie.]

Canada.

Lord Knutsford à Lord Stanley de Preston.

DOWNING STREET, 31 mars 1892.

No 80.

MILORD.—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de V. S., No 81, en date du 11 courant, et de vous informer que j'ai communiqué à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles les adresses qui y étaient jointes et qui vous avaient été présentées par le Sénat et la Chambre des Communes du Canada à l'occasion du décès de S. A. R. le Duc de Clarence et Avondale.

Le Prince et la Princesse de Galles ont été très touchés de ces expressions de condoléance, et m'ont enjoint de demander à Votre Seigneurie de faire part aux deux Chambres de la législature du Canada de leurs profonds remerciements pour la sympathie exprimée dans ces adresses et qui leur a été une nouvelle consolation dans leur chagrin.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé) KNUTSFORD.

Au Gouverneur général,
Etc., etc., etc.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat copie d'une dépêche qu'il a reçue du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à une adresse présentée à Sa Majesté la Reine la priant de vouloir bien adopter les mesures qu'Elle croira nécessaires pour abroger les dispositions incorporées dans les clauses de la nation la plus favorisée des Traités négociés avec le Zollverein allemand et le Royaume de la Belgique.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 21 avril 1892.

(Copie.)

Canada—Général.

Lord Knutsford à Lord Stanley de Preston.

DOWNING STREET, 2 avril 1892.

MILORD.—J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement de Sa Majesté a étudié très attentivement votre dépêche, No 276, en date du 22 octobre 1891, dans laquelle vous transmettez à Sa Majesté une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada assemblés en parlement, priant Sa Majesté de vouloir bien prendre telles mesures qui seraient nécessaires pour dénoncer et révoquer les dispositions des traités avec le Zollverein allemand et le royaume de Belgique, mentionnées dans l'adresse.

2. Je me suis empressé de soumettre cette adresse à Sa Majesté qui a bien voulu la recevoir gracieusement et commander de la référer aux départements du gouvernement de Sa Majesté que le sujet concerne. Cela a été fait, et il est à présent de mon devoir de vous communiquer la réponse qui suit :

3. Les deux clauses mentionnées sont l'article XV du traité anglo-belge, et l'article VII du traité anglo-zollverein, et l'effet indéniable de ces deux clauses est d'empêcher,

que l'on impose dans les colonies anglaises, sur les articles provenant du Royaume-Uni, de droits inférieurs à ceux qui sont imposés sur des articles similaires provenant de la Belgique ou de l'Allemagne. De plus, aux termes de la clause de la nation la plus favorisée contenue dans la plupart des traités en vigueur entre la Grande-Bretagne et des Etats étrangers, ce privilège dont jouissent les articles belges et allemands dans les colonies anglaises, est étendu aux articles de toutes les diverses contrées qui sont parties à ces traités.

4. Le parlement du Canada désire l'abrogation de ces clauses parce que, entre autres raisons, elles sont incompatibles avec les droits et pouvoirs subséquentment conférés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord au parlement du Canada pour la réglementation du trafic et du commerce du Canada, et que leur continuation tend à produire des complications et des embarras dans un empire comme celui qui est gouverné par Sa Majesté où les colonies autonomes sont reconnues comme possédant le droit de définir leurs relations fiscales respectives avec toutes les nations étrangères, avec la mère-patrie, et les unes avec les autres.

5. En tant que le droit réclamé consiste à fixer des taux de droits douaniers s'appliquant également à toutes les nations étrangères, à la mère-patrie et aux colonies anglaises, le gouvernement de Sa Majesté ne conteste pas la proposition. Mais si elle doit être comprise comme la revendication du droit d'établir un traitement différentiel entre différentes nations étrangères ou contre la mère-patrie ou en faveur de colonies particulières, le gouvernement de Sa Majesté est obligé de faire remarquer que la réclamation est présentée dans un sens trop large; parce qu'aucun droit général tel n'a été jusqu'à présent reconnu, et il est douteux qu'il serait admis par des pays étrangers.

6. Il est inutile maintenant d'examiner si une colonie autonome peut, avec l'aide du gouvernement de Sa Majesté et au moyen de négociations par la voie diplomatique ordinaire, conclure des conventions fiscales spéciales avec un Etat étranger en particulier, ou si une telle colonie a le pouvoir, sans une législation impériale semblable à l'"Acte des droits de douanes des colonies australiennes, 1872," d'accorder un tarif différentiel en faveur de colonies particulières, car ces questions, si importantes qu'elles sont, peuvent être traitées indépendamment des traités anglo-belge et anglo-zollverein auxquels s'applique spécialement l'adresse du parlement canadien.

7. Je dois faire observer que la dénonciation de ces deux traités ne saurait, par elle-même, conférer au Canada la liberté, en matières fiscales, qu'il désire obtenir, et je suis enclin à douter si on s'est bien rendu compte, en faisant cette proposition, des changements considérables que cela entraînerait dans l'espèce.

8. Plusieurs traités commerciaux conclus par ce pays contiennent les clauses de la nation la plus favorisée, et ces traités, dans beaucoup de cas, s'appliquent à la mère-patrie et à toutes les colonies. Par conséquent, pour conférer au Canada liberté complète dans ses négociations avec des puissances étrangères, il serait nécessaire de reviser dans une large mesure les traités commerciaux existants de l'empire britannique, et la proposition implique la rupture d'importantes relations commerciales dont le Canada bénéficie actuellement.

9. Au cours de l'année dernière, le système des traités douaniers de l'Europe Centrale a été inauguré, et d'après ce système, il est plus important que jamais que ce pays ne perde pas le bénéfice des clauses des traités belge et zollverein qui assure le traitement de la nation la plus favorisée, en matières de tarif, aux produits et articles manufacturés anglais, y compris les produits et articles manufacturés du Canada et des colonies en général,—clauses qu'il serait peut-être difficile d'obtenir dans de nouvelles conventions.

10. Il faudrait se rappeler que la Puissance du Canada a déjà un commerce assez important avec l'Europe centrale. Si l'on prend l'Allemagne seule, les importations en Canada ont atteint plus des trois quarts d'un million sterling en 1890; les exportations en Allemagne s'étaient élevées d'un chiffre peu important à celui de £100,000. Ce commerce d'exportation comprend les céréales, les viandes et le fromage; et sur tous ces articles, des réductions de droit considérables sont faites par les nouveaux traités.

11. Pour ces motifs qui, j'en suis convaincu, se recommanderont d'eux-mêmes au parlement du Canada, le gouvernement de Sa Majesté s'est senti dans l'impossibilité de recommander à Sa Majesté de se rendre à la demande de l'adresse que vous avez transmise pour être soumise à Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) KNUTSFORD.

Le Gouverneur général,
Etc., etc., etc.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité des divorces auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," avec les témoignages pris devant lui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé : " Acte concernant l'aide par les sauveteurs des Etats-Unis dans les eaux canadiennes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (10) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du *Pilotage*."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de James Wright, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	DeBlois,	Macdonald,	Masson,
Bellerose,	Glasier,	(Victoria);	Montplaisir.—10.
Casgrain,	Kaulbach,	Macdonald (I.P.-É.),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKay,	Perley,
Allan,	Dobson,	McMillan,	Prowse,
Almon,	Flint,	MacInnes	Reid (<i>Caribou</i>),
Botsford,	Lewin,	(<i>Burlington</i>),	Sanford,
Boyd,	Lougheed,	Merner,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Montgomery,	Vidal,
Cochrane,	McClelan,	Ogilvie,	Wark,—27.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur la même division renversée, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à James Wright."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, douzième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le treizième rapport du comité des divorcees, auquel a été renvoyé la pétition de Hattie Adele Harrison.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Hattie Adele Harrison."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, douzième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Union des femmes missionnaires Anabaptistes des provinces maritimes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Imprimeurs du *Globe*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Acte à l'effet de rétablir et modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon, et Pontypool," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catharine à Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 12 avril 1892.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte afin d'étudier le bill (No 7), des Communes, intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," et en faire rapport, et les informant que Sir John Thompson, et Messieurs: Adams, Amyot, Baker, Brodeur, Carroll, Choquette, Coatsworth, Corbould, Curran, Daly, Delisle, Dickey, Edgar, Forbes, Fraser, Girouard (Jacques-Cartier), Kirkpatrick, Langelier, McLeod, Masson, Monet, Mulock et Weldon, agiront comme membres du dit comité mixte, si le Sénat consent à sa formation.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Miller, qu'il soit

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat se joint à elle dans la composition d'un comité mixte des deux Chambres chargé de délibérer et faire rapport sur le bill de la Chambre des

Communes, No 7, intitulé : " Acte concernant la loi criminelle," et pour l'informer que les honorables Messieurs Miller, Dickey, Scott, Gowan, Power, Lougheed et Poirier ont été nommés pour agir au nom du Sénat comme membres du dit comité mixte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (19) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Acieries et de Forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé : " Acte concernant le Bureau de Commerce de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et Compagnie," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (58) intitulé : " Acte autorisant la cession à la corporation de la cité de Toronto de certains terrains de l'artillerie en cette cité," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Perley,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Power,
Armand,	Grant,	Macdonald (L.P.-E.),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Botsford,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Montgomery,	Smith,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Cochrane,	Masson,	O'Donohoe,	Tassé,
DeBlois,	McCallum,	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McClelan,	Pelletier,	Wark.
Dobson,	McInnes (Vict., C.-B.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De G. Burgon, B.A., et autres, de St. Catharines; et, de W. Brown et autres, de Caledonia, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Girard :—De W. R. Baker, surintendant général de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, et d'autres.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que la pétition de W. R. Baker, surintendant général de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et d'autres; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certains travaux, soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a été alors lue par le greffier.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 28 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport : Conformément à la règle I concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de la pétition au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication et de la signification d'une copie du dit avis à la partie défenderesse et autres papiers renvoyés à votre comité avec la pétition de Robert Bennett, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Matilda Bennett, née Matilda McCutcheon.

1. Votre comité a trouvé que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a dûment prouvé que les règles de votre honorable Chambre ont été observées quant à la signification d'une copie du dit avis à la défenderesse en personne.

3. Votre comité a constaté que le dit avis n'avait pas, au jour de la présentation de la dite pétition, été publié pendant une période de six mois antérieurement à cette présentation, comme l'exige la règle D. Votre comité a constaté néanmoins que la publication du dit avis a eu lieu régulièrement et continûment pendant toute la période des six mois qui ont précédé la date du présent rapport.

4. Vu que le dit avis a été signifié à la défenderesse en personne et qu'elle n'a pas comparu devant votre comité pour objecter à la dite signification ou à la dite publication, et comme votre comité est d'opinion que l'insuffisance de publication antérieurement à la présentation de la pétition ne saurait porter préjudice à la défenderesse ni à personne autre, votre comité recommande que la publication telle qu'elle a été faite soit considérée comme suffisante aux fins de permettre au pétitionnaire de poursuivre sa procédure en divorce.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 28 avril 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport. Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, cinq avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," et a reçu la déposition des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 4, retranchez depuis "que" jusqu'à "il", dans la ligne 5.
Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.
Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie de charbonnages et de chemin de fer de la Nicola, Kamloops et Similkameen, compagnie constituée par la législature de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour la constituer en corporation relevant de l'autorité du Parlement du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever sa ligne projetée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa ligne.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 avril 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de Knud Sando, de Londres, Angleterre, et autres, de différents lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous

le nom de "Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre," et a constaté que la publication des avis dans la *Gazette du Canada* et les journaux locaux n'a pas eu la durée voulue. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la cinquante et unième règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill, pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Knud Sando, de Londres, Angleterre, et autres, d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre," tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," ayant été lu,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du *Pilotage*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Tassé, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," ayant été lu,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 16.)

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 29 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Allan,	Girard,	McKay,	Power,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Reid (Caribou),
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Robitaille,
Boulton,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Sanford,
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Smith,
Clemow,	Lougheed,	Montgomery,	Snowball,
Cochrane,	Masson,	Montplaisir,	Tassé,
DeBlois,	McCallum,	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McClelan,	Pelletier,	Wark.
Dobson,	McDonald (Cap-B.),	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

D'Arthur O. Granger et autres, d'Halifax, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui autorise le commissaire des brevets d'invention à prolonger le terme de certaines lettres patentes sous les numéros 23,523 et 26,162 respectivement.

De Patrick Walsh et autres, de Kingston et du district de Middland, vétérans de 1837, 38 et 39, demandant qu'on leur rende justice, et que leurs justes réclamations soient prochainement reconnues et réglées.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catharine à Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif au bill (7) concernant la loi criminelle, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier et il est comme suit:—

SALLE DE COMITÉ,

VENDREDI, 29 avril 1892.

Le comité spécial nommé pour délibérer avec un comité de la Chambre des Communes sur le bill No 7 concernant la loi criminelle, a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres et qu'il ait permission de faire rapport de temps à autre.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean au Maine et la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le département de la Commission Géologique" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott a présenté un bill (I) intitulé: "Acte concernant l'économie interne du Sénat"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (S) intitulé: "Acte concernant l'aide par les sauveteurs des Etats-Unis dans les eaux canadiennes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la chambre sans amendement.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	Macdonald (Victoria)	Robitaille,
Allan,	Glazier,	Macdonald (I.P.-E.),	Sanford,
Armand,	Howlan,	Miller,	Scott,
Botsford,	Kaulbach,	Montgomery,	Smith,
Boulton,	Landry,	Pelletier,	Snowball,
Boyd,	Lougheed,	Power,	Tassé,
Cochrane,	McDonald (Cap.B.),	Prowse,	Vidal,
DeBlois,	McKay,	Reid (Caribou),	Wark.—33.
Dickey,			

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Clemow,	Grant,	Merner,
Casgrain,	Flint,	McCallum,	Perley.—8.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour, et qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Acieries et de Forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : " Acte concernant le Bureau de Commerce de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé : " Acte autorisant la cession à la corporation de la cité de Toronto de certains terrains de l'artillerie en cette cité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le quatorzième rapport du comité des divorces auquel a été renvoyé la pétition de Robert Bennett.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (J) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert Bennett."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le seizième jour de mai prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (11) intitulé : " Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (13) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," auquel elle demande le concours du Sénat,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Poirier,
Allan,	Girard,	McMillan,	Power,
Almon,	Glazier,	Macdonald (I. P.-E.),	Prowse,
Armand,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guvémont,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Howlan,	Merner,	Sanford,
Botsford,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Boulton,	Landry,	Montgomery,	Smith,
Boyd,	Lougheed,	Montplaisir,	Snowball,
Casgrain,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McClelan,	Ogilvie,	Tassé,
Cochrane,	McDonald (Cap.-B.),	Pelletier,	Vidal,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Perley,	Wark.
Dickey,	McKay,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Flint :—De R. H. Leitch et autres, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sanford :—De Wm. Beattie Nesbitt et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Boulton :—De Stuart Heath et autres, de la part de la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et d l'Assiniboia.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald, (I. P.-E.), il a été

Ordonné, que la pétition de Stuart Heath et autres, demandant, de la part de la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia, la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte l'autorisant à prolonger

son chemin de fer jusqu'à la cité de Winnipeg, et pour d'autres objets, soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a été alors lue par greffier.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues et reçues :—

De G. B. Burgon et autres, de St. Catharines, et de W. Brown et autres, de Caledonia, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, province d'Ontario, demandant séparément que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ NO 17,

LUNDI, 2 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances de l'affaire, et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de sa seconde lecture au défendeur en personne est chose impraticable, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée en mettant copie d'icelles à la poste sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de Henry Bailey Harrison aux soins des personnes suivantes : Mrs. John Harrison, 396 College Street, Toronto, Ontario. Miss Josephine Lever Harrison, 396 College Street, Toronto, Ontario. Mrs. Frank Caverhill, 27 Shuter Street, Montréal, Québec.

Et aussi en adressant copie de ces pièces par lettre enregistrée, port payé, à ces trois personnes respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,

Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quinzième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé : " Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," ayant été lu,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (58) intitulé : "Acte autorisant la cession à la corporation de la cité de Toronto de certains terrains de l'artillerie en cette cité."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyd a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean au Maine et la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (53) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Canso à Louisbourg," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Power,
Allan,	Girard,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Glasier,	Macdonald (I.-P.E.),	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	Macdonald (Vict., C.-B.)	Reid (Caribou),
Bolduc,	Guévremont,	McInnes (Burlington),	Sanford,
Botsford,	Howlan,	Merner,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Boyd,	Landry,	Montgomery,	Snowball,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	McClellan,	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McDonald (C.-B.)	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Perley,	Wark.
Dobson,	McKay,	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acieries et de Forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Imprimeurs du *Globe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Acte concernant le Bureau de Commerce de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

29 avril 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité recommande respectueusement que son quorum soit réduit à neuf membres.

Votre comité recommande aussi que tout nouveau sénateur et membre de la Chambre des Communes reçoive une valise en cuir et une caisse de papeterie et un nécessaire à écrire (*cabinet*.)

Votre comité recommande aussi qu'au commencement de chaque session, l'Orateur de la Chambre des Communes, par l'entremise du greffier de la Chambre, donne instruction au commis de la papeterie de la Chambre de préparer un état de la quantité, de l'espèce et du prix des articles de papeterie requis pour la Chambre des Communes pour l'année fiscale suivante, et de soumettre cet état au comité mixte des Impressions du parlement aussitôt que possible après son organisation ; et que le dit comité mixte soit autorisé à examiner et reviser le dit état, et qu'il suggère les changements et améliorations à y apporтер pour la convenance des députés, et qu'il soumette ses rapports aux deux Chambres pour être pris en considération et approuvés suivant l'usage suivi jusqu'ici.

Votre comité recommande qu'à l'avenir, avant d'imprimer les rapports sur les fermes expérimentales, l'industrie laitière et autres rapports du comité d'Agriculture et de Colonisation dont la quantité, jusqu'aujourd'hui, a été de beaucoup supérieure aux demandes des membres du Sénat et des Communes, chaque sénateur et député soit prié de donner avis au greffier du comité mixte des Impressions, du nombre d'exemplaires dont il aura besoin, et de cette manière il ne sera imprimé que le nombre d'exemplaires demandés.

Votre comité soumet à la considération de cette Chambre la lettre suivante du Dr S. E. Dawson, imprimeur de la reine :

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président pour le Sénat.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 11 avril 1892.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait suivant:— Il existe un très bon rapport des débats qui ont eu pour résultat la confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et le *Hansard*, à partir de l'année 1874 contient l'histoire courante du parlement fédéral, mais il y a une lacune entre les années 1867 et 1874 qui n'est que très imparfaitement comblée par des fragments de rapports de journaux ou autres comptes rendus, rédigés sans uniformité.

L'on m'a fait observer qu'il serait important, au point de vue de l'histoire, de combler cette lacune dans nos annales au moyen d'une compilation remontant à l'origine de la confédération et composée des matériaux actuellement disséminés dans diverses publications, de manière à en faire une histoire uniforme du parlement canadien depuis sa création.

J'ai pensé que, si le comité mixte des Impressions jugeait la chose assez importante, les volumes manquants pourraient être imprimés au bureau pendant la saison morte de l'été alors que nous sommes obligés de congédier bon nombre d'ouvriers que nous employons actuellement. Le travail de compilation serait fait, bien entendu, par les personnes auxquelles le comité jugerait à propos de confier l'ouvrage, probablement les bibliothécaires du parlement. Autant que je puis en juger, l'impression et le papier pour les sept années manquantes coûteraient \$8,000 environ, auxquelles il faudrait ajouter, pour les frais de reliure, une somme additionnelle de 58 à 60 centins pour chaque exemplaire.

Si le comité approuve cette proposition, un crédit spécial devra être inséré dans le budget supplémentaire.

Bien à vous,

(Signé) S. E. DAWSON,
Imp. de la Reine, etc.

Au DR BERGIN,

Président du comité mixte des Impressions.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 3 mai 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant un acte pour l'autoriser à prolonger son chemin de fer par la Passe du Nid de Corbeau jusqu'à un point sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans la province de la Colombie-Britannique, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa ligne et pour d'autres objets;

De John J. McDonald et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Canadien (*Cie de chemin de fer de Canso à Louisbourg*)";

De C. N. Armstrong et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa."

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 3 mai 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à établir et exploiter certains fossés ou canaux pour des fins d'irrigation, et a constaté que les avis n'ont pas eu la durée voulue ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la cinquante-unième règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à élargir et exploiter certains fossés ou canaux pour des fins d'irrigation, tel que recommandé dans le treizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 3 mai 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

D'Arthur O. Granger et autres, d'Halifax, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à prolonger la durée de certaines lettres patentes portant les numéros 23,523 et 26,162 respectivement ;

De W. R. Baker, surintendant général de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, et autres, demandant que permission soit accordée à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certaines parties de sa ligne projetée ; et

De Stuart Heath et autres, demandant, au nom de la Compagnie du chemin de fer Grande jonction du Manitoba et de l'Assiniboia, que permission soit accordée à la dite compagnie de présenter un pétition en obtention d'un acte pour l'autoriser à prolonger sa voie ferrée jusqu'à la cité de Winnipeg et pour d'autres objets ;

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons que les pétitionnaires ont fait valoir pour expliquer leur retard ; il recommande de suspendre en leur faveur la quarante-neuvième règle et de leur permettre de présenter des pétitions comme ils en ont fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition d'Arthur O. Granger et autres, d'Halifax, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui autorise le commissaire des brevets d'invention à prolonger le terme de certaines lettres patentes sous les numéros 23,523 et 26,162 respectivement, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de W. R. Baker, surintendant général de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, et d'autres ; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certains travaux, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Girard :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 3 mai 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a pris en considération le bill No 47 de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Victoria sur la vie," lequel lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-sixième règle de votre honorable Chambre, et a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été dûment donnés.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on a manqué de présenter une pétition en obtention de ce bill, recommande de suspendre la cinquante-septième règle, en tant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie,"—tel que recommandé dans le quinzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Stuart Heath et autres, demandant, de la part de la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa, la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte l'autorisant à prolonger son chemin de fer jusqu'à la cité de Winnipeg, et pour d'autres objets, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Boulton :—De Stuart Heath, de la cité de Toronto, et autres d'autres lieux.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Union des femmes missionnaires Anabaptistes des provinces maritimes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (18) intitulé : " Acte concernant certains travaux de chemins de fer dans la cité de Toronto," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé : " Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McKindsey,	Power,
Allan,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Botsford,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Boyd,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Casgrain,	Masson,	Montplaisir,	Snowball,
Clemon,	McCallum,	O'Donohoe,	Sullivan,
Cochrane,	McClelan,	Ogilvie,	Sutherland,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Tassé,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Perley,	Vidal,
Dobson,	McKay,	Poirier,	Wark.
Flint,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dickey:—De Andrew Dryburgh Provand, de Londres, Angleterre, et autres; et, de la Compagnie de lumière incandescente à gaz de Welsbach (à responsabilité limitée).

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que la pétition de Andrew Dryburgh Provand, de Londres, Angleterre, et autres, demandant, au nom de la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), qu'il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte l'autorisant à émettre des obligations hypothécaires privilégiées, soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que la pétition de la Compagnie de lumière incandescente à gaz de Welsbach (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte autorisant le commissaire des brevets à accorder la prolongation de certaines lettres patentes, numérotées 23,523 et 26,162, respectivement, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Par l'honorable M. Flint:—De William Redick et autres, de Belleville, dans la province d'Ontario;

Par l'honorable M. Vidal:—Du révérend William Miller McGrath et autres, de la Puissance du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De W. Beattie Nesbitt et autres; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte d'incorporation, sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean au Maine et la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Canso à Louisbourg," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé : " Acte concernant certains travaux de chemins de fer dans la cité de Toronto," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 mai 1892.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a renvoyé le bill No 69, intitulé : "Acte concernant les témoins et la preuve" au comité spécial nommé pour délibérer avec le comité du Sénat sur le bill No 7 concernant la loi criminelle.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Poirier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Botsford,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Boyd,	Landry,	Miller,	Smith,
Casgrain,	Lougheed,	Montgomery,	Snowball,
Clemow,	Masson,	Montplaisir,	Sullivan,
Cochrane,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
DeBlois,	McClelan,	Ogilvie,	Tassé,
Dickey,	McDonald (C.-Breton),	Pelletier,	Vidal,
Dobson,	McInnes (Vict., C.-B.),	Perley,	Wark.

PRÏÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par Son Honneur le président :—D'Alex. Campbell et autres, d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Stuart Heath et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa, demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger son chemin de fer jusqu'à la cité de Winnipeg, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, et d'autres; demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certains travaux.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres, communications et rapports en la possession du gouvernement concernant l'adoption d'une heure unique, qui ont été reçus par lui depuis le mois de mai 1891.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le comité nommé pour délibérer avec un comité de la Chambre des Communes, sur le bill (7) concernant la loi criminelle, soit autorisé à considérer le bill des Communes (69) intitulé: "Acte concernant les témoins et la preuve," renvoyé au dit comité de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat autorise le comité spécial nommé pour délibérer avec un comité de la Chambre des Communes sur le bill (7) concernant la loi criminelle, à considérer le bill (69) intitulé: "Acte concernant les témoins et la preuve," renvoyé au dit comité par la Chambre des Communes.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un rapport sommaire du département de la Commission géologique pour l'année 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir documents de la session No 13a).

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général communique au Sénat copie d'une dépêche du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies en date du onze avril 1892, au sujet des adresses de condoléance du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, et de la législature de la province d'Ontario à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Duc de Clarence et Avondale.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 4 mai 1892.

Canada.—No 92.

(P.C. 1168—H.)

*Le bureau des Colonies au Gouverneur général.*DOWNING STREET,
11 avril 1892.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos dépêches Nos 80 et 91 du 11 et du 21 mars, et de vous informer que j'ai présenté à la Reine les adresses de sympathie qui les accompagnaient, votées par le Sénat et la Chambre des Communes du Canada, et la législature d'Ontario, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Duc de Clarence et Avondale.

Sa Majesté m'a ordonné de vous prier de transmettre au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada et à la législature d'Ontario ses meilleurs remerciements pour ces expressions de loyauté et de sympathie de leur part, qui ont été pour elle un nouveau soulagement à sa douleur.

J'ai, etc.,
(Signé) KNUTSFORD.

Au Gouverneur général,
Etc., etc., etc.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," ayant été lu,

L'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Pelletier,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. Boulton a proposé en amendement que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant les mots " cinq millions," dans les deuxième et troisième lignes de la première clause, et en insérant à leur place les mots " trois millions."

Après débat,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, télégraphes et havres pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (11) intitulé : "Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis,"

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (13) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Power,
Allan,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Almon,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bolduc,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Botsford,	Howlan,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Boyd,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Casgrain,	McCallum,	O'Donohoe,	Snowball,
Clemow,	McClelan,	Ogilvie,	Sutherland,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Tassé,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Perley,	Vidal,
Dobson,	McKay,	Poirier,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De William Reddick et autres, de Belleville, vétérans de 1837, 38 et 39, demandant que leurs justes réclamations soient promptement admises et réglées.

Du révérend William Miller McGrath et autres, membres de l'Union Chrétienne de Tempérance des Femmes, du Canada, demandant le droit de suffrage pour les femmes.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 8,
VENDREDI, 6 mai 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin projeté.

De Stuart Heath, de la cité de Toronto, et autres, d'autres lieux, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa, demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à prolonger son chemin de fer jusqu'à la cité de Winnipeg et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ, No 8,

VENREDI, 6 mai 1891.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de Wm Beattie Nesbitt et autres, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique.

D'Andrew Dryburgh Provand, de Londres, Angleterre, et autres, au nom de la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), demandant que permission soit accordée à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations privilégiées de première hypothèque.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons données par les pétitionnaires pour expliquer leur retard, recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en leur faveur et de leur permettre de présenter des pétitions comme ils le demandent.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de W. Beattie Nesbitt et autres, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte d'incorporation, sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique" tel que recommandé dans le dix-septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Girard :—De Wm Beattie Nesbitt et autres, de Toronto, dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Andrew Dryburgh Provand, de Londres, Angleterre, et autres, demandant, au nom de la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), qu'il soit permis à la dite Compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte l'autorisant à émettre des obligations hypothécaires privilégiées, tel que recommandé dans le dix-septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Dickey :—D'Andrew Dryburgh Provand, de Londres, Angleterre, et d'autres, au nom de la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Canso à Louisbourg," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, après " Boswell " insérez : " et ".

Page 1, ligne 10, retranchez : " et Hector Cameron ".

Page 1, ligne 12, au lieu de " Chandler " insérez : " Candler ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-B.), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence

la question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé : " Acte concernant certains travaux de chemins de fer dans la cité de Toronto," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Boulton a présenté un bill (K) intitulé : " Acte pour modifier l'Acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia."

Le dit bill a été, lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du Creek au Mouton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McMillan,	Prowse,
Allan,	Girard,	Macdonald (I. P.-E.),	Read (Quinté),
Almon,	Glasier,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Reid (Caribou),
Armand,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Sanford,
Bellerose,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Howlan,	Miller,	Smith,
Botsford.	Kaulbach,	Montgomery,	Snowball,
Boulton,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Boyd,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	McClelan,	Ogilvie,	Tassé,
Clemow,	McInnes (Vict., C.-B.),	Perley,	Vidal,
Dever,	McKay,	Poirier,	Wark.
Dickey,	McKindsey,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Kaulbach :—De la Compagnie de chemin de fer de Colonisation de l'Ottawa.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la dite pétition de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de l'Ottawa, demandant que l'acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre ne soit pas passé, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

D'Alexander Campbell et autres, d'Ottawa, province d'Ontario, demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago (1893) soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
6 mai 1892.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit :

Le comité soigneusement a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

23f. Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes d'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terrebonne se propose de conclure avec les États-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terrebonne contre les navires canadiens, de l'Acte de Terrebonne sur la boîte. (*Doc. Sess.*)

26c. Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes copie d'une dépêche qu'il a reçue du Très Honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à une adresse présentée à Sa Majesté la Reine la priant de vouloir bien adopter les mesures qu'Elle croira nécessaires pour abroger les dispositions incorporées dans les clauses de la nation la plus favorisée des Traités négociés avec le Zollverein allemand et le Royaume de Belgique. (*Doc. Sess.*)

56. Ordre général No 86 de la Cour Suprême du Canada. (*Doc. Sess.*)

58. Etat donnant le nombre de pétitions présentées à la Chambre des Communes au sujet de la prohibition, pendant la session de 1891, et indiquant,—

1. Le nombre total de pétitions présentées ;

2. Le nombre total de signatures attachées à ces pétitions ;

3. Le nombre de (1) pétitions ; et de (2) signatures,—

(a.) Par l'Eglise Presbytérienne ;

(b.) Par l'Eglise Méthodiste ;

(c.) Par l'Eglise Baptiste (chiffres séparés pour les baptistes libres) ;

(d.) Par l'Eglise Episcopale ou d'Angleterre ;

(e.) Par l'Armée du Salut ;

4. Le nombre de (1) pétitions ; et de (2) signatures pour chaque province et chaque territoire ; les noms et chiffres séparément pour chaque province et chaque territoire ;

5. Le nombre de pétitions séparées, présentées par des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance ou tous autres corps, avec les noms des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance qui ont envoyé ces pétitions, et le nombre de signatures. (*Doc. Sess.*)

65. Réponse à Ordre du 18 juin 1891—Relevé du montant d'argent dépensé dans chaque district électoral, (avec la date de la dépense) depuis la confédération, sous les chapitres suivants:—

1. Edifices publics.

2. Havres et rivières.

3. Chemins et ponts. (*Doc. Sess.*)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

20a. Réponse à Adresse du 8 mars 1892—Copie de tous rapports émanant de ministres de la couronne en vertu desquels ont été émis des mandats du Gouverneur général pendant la dernière vacance du parlement, et copie des ordres en conseil autorisant l'émission des dits mandats.

23g. Réponse à Ordre du 6 avril 1892—Copie de toute correspondance entre F. Charlebois, de Byng Inlet North, Ontario, et le département des Pêcheries, concernant le paiement d'une réclamation pour services rendus par lui au dit département.

24a. Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 avril 1892, et pour la période correspondante de 1891.

34a. Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, du 1er octobre 1890 au 1er octobre 1891.

41a. Réponse à Adresse du 21 mars 1892—

1. Copie de la décision rendue par l'officier-reviseur sur les objections faites aux noms de Lewis Allin, S. F. Glass et James P. Moore et à 226 autres noms sur la dite liste de voteurs, lesquels 229 noms ont été subséquemment rayés de la liste par l'officier-reviseur quand les objections ont été faites, mais ont cependant été imprimés sur la dite liste comme étant sujets à appel ; copies des avis d'objection à ces noms, et de la preuve faite devant l'officier-reviseur et de la décision par lui rendue à l'égard de chacun de ces noms.

2. Copie de toutes procédures dans l'appel interjeté devant le juge de cour de comté au sujet de la décision de l'officier-reviseur dans quelques-uns de ces cas ou dans tous, ainsi que copie de tout jugement ou décision rendu dans l'espèce par le susdit juge.

3. Copie du jugement rendu dans la Division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice d'Ontario au sujet de la demande présentée à la dite cour pour un *mandamus* au dit officier-reviseur concernant les dits votes ou aucuns d'entre eux, et copie du jugement de la Cour d'Appel d'Ontario relativement à cette affaire.

41b. Réponse supplémentaire à Ordre de la Chambre du 14 mars 1892—Copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur.

48a. Réponse à Ordre du 20 juillet 1891.

1. Etat détaillé des divers travaux faits aux quais de Longueuil et de Boucherville, dans le comté de Chambly, depuis le commencement des dits travaux en 1886.

2. Etat détaillé des diverses sommes d'argent déboursées par le gouvernement en rapport avec les dits travaux indiquant à quelles personnes ces diverses sommes ont été payées, pourquoi, et en vertu de quel arrangement ou contrat.

3. Copie des rapports d'ingénieurs faits au sujet des dits quais ainsi que des estimés, et aussi copie des lettres et requêtes adressées au département des Travaux Publics à ce sujet.

57. Réponse à Ordre du 17 mars 1892—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement du Canada en 1890 et 1891 pour des jetées, brise-lames, etc., dans le comté de Prince, I. P.-E., le montant dépensé pour chacun des travaux, les ouvrages donnés par voie de soumissions et à qui; aussi, le montant total voté durant les dites années et celui non dépensé.

59. Réponse à Ordre du 30 mars 1892—Etat indiquant,—

1. Les corps de milice active qui ont fait des exercices (a) chaque année; (b) tous les deux ans; (c) tous les trois ans depuis 1889 jusqu'à 1891, inclusivement.

2. Le nombre d'officiers actifs dans chaque corps, dûment qualifiés.

3. Le nombre d'officiers nommés provisoirement dans chaque corps, spécifiant ceux dont le délai de qualification est expiré.

4. Les nom, durée de service et âge de chaque officier commandant excédant soixante ans.

5. La force numérique réelle, et le nombre d'engagements dans les corps permanents d'Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick, en 1891.

60. Communication et pétition de la Chambre de commerce de Québec concernant l'abolition de tous droits perçus sur le tonnage dans le port de Québec, etc.

60a. Copie de certaines résolutions passées à une assemblée de la chambre de commerce de Halifax, concernant les mesures législatives hostiles entre le gouvernement de Terre-Neuve et celui du Canada, l'opportunité d'établir, si possible, un *modus vivendi* aux termes duquel les tarifs et mesures hostiles des deux pays pourraient être suspendus en attendant le règlement des difficultés par voie diplomatique, etc.

61. Réponse à Ordre du 29 février 1892,—Etat détaillé indiquant:—

1. Le trafic à la station de Mulgrave pendant les six mois expirés les 31 décembre 1890 et 1891; aussi, le trafic pendant les mois de janvier 1891 et 1892—le dit état devant comprendre la vente des billets, le fret reçu et celui expédié.

2. Le nombre d'employés pendant les dits mois, les salaires payés et le montant soldé pour main-d'œuvre *extra*, avec les noms de ces employés et travailleurs *extra*.

3. La somme de travail fait par l'engin auxiliaire ou de garage pendant les dites périodes et le nombre d'hommes employés aux travaux de garage, et le coût.

4. S'il y a quelqu'un employé comme préposé à la cour de la dite station, la date de sa nomination ; et s'il a un assistant, quand ce dernier a été nommé, et le salaire payé à chacun.

5. Le nombre d'hommes employés à la manœuvre du chalan à la dite station, leurs noms et la manière dont ils sont payés, que ce soit à l'heure, à la journée ou autrement.

62. Réponse à Ordre du 30 mars 1892—Copie de toutes pétitions, correspondance, lettres, télégrammes et mémoires reçus depuis 1887, demandant ou concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer d'Annapolis et Atlantique ou à une ligne de chemin de fer entre Liverpool et Shelburne et Annapolis, *viâ* Caledonia.

63. Réponse à Ordre du 28 mars 1892—Copie de toutes pétitions des chambres de commerce et des compagnies de chemin de fer et, en général, de tous documents concernant la construction d'un nouveau pont sur le canal Lachine, à Montréal.

64. Réponse à Ordre du 23 mars dernier—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le maître de poste de Saint-Césaire, comté de Rouville, ou toute autre personne au sujet des dépôts d'argent que le dit maître de poste doit faire.

66. Réponse à Ordre du 1er juillet 1891—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports, estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre des compagnies ou individus et tout département du gouvernement exécutif, et copie de tous contrats conclus depuis le premier octobre 1891, relativement au transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill (L) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des brevets et les Actes qui l'amendent."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill (M) intitulé : "Acte l'effet de refondre et modifier les actes relatifs aux biens-fonds dans les territoires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (56) intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Tobique et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du creek aux Moutons," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Power,
Allan,	Girard,	McLaren,	Prowse,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Read (Quinté),
Armand,	Grant,	Macdonald (I.-P.E.),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Vict., C.-B.)	Sanford,
Bolduc,	Howlan,	Merner,	Scott,
Botsford,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Boulton,	Landry,	Montgomery,	Snowball,
Boyd,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McClelan,	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McDonald (C.-B.)	Pelletier,	Thibaudeau,
Dever,	McInnes (Victoria),	Perley,	Vidal,
Dickey,	McKay,	Poirier,	Wark.
Dobson,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), demandant un acte qui l'autorise à émettre des obligations privilégiées de première hypothèque, et

De Wm Beattie Nesbitt et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un sommaire des états des compagnies d'assurance du Canada pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir documents de la session No. 4b)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 13, après " contenues " insérez les articles A et B.

Article A.

Nonobstant les dispositions de l'acte constitutif de la compagnie et des actes qui l'amendent, le pouvoir de la compagnie d'émettre des obligations ou débetures de temps à autre sera limité à une somme ne devant pas excéder en tout cinq cent mille piastres.

Article B.

" Les tarifs actuels ne seront pas élevés sans le consentement du gouverneur en conseil."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois, maintenant

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours

L'honorable Président du Sénat, du comité mixte de la bibliothèque du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Première réunion, 1892.

Votre comité s'est réuni dans le bureau du président du Sénat, mardi, le 2 mai, à 11 heures A.M.

Le rapport des bibliothécaires pour l'année 1891 a été lu et approuvé.

Les bibliothécaires ont été priés d'attirer l'attention du département des travaux publics sur le dommage causé aux livres de la bibliothèque et sur les inconvénients

qu'éprouvent les députés par le retard qu'apporte le département à éclairer la bibliothèque au moyen de la lumière électrique.

Un sous-comité a été nommé pour examiner certains amendements proposés au règlement qui permet aux députés d'emprunter des livres de la bibliothèque.

Un sous-comité a été choisi pour examiner les comptes de la bibliothèque.

Sur motion de M. McNeill, secondé par l'honorable G. W. Allan,

Il a été résolu à l'unanimité que le comité de la bibliothèque, vu les talents littéraires bien connus de M. W. W. Campbell, recommande qu'il soit transféré du département des chemins de fer et canaux à la bibliothèque du Parlement, où ses connaissances et ses aptitudes spéciales seraient utilisées dans l'intérêt général, et qu'une rémunération proportionnée à ses services lui soit accordée.

Le comité s'ajourne alors.

JOHN J. ROSS,
Président.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT, 9 mai 1892.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (39) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Son Honneur le Président a annoncé à la Chambre qu'il avait été informé que le député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendrait à la salle du Sénat, aujourd'hui, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et par la Chambre des Communes, pendant la présente session.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir William Johnstone Ritchie, chevalier, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député du gouverneur, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député de Son Excellence le Gouverneur général qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:

Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et Compagnie.

Acte modifiant l'Acte du Pilotage,

Acte modifiant l'Acte concernant le département de la Commission Géologique.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Acte à l'effet de rétablir et modifier l'*Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant l'aide par les sauveteurs des Etats-Unis dans les eaux canadiennes.

Acte autorisant la cession à la corporation de la cité de Toronto de certains terrains de l'artillerie en cette cité.

Acte concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur.

Acte concernant la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie des imprimeurs du *Globe*.

Acte concernant le Bureau de Commerce de Montréal.

Acte constituant en corporation l'Union des femmes missionnaires anabaptistes des provinces maritimes.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean au Maine et la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis.

Acte modifiant de nouveau l'*Acte d'inspection des bateaux à vapeur*.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: "Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Il a plu au député du Gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé: "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McKay,	Poirier,
Allan,	Flint,	McLaren,	Power,
Almon,	Girard,	McMillan,	Prowse,
Armand,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Boiduc,	Guévremont,	Merner,	Sanford,
Botsford,	Howlan,	Miller,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Montgomery,	Snowball,
Boyd,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Lougheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McCallum,	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McClelan,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Perley,	Wark.
Dickey,	McInnes (Victoria),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Bellerose :—De C. Beausoleil, président, et autres, de la Compagnie du chemin de fer de Montréal et lac Maskinongé.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la pétition de C. Beausoleil, président, et autres, de la Compagnie du chemin de fer de Montréal et lac Maskinongé, demandant un acte qui l'autorise à louer ou à vendre son chemin et ses autres propriétés à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Victoria sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé : " Acte pour modifier l'acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé : "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Tobique et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que le dit rapport soit amendé comme suit :

Paragraphe 2, ligne 2. Retranchez "et un nécessaire à écrire (*cabinet*)."

Paragraphe 3, ligne 3. Retranchez "au greffier de ce comité et."

Paragraphe 3, ligne 9. Retranchez "de temps à autre."

Paragraphe 3, ligne 10. Retranchez "suivant l'usage suivi jusqu'ici."

Retranchez tout le quatrième paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott, pour la seconde lecture du bill (I) intitulé : "Acte concernant l'économie interne du Sénat."

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Miller :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'honorable M. Abbott, Président du Conseil privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les navires de pêche canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve, de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 11 mai 1892.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Pour documents additionnels voir documents de la session No 23h.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKindsey,	Perley,
Allan,	Girard,	McLaren,	Poirier,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Power,
Armand,	Grant,	Macdonald (I. P.-E.),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bolduc,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Botsford,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Boyd,	Lougheed,	Montgomery,	Snowball,
Casgrain,	McCallum,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	McClelan,	Murphy,	Sutherland,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Tassé,
Dever,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McKay,	Pelletier,	Wark.
Dobson,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Poirier :—De E. T. Forbes et autres, de Moncton ; de Samuel H. Johnson et autres, de Norton ; et de J. Upham Fowler et autres, de Scotch Settlement, dans la province du Nouveau-Brunswick ; de Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton ; de John Hay et autres, de Truro ; de Samuel J. Mason, J. P., et autres, de French Village ; et de Alvan Hubly, J. P., et autres, de St. Margaret's Bay, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Sanford :—De N. D. McKinnon et autres, d'Osprey, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ NO 17,
JEUDI, 12 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport : Relativement au bill G, intitulé : "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en la manière prescrite par l'ordre que votre honorable Chambre a rendu le lundi, deux mai courant, sur le seizième rapport de votre comité, présenté ce même jour ;

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havros, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, après " par " insérez : " ou sur."

Page 1, ligne 32, après " pont " insérez : " et l'entreprise de la compagnie est déclarée être d'utilité générale pour le Canada."

Page 2, ligne 28, retranchez : " viendra " et insérez : " raccordera ou sera autorisée à."

Dans le titre :

Après le second " de " insérez : " la rivière."

Et conformément à la soixante et sixième règle de votre honorable Chambre, votre comité appelle l'attention de votre honorable Chambre spécialement sur les dispositions contenues dans le troisième article du dit bill, donnant pouvoir à la compagnie de construire un chemin de fer partant d'un point dans ou près le village de Buckingham et allant aboutir à la rivière Ottawa, de construire et jeter un pont sur la rivière Ottawa, et de prolonger sa voie dans la province d'Ontario depuis ce pont jusqu'à tels points qu'elle trouvera convenables pour se raccorder à des chemins de fer dans cette province,—les dites dispositions ne paraissant pas avoir été prévues dans l'avis de la pétition sur laquelle le comité des ordres permanents a fait rapport.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 11 mai 1892.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a renvoyé le bill (No 21) intitulé : "Acte pour la suppression de la littérature obscène et pour assurer la punition de certaines pratiques immorales et criminelles," au comité spécial nommé pour délibérer avec le comité du Sénat sur le bill No 7 concernant la loi criminelle.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le comité nommé pour délibérer avec un comité de la Chambre des Communes, sur le bill (7) concernant la loi criminelle, soit autorisé à considérer le bill des Communes (21) intitulé: "Acte pour la suppression de la littérature obscène et pour assurer la punition de certaines pratiques immorales et criminelles," renvoyé au dit comité de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a autorisé le comité spécial nommé pour délibérer avec un comité de la Chambre des Communes sur le bill (7) concernant la loi criminelle, à considérer le bill (21) intitulé: "Acte pour la suppression de la littérature obscène et pour assurer la punition de certaines pratiques immorales et criminelles," renvoyé au dit comité de la Chambre des Communes.

L'honorable M. Miller, du comité spécial chargé de délibérer avec le comité de la Chambre des Communes, sur le bill (7) concernant la loi criminelle, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier et il est comme suit:—

SALLE DE COMITÉ,

JEUDI, 12 mai 1892.

Le comité spécial chargé de délibérer avec le comité de la Chambre des Communes sur le bill (No 7) concernant la loi criminelle, a l'honneur de présenter son second rapport:

Le comité mixte des deux Chambres a eu sous sa considération le bill (No 7) concernant la loi criminelle et aussi le bill (No 21) à l'effet de supprimer la littérature obscène et de pourvoir à la punition de certaines pratiques immorales et criminelles, renvoyé au dit comité par la Chambre des Communes; pour la convenance des Communes, et afin que la mesure puisse être considérée en comité général avec toute la diligence possible, votre comité a résolu de faire rapport, à cette période de ses délibérations, des 302 premiers articles du bill de la loi criminelle, avec les amendements qu'il a jugé à propos de faire à certains de ces articles.

Après examen du bill No 21, il a incorporé partie des dispositions de l'article un de ce projet de loi dans l'article 177 du bill de la loi criminelle et recommande que les autres parties de ce premier bill ne soit pas adoptées.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à James Wright," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," ayant été lu,

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, vingt-septième jour d'avril passé, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," a été, conformément à la règle I, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-septième jour d'avril A. D. 1892 et le douzième jour de mai A. D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Hattie Adèle Harrison soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets et les Actes qui l'amendent," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (71) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur."

(Dans le comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 1, ligne 22, retranchez depuis "2" jusqu'à "2" dans la 26e ligne et insérez :

" L'article cinq du chapitre quarante-six des Statuts de 1891 est par le présent abrogé, et ce qui suit est substitué au paragraphe deux ajouté par le dit article cinq à l'article cent cinquante-deux du dit acte."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Les paragraphes deux, trois et quatre du dit second article ont été remis pour être considérés ultérieurement.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 2, ligne 11, retranchez depuis "cigares" jusqu'à la fin du bill et insérez le paragraphe suivant :

3. La disposition du paragraphe qui précède ne préjudiciera point aux licences actuellement en vigueur ; le ministre pourra aussi exempter de son application, pour une période d'une année au plus à compter de l'expiration d'une telle licence, toute fabrique au propriétaire de laquelle, d'après le jugement du ministre, cette disposition porterait indûment préjudice, si elle était appliquée plus tôt.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell."

Et aussi bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Canso à Louisbourg," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 mai 1892.

Les membres présents étaient—

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McKay,	Perley,
Allan,	Flint,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Girard,	McLaren,	Power,
Armand,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Botsford,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Sandford,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Boyd,	Landry,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Lougheed,	Montgomery,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	McClelan,	Murphy,	Tassé,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	McInnes (Victoria),	Pelletier,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

Edouard Joseph Langevin, écuyer, greffier du Sénat, a informé les membres présents que l'honorable John Jones Ross, Président du Sénat, avait été appelé chez lui, hier soir, par une dépêche lui annonçant que sa femme était gravement malade et qu'il ne peut être présent au fauteuil aujourd'hui.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que l'honorable M. Armand prenne le fauteuil.

Alors, l'honorable M. Armand a pris le fauteuil, du consentement unanime de la Chambre.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que, Son Honneur le président ayant été appelé chez lui par une maladie grave de sa femme et se trouvant absent, le président *pro tempore*, du consentement des membres présents, déclare la Chambre ajournée au lundi, seize courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. Armand a déclaré la Chambre ajournée jusqu'au lundi, seize courant, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 mai 1892.

Les membres présents étaient—

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKay,	Pelletier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Perley,
Almon,	Gasier,	McLaren,	Poirier,
Armand,	Grant,	McMillan,	Power,
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Bolduc,	Howlan,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Read (Quinté),
Botsford.	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Boulton,	Landry,	Merner,	Scott,
Boyd,	Lougheed,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	McCallum,	Montgomery,	Sutherland,
Clemow,	McClelan,	Montplaisir,	Vidal,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Wark.
Dever,	McInnes (Vict., C.-B.),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

Edouard Joseph Langevin, écuyer, greffier du Sénat, a informé les membres présents que Son Honneur le Président était retenu chez lui par une maladie grave de sa femme, et qu'il ne peut être présent au fauteuil aujourd'hui.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que l'honorable M. Girard prenne le fauteuil.

Alors, l'honorable M. Girard a pris le fauteuil, du consentement unanime de la Chambre.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que, Son Honneur le président étant retenu chez lui par une maladie grave de sa femme, le président *pro tempore*, du consentement des membres présents, déclare la Chambre ajournée à mercredi prochain, à quatre heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. Girard a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à mercredi prochain, à quatre heures de l'après-midi.

Mercredi, 18 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,
Allan,	Drummond,	McKay,	Pelletier,
Almon,	Flint,	McKindsey,	Perley,
Armand,	Girard,	McLaren,	Poirier,
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Power,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Boulton,	Howlan,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lougheed,	Montgomery,	Tassé,
DeBlois,	McCallum,	Montplaisir,	Vidal,
Dever,	McClelan,	O'Donohoe,	Wark.
Dickey,	McDonald (Cap.B.),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Power :—De William Slack et autres, de Kingston et du district de Midland, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott :—De Matilda Bennett, de cité de Toronto, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. T. Forbes et autres, de Moncton ; de Samuel H. Johnson et autres, de Norton ; et de J. Upham Fowler et autres, de Scotch Settlement, dans la province du Nouveau-Brunswick ; de Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton ; de John Hay et autres, de Truro ; de Samuel J. Mason, J. P., et autres, de French Village ; et de Alvan Hubly, J. P., et autres, de St. Margaret's Bay, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant qu'il ne soit passé aucune mesure pouvant porter atteinte à la liberté religieuse du peuple canadien.

De N. D. McKinnon et autres, d'Osprey, dans la province d'Ontario, demandant séparément que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée le dimanche.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Tobique et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Boyd, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du creek aux Moutons," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 30, retranchez depuis "6" jusqu'à "acquérir" et insérez: "La compagnie pourra, pour l'irrigation de terres et la création de pouvoirs hydrauliques, creuser, construire, entretenir et exploiter dans l'enceinte du district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, un fossé ou canal d'irrigation partant de la rivière Haute, à l'ouest du chemin Macleod, et venant aboutir au ou près le confluent de la petite rivière aux Arcs et de la rivière aux Gros Ventres; aussi un fossé ou canal d'irrigation partant de ou de près la source de la petite rivière aux Arcs et venant aboutir à la rivière aux Gros Ventres vers l'embouchure de la petite rivière aux Arcs; aussi un fossé ou canal d'irrigation partant du creek aux Moutons, à l'ouest du chemin Macleod, et venant aboutir à la rivière Haute ou à la rivière aux Gros Ventres, ainsi que tous fossés ou canaux transversaux ou d'embranchement nécessaires."

Page 2, ligne 17, après "l'eau" insérez: "pour l'irrigation."

Page 2, ligne 19, retranchez "et" et insérez: "ou."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.
 Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.
 La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
 Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
 Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11, après " compagnie" insérez : " et pour les fins de location ou d'arrangements de trafic, ou d'union, jonction ou fusion avec toute autre compagnie de chemin de fer, sera considérée et comptée comme capital social de la compagnie."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.
 Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
 La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
 Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
 Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :
 Page 1, ligne 24, retranchez " trois " et insérez : " quinze."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
 Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.
 Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
 La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
 Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial des divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
VENDREDI 13 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, douzième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison." et a reçu les dispositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dispositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill, sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain. Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
LUNDI, 16 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport :

Relativement au bill (J), intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Bennett," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne ;

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit rapport a été adopté en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des divorces, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

LUNDI, 16 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport : Relativement au bill (F), intitulé : "Acte pour faire droit à James Wright," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse on personne ;

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,

Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit rapport a été adopté en conséquence.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 13 mai 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

De E. Peplow et autres, de Peterborough et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom d'Association des Meuniers du Dominion ;

De la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 13 mai 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De W. Beattie Nesbitt et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique " ;

De la Compagnie d'éclairage au gaz incandescent Welsbach (à responsabilité limitée), demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à accorder un prolongement de certains brevets d'invention numérotés 23,523 et 26,162 respectivement ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de certaines parties de sa voie ;

De la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), demandant un acte qui l'autorise à émettre des obligations privilégiées de première hypothèque, et a constaté que dans ces différents cas, les avis n'ont pas eu la durée voulue ; votre comité, ayant trouvé satisfaisante les raisons données pour expliquer le retard des pétitionnaires, recommande de suspendre la cinquante-unième règle en leur faveur, vu que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Wm Beattie Nesbitt et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique, tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant qu'il soit passé un acte prolongeant le délai dans lequel elle doit achever certains travaux, tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie d'éclairage au gaz incandescent de Welsbach (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte autorisant le commissaire des brevets à accorder la prolongation de certaines lettres patentes, numérotées 23,523 et 26,162, respectivement tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), demandant un acte qui l'autorise à émettre des obligations privilégiés de première hypothèque, tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Miller, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif au bill (7) concernant la loi criminelle, a présenté son troisième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit : —

SALLE DE COMITÉ,

LUNDI, 16 mai 1892.

Le comité spécial chargé de délibérer avec le comité de la Chambre des Communes sur le bill. (No 7) concernant la loi criminelle, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité mixte des deux Chambres a continué de prendre en considération le bill (No 7) concernant la loi criminelle, et pour les raisons exposées dans son deuxième rapport, il a l'honneur de faire rapport à la Chambre des Communes, des articles 303 à 532 inclusivement, du dit bill de la loi criminelle, avec les amendements qu'il a jugé à propos de faire à certains de ces articles.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier les actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au vendredi, vingt-sept courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : "Acte pour faire droit à Robert Bennett," ayant été lu

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingt-neuvième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Robert Bennett," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-neuvième jour d'avril A.D. 1892 et le seizième jour de mai A.D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé : Que le dit bill pour faire droit à Robert Bennett, soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé : "Acte pour faire droit à James Wright," ayant été lu

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, vingt-septième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à James Wright" a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-septième jour d'avril A. D. 1892, et le douzième jour de mai A. D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à James Wright, soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des brevets et les Actes qui l'amendent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (71) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé : "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins."

Aussi le bill (C) intitulé : " Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead," et aussi le bill (D) intitulé : " Acte pour faire droit à Ada Donigan," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (42) intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte *constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (72), intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde, fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (60), intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (75), intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Carl Auer Von Welsbach et autres," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (80), intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Howlan, La Chambre s'est ajournée.

Judi, 19 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Fliut,	McLaren,	Perley,
Allan,	Girard,	McMillan,	Poirier,
Almon,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Armand,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Bolduc,	Howlan,	Macpherson	Reid (Caribou),
Botsford,	Kaulbach,	(Sir David Lewis),	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Merner,	Sanford,
Boyd,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Casgrain,	McCallum,	Montgomery,	Sullivan,
Clemow,	McClelan,	Montplaisir,	Sutherland,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Tassé,
Dever,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dickey,	McKay,	Pelletier	Wark.
Dobson,	McKindsey,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "dans" jusqu'à "ainsi" dans la ligne 32 et insérez : "cette partie du district d'Alberta située au sud du cinquantième parallèle de latitude là où il traverse le dit district".

Page 2, ligne 12, après "l'eau" retranchez "ou" et insérez : "pour l'irrigation ou procurer".

Page 2, ligne 14, retranchez "et" et insérez : "ou".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé : "Acte pour modifier l'Acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande Junction du Manitoba et de l'Assiniboia," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 27, après "embranchements," insérez: "construits ou donnés à l'entreprise."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial des divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 19 mai 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport, comme suit:

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, 18 mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à James Wright," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet, avec le présent rapport, les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 8, retranchez: "onze" et insérez "un."

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (72) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique."

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord."

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Carl Auer Von Welsbach et autres," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (75) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Carl Auer Von Welsbach et autres."

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (80) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un rapport des commissaires chargés par une commission en date du 14 novembre 1891, de faire une enquête sur certains sujets relatifs au service civil à Ottawa.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 79.)

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 mai 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McKindsey,	Perley,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Poirier,
Armand,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Botsford,	Howlan,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boulton,	Kaulbach,	Macpherson	Read (Quinté),
Boyd,	Landry,	(Sir David Lewis),	Reid (Caribou),
Casgrain,	Lougheed,	Merner,	Robitaille,
Cleynow,	McCallum,	Miller,	Scott,
DeBlois,	McClelan,	Montgomery,	Sutherland,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Montplaisir,	Tassé,
Dickey,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dobson,	McKay,	Pelletier,	Wark.
Flint,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De William Slack et autres, de Kingston et de Midland District, vétérans de 1837, 38 et 39, demandant qu'on leur rende justice, et que leurs justes réclamations soient prochainement reconnues et réglées.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 20 mai 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport :

Votre comité a examiné la pétition suivante et trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas.

De J. P. Whitney et autres, demandant un acte pour reviser et amender l'acte qui incorpore la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Carl Auer Von Welsbach et autres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Abbott, Président du Conseil privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les navires de pêche canadiens par les autorités de Terre-Neuve, de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 mai 1892.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table :—

(*Pour documents additionnels voir documents de la session No 23j.*)

L'honorable M. Abbott, Président du Conseil privé de la Reine au Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat le rapport de la Commission Royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du service civil, et d'autres matières se rattachant au service civil en général.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 mai 1892.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir documents de la session No 79.)

L'honorable M. McDonald (C.-B.), secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé:

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au lundi, 6 juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Clemow a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Kaulbach :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée au lundi, trentième jour de mai courant, à huit heures du soir.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé en amendement à l'amendement :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au mardi, trente et unième jour de mai courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en consideration du dix-huitième rapport du comité des divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison" ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, premier jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée au mardi, trente et un courant, à huit heures du soir.

Mardi, 31 mai 1892.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey,	McKay,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKindsey,	Power,
Armand,	Girard,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	Macdonald (I.-P. E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	MacInnes (Burlington),	Sanford,
Casgrain,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McClelan,	Montplaisir,	Tassé,
Dever,	McDonald (C.-B.)	O'Donohoe,	Vidal,
	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie du rapport de la Commission chargée de s'enquérir de l'industrie de la pêche et de la mise en conserves du saumon dans la Colombie-Britannique, ainsi que copie des règlements concernant la surveillance et la restriction de la pêche dans les rivières et estuaires de cette province.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres, du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (72) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre une nouvelle réponse supplémentaire à une Adresse du Sénat en date du 14 septembre 1891, demandant toute correspondance échangée entre Son Excellence le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 88.)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt et unième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à James Wright," ayant été lu,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à James Wright," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (L) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets et les Actes qui l'amendent."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (71) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (I) intitulé : "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (39) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta."

Aussi le bill (23) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du creek aux Moutons, et

Aussi le bill (64) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (70) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Association des Meuniers de la Puissance," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (16) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité, d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott a présenté un bill (N) intitulé : "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Sanford,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 1er juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson,	McMillan,	Power,
Almon,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	Merner,	Reid (Caribou),
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Robitaille,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Sanford,
Chaffers,	McCallum,	Montplaisir,	Scott,
Clemow,	McClelan,	O'Donohoe,	Sullivan,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Sutherland,
Dever,	McInnes (Victoria),	Pelletier,	Tassé,
Dickey,	McKay,	Perley,	Vidal,
	McKindsey,	Poirier,	Wark.

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial des divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

MERCREDI, 1er juin 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, dix-huitième jour de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la préambule du bill (J) intitulé : "Acte pour faire droit à Robert Bennett," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité est d'avis que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé d'une manière satisfaisante. Il en est venu à cette décision parcequ'un seul témoin a été appelé pour établir le fait d'adultère dont se plaint le demandeur, et que le témoignage de ce témoin n'est pas positif et concluant. Votre comité recommande donc que le dit bill ne soit pas adopté.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport du bureau des examinateurs du service civil, pour l'année expiré le 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir documents de la session, No 16b.)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (72) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique," ayant été lu,

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement :

Que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant le neuvième article du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon,	Grant,	McKay,	Read (Quinté),
Clemow,	McClelan,	O'Donohoe,	Reesor.—14.
DeBlois,	McDonald (C.-B.),	Perley,	
Dever,	McInnes (Victoria),	Power,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McMillan,	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Girard,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Armand,	Glasier,	MacInnes	Reid (Caribou),
Bellerose,	Guévremont,	(Burlington),	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	McCallum,	Montgomery,	Sutherland,
Cheffers,	McKindsey,	Montplaisir,	Vidal.—31.
Dickey,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," ayant été lu,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (I) intitulé: "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 2 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson, Flint,	McKindsey, McLaren,	Power, Prowse,
Allan,	Girard,	McMillan,	Read (Quinté),
Almon,	Glasier,	Macdonald (I.P.-E.),	Reesor,
Armand,	Grant,	Macdonald (Victoria),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Guévremont,	MacInnes (Burlington),	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Casgrain,	McCallum,	Montgomery,	Sullivan,
Chaffers,	McClellan,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	McDonald (Cap.-B.),	O'Donohoe,	Tassé,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Perley,	Vidal,
Dever,	McKay,	Poirier,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Sullivan :—De John H. Roblin et autres, de Kingston et du Midland district, dans la province d'Ontario.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre un relevé indiquant le nombre d'heures employées pour composer le compte-rendu quotidien des débats du Sénat, et le nombre d'ems assemblés, y compris les corrections, à venir au vingt mai dernier.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 85.)

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que cette Chambre est d'opinion que le temps est arrivé de mettre fin aux concessions de terres en faveur des compagnies de chemin de fer dans le Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des Pêcheries de la Puissance du Canada, pour l'année 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 11.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 16, retranchez " dans la Grande-Bretagne," et insérez : " en Canada."

Page 1, ligne 25, retranchez depuis " Ottawa " jusqu'à " et " dans la 33e ligne.

Page 1, ligne 37, retranchez depuis " sera " jusqu'à " et " dans la première ligne de la page 2, et insérez : " d'un million de piastres."

Page 2, ligne 6, retranchez " d'octobre " et insérez : " de septembre."

Page 2, ligne 18, retranchez depuis " sterling " jusqu'à " 9 " dans la 28e ligne.

Page 2, ligne 29, retranchez depuis " Pacifique " jusqu'à " pour " dans la 32e ligne.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dever,	McKay,	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Dickey,	McKindsey,	Power,
Allan,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Almon,	Drummond,	McMillan,	Read (Quinté),
Armand,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Robitaille,
Bolduc,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Sutherland,
Casgrain,	McCallum,	Miller,	Tassé,
Chaffers,	McClelan,	Montgomery,	Vidal,
Clemow,	McDonald (Cap-B.),	Montplaisir,	Wark.
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada; demandant que permission lui soit accordée de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa ligne.

L'honorable M. Miller, du comité spécial chargé de délibérer avec le comité de la Chambre des Communes, sur le bill (7) concernant la loi criminelle, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
Jeudi, 2 juin 1892.

Le comité spécial chargé de délibérer avec le comité de la Chambre des Communes sur le bill (No 7) concernant la loi criminelle, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité mixte des deux Chambres a continué de prendre en considération le bill (No 7) concernant la loi criminelle, et il a l'honneur de soumettre à la Chambre des Communes les articles dont il n'a pas encore fait rapport, ainsi que les amendements qu'il a jugé à propos d'apporter à certains des dits articles et aux formules de la première annexe du dit bill.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 13.)

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (71) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur."

(En comité).

L'article deux a été reconsidéré :

Le paragraphe deux du dit article a été retranché ;

Le paragraphe trois a été adopté ;

Le paragraphe quatre a été retranché.

Le titre a été de nouveau lu et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Meuniers de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (H) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre."

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (87) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (65) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton : Que cette Chambre est d'opinion que le temps est arrivé de mettre fin aux concessions de terres en faveur des compagnies de chemin de fer dans le Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Après un nouveau débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 juin 1892.

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les membres présents étaient—

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey, Girard,	McMillan, Macdonald (I.P.-E.),	Perley, Poirier,
Allan,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Power,
Almon,	Guévremont,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Armand,	Kaulbach,	Macpherson	Read (Quinté),
Bellerose,	Landry,	(Sir David Lewis),	Reid (Caribou),
Bolduc,	McCallum,	Merner,	Scott,
Boulton,	McClelan,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	McDonald (Cap-B.),	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	McInnes (Victoria),	Montplaisir,	Tassé,
Clemow,	McKay,	O'Donohoe,	Vidal,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier, .	Wark.
Dever,	McLaren,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De John H. Roblin et autres, de Kingston et du Midland district, vétérans de 1837, 38 et 39, demandant qu'on leur rende justice, et que leurs justes réclamations soient prochainement reconnues et réglées.

L'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres, pétitions, télégrammes, correspondance, mémoires et communications adressés au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres relativement à la nomination d'un successeur à feu le juge Wetmore, de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert Bennett," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Dever, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (82) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey,	McKindsey,	Perley,
Allan,	Dobson,	McLaren,	Poirier,
Almon,	Flint,	McMillan,	Power,
Armand,	(Girard, \	Macdonald (I. P.-E.),	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	Macdonald (Vict., C.-B.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Grant,	Macpherson	Reesor,
Boulton,	Guévremont,	(Sir David Lewis),	Reid (Caribou),
Casgrain,	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Scott,
Clemow,	McCallum,	Montgomery,	Sullivan,
Cochrane,	McClelan,	Montplaisir,	Sutherland,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Murphy,	Tassé,
Dever,	McInnes (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
	McKay,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 48, retranchez les mots : "dont ils sont grevés" et insérez : "de tout tel individu ou compagnie envers toute municipalité."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ, No 8,

MARDI, 7 juin 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a l'honneur de présenter son vingt-unième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie;

La pétitionnaire ayant donné des raisons satisfaisantes pour expliquer son retard, votre comité recommande de suspendre en sa faveur la quarante-neuvième règle et de lui accorder la permission qu'elle demande.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada; demandant que permission lui soit accordée de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa ligne, tel que recommandé dans le vingt et unième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Vidal:—De la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 8,
MARDI, 7 juin 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (87) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," qui lui a été renvoyé par application de la cinquante-sixième règle, et a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été dûment donnés.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on a manqué de présenter une pétition en obtention de ce bill, recommande de suspendre la cinquante-septième règle, en tant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (87) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," tel que recommandé dans le vingt-deuxième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le bill (87) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au jeudi, seize du courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McLaren,	Pelletier,
(Sir John Caldwell),	Dobson,	McMillan,	Perley,
Allan,	Girard,	Macdonald (I. P.-E.),	Poirier,
Almon,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Power,
Armand,	Guéremont,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Bellerose,	Kaulbach,	Macpherson	Read (Quinté),
Bolduc,	Landry,	(Sir David Lewis),	Reid (Caribou),
Boulton,	Masson,	Merner,	Scott,
Casgrain,	McCallum,	Miller,	Sullivan,
Chaffers,	McClelan,	Montgomery,	Sutherland,
Clemow,	McDonald (C.-Breton),	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	McInnes (Vict., C.-B.),	Murphy,	Vidal,
DeBlois,	McKay,	O'Donohoe,	Wark.
Dever,	McKindsey,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Meuniers de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McInnes (Burlington), a proposé:

Que le droit de deux cents piastres payé au greffier du Sénat par Robert Bennett lors de la présentation de sa pétition pour obtenir un acte de divorce d'avec sa femme, Matilda Bennett, soit remboursé au dit Robert Bennett, moins les frais faits, et que toutes pièces produites à l'enquête par le dit pétitionnaire lui soient retournées.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés à la dite motion:

"Excepté la pièce No 1, produite par la défenderesse, Matilda Bennett, sous la cote C, à l'appui de sa pétition contre le bill, ainsi que toutes autres pièces produites par elle, lesquelles lui seront retournées; et que le greffier du Sénat fasse prendre et garde en dépôt des copies conformes de toutes les pièces rendues aux parties."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que l'amendement fait hier au dit bill, à savoir:—

"Page 3, ligne 48, retranchez les mots: "dont ils seront grevés" et insérez: "de tout tel individu ou compagnie envers toute municipalité," soit maintenant retranché et remplacé par l'amendement suivant:—

Page 3, ligne 48, après "grevés" insérez: "aussi à charge des obligations résultant de tout contrat ou convention conclu avec toute municipalité."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre, les cartes accompagnant le rapport du département de l'Intérieur pour l'année 1891.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 13.*)

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey,	McKay,	O'Donohoe,
Allan,	Dobson,	McKindsey,	Pelletier,
Almon,	Drummond,	McLaren,	Perley,
Armand,	Flint,	McMillan,	Poirier,
Bellerose,	Girard,	Macdonald (I. P.-E.),	Power,
Bolduc,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boulton,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Casgrain,	Guévremont,	Macpherson	Reesor,
Chaffers,	Kaulbach,	(Sir David Lewis),	Scott,
Clemow,	Landry,	Merner,	Sullivan,
Cochrane,	Masson,	Miller,	Sutherland,
DeBlois,	McCallum,	Montgomery	Tassé,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Montplaisir,	Vidal,
	McInnes (Victoria),	Murphy,	Wark

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada ; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certaines parties de sa voie.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée),” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :—

Page 1, ligne 38, après “ sterling,” insérez : “ mais les dites obligations privilégiées n'auront pas priorité sur les obligations en circulation de la Compagnie, ni sur les responsabilités consenties par elle avant la passation du présent acte.”

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Almon,	McCallum,	Power,
Chaffers,	Pelletier,	Scott.—7.
Grant,		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Abbott,	Dever,	McKindsey,	Merner,
(Sir John Caldwell),	Dickey,	McLaren,	Montgomery,
Allan,	Dobson,	McMillan,	Montplaisir,
Armand,	Drummond,	Macdonald	Murphy,
Bellerose,	Flint,	(Victoria),	O'Donohoe,
Bolduc,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Boulton,	Glasier,	MacInnes	Prowse,
Casgrain,	Guévremont,	(Burlington),	Sullivan,
Clemow,	Kaulbach,	Macpherson	Vidal,
Cochrane,	Landry,	(Sir David Lewis),	Wark.—39.
DeBlois,	McKay,	Masson,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé : " Acte pour modifier l'Acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, après " soit " insérez : " préalablement."

Page 1, ligne 24, retranchez depuis " adopté " jusqu'à " et " dans la ligne 26 et insérez : " par les deux tiers des voix données à une assemblée générale spéciale " des actionnaires régulièrement convoquée dans le but de la prendre en considération, à laquelle assemblée seront personnellement présents ou représentés par " fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du " capital social."

Page 1, ligne 28, retranchez depuis " l'entreprise," jusqu'à " compagnie " inclusivement, lignes 31-32.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 1, retranchez " Sa " et insérez : " Considérant que la Compagnie " du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa, a demandé par " sa requête, qu'il soit passé un Acte à l'effet de modifier ainsi que ci-dessous énoncé, " l'Acte constitutif de la compagnie, et qu'il est à propos d'accéder à cette demande : " A ces causes, Sa."

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre. demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé : Acte à l'effet de faire revivre et modifier les Actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (N) intitulé : Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey,	McLaren,	Pelletier,
Allan,	Dobson,	McMillan,	Perley,
Almon,	Flint,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Armand,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Power,
Bolduc,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Boulton,	Grant,	Macpherson	Read (Quinté),
Casgrain,	Kaulbach,	(Sir David Lewis,)	Reesor,
Chaffers,	Landry,	Merner,	Scott,
Clemow,	McCallum,	Miller,	Smith,
Cochrane,	McDonald (Cap-B.),	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Montplaisir,	Vidal,
Dever,	McKay,	Murphy,	Wark.
	McKindsey,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état de la subvention payée à la Compagnie du chemin de fer Albert-Sud, avec indication de la date des paiements et des personnes auxquelles ils ont été faits ; aussi, copie de

la correspondance relative à cette subvention, des lettres ou télégrammes en demandant le paiement, et de tous rapports présentés par les ingénieurs ou inspecteurs du gouvernement, qui ont inspecté le dit chemin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de l'enquête faite sur l'administration du canal Welland par A. F. Wood, écuyer, commissaire, à St. Catharines, en 1889.

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ, No 8,

VENDREDI, 10 juin 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer Midland, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certaines parties de sa voie, et a trouvé que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu ; votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle en faveur de la pétitionnaire, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer Midland du Canada ; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certaines parties de sa voie, tel que recommandé dans le vingt-troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott a présenté un bill (O) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé : " Acte pour modifier l'Acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (N) intitulé : " Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dever, Dickey,	McKindsey, McMillan.	Poirier, Power,
Allan,	Flint,	Macdonald (I.P.-E.).	Prowse,
Almon,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté)
Armand,	Glasier,	Macpherson	Reesor,
Bellerose,	Grant,	(Sir David Lewis),	Scott,
Bolduc,	Guévremont,	Merner,	Smith,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Clemow,	McDonald (C.-Breton),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
DeBlois,	McKay,	Pelletier,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier les Actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott a présenté un bill (P) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison."

Et aussi le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à James Wright," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin à passagers de la cité d'Ottawa," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dickey,	McLaren,	Perley,
Allan,	Flint,	McMillan,	Poirier,
Almon,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Bolduc,	Kaulbach,	Macpherson	Reesor,
Boulton,	Landry,	(Sir David Lewis),	Scott,
Casgrain,	McCallum,	Merner,	Smith,
Chaffers,	McClelan,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	McDonald (Cap.B.),	Montgomery,	Sutherland,
Cochrane,	McInnes (Victoria),	Montplaisir,	Tassé,
DeBlois,	McKay,	O'Donohoe,	Vidal,
Dever,	McKindsey,	Pelletier,	Work.

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
18 mai 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatifs aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Le comité recommande que M. H. A. Botterell, du bureau de distribution, soit promu au grade de commis de seconde classe.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président pour le Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son neuvième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
20 mai 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Le comité recommande que chaque membre de la Chambre des Communes élu depuis la dernière session du parlement, reçoive du commis de la papeterie de cette Chambre une boîte de papeterie.

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

23i. Réponse à Ordre du 14 mars 1892,—Etat indiquant le nombre de navires terreneuviens, le chiffre de leurs équipages et le nombre d'établissements fixes de pêches, reconnus comme appartenant à des habitants de Terre-Neuve, avec le nombre des personnes y employées, qui ont fait la pêche, l'an dernier, en tout ou en partie dans les eaux du Labrador canadien et des Îles de la Madeleine.

41b. Réponse à Ordre du 9 mai 1892,—Relevé du nombre de voteurs dans les divers districts électoraux de la Colombie-Anglaise, et du nombre de voteurs dans chaque arrondissement de votation du district électoral.

77. Réponse à Ordre du 2 mai 1892,—Copie du certificat de l'ingénieur en chef intérimaire portant que des travaux pour une valeur de \$32,000 payées à Bancroft et Connolly avaient été faits en sus de tous certificats précédents pour le bassin de radoub de Kingston, tel que mentionné dans le rapport de l'Auditeur général, page C—119.

78. Réponse à Ordre du 14 mars 1892.—

1. Copie de la circulaire émise le 10 juin 1891, par le département de la Marine, au sujet des "droits" pour les marins malades en Canada.

2. Liste des personnes auxquelles cette circulaire a été adressée.

3. Copie de toutes les réponses reçues.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président pour le Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
10 juin 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatifs aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

23 j. Message de Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre des Communes des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par les autorités de Terre-Neuve, de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers. (*Doc. Sess.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 20 mai 1892.

61c. Réponse à l'Ordre du 13 avril 1892,—Relevé des dépenses faites à même les recettes pour améliorations permanentes, prolongements, additions et facilités (à l'exclusion des travaux ordinaires d'entretien et de réfection) sur le réseau du chemin de fer Intercolonial, du 30 juin 1881 au 1er juillet 1891. Le dit relevé devant indiquer, d'une manière sommaire, les dites dépenses pour chaque branche de service aussi exactement que les comptes pourront le permettre. (*Doc. Sess.*)

84. Réponse à l'Ordre du 1er mars 1892,—Etat indiquant le nombre de Commissions royales instituées, chaque année, depuis la Confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

25a. Réponse supplémentaire à l'Ordre du 3 mars 1892,—Etat donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu.

26e. Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 11 au 20 mai dernier, et pour la période correspondante de 1891.

26f. Relevé pour dix jours des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 31 mai dernier, et la période correspondante de 1891.

50a. Réponse à l'Ordre du 30 mars 1892,—Etat indiquant—

1. Le nombre et la situation de chacune des fermes expérimentales.

2. Le montant dépensé dans chacune d'elles, séparément, depuis leur création.

3. Le nom et le salaire de chacun des employés dans chacune des fermes, avec un état des autres avantages que chaque employé reçoit du gouvernement.

63a. Réponse à l'Ordre du 11 mai 1892,—Copie de tous documents, mémoires et correspondance échangés entre le gouvernement, la corporation et la chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes, concernant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un pont sur la rivière Richelieu, devant relier à la cité de Sorel le chemin de fer "Montréal et Sorel."

73a. Réponse à Ordre du 11 mars 1892,—Copie de tous levés hydrographiques, plans, devis, contrats, rapports et papiers se rapportant au nouveau chenal du Rapide des Galops;

2. Copie de tous rapports d'ingénieurs sur l'accident arrivé au steamer "Traveler" qui a touché fond dans le Rapide des Galops en octobre 1889.

3. Copie de tous rapports (s'il en est) émanant d'aucuns capitaines de bateaux à vapeur sur l'état du dit chenal.

4. Relevé du coût des études faites par des ingénieurs en 1891.

5. Copie des rapports des ingénieurs envoyés pour faire le relevé de ce chenal en 1891.

6. Copie de la preuve faite au sujet de la profondeur, des quantités, etc.

79. Message de Son Excellence transmettant à la Chambre des Communes le rapport de la Commission Royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil et d'autres matières se rattachant au service civil en général.

80. Réponse à Adresse du 2 mai 1892,—Etat indiquant, pour l'année dernière (1891),—

1. Le nombre de demandes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé pour une décision, ordonnance ou instruction concernant aucune des matières ou choses que le dit comité, aux termes de l'Acte des chemins de fer, a le pouvoir ou l'autorité de traiter.

2. La nature de la demande, en termes généraux.

3. Les noms des membres de l'honorable Conseil privé qui (a) ont instruit chacune de ses demandes; (b) qui étaient présents à une ou plusieurs des séances ajournées et à la décision finale; (c) dans les cas où il y a eu ajournement, les dates de l'instruction, et des ajournements subséquents ou des ajournements pour décision finale.

4. Etat indiquant la manière dont on a disposé de chacune des dites demandes, savoir: accordée ou refusée, ou accordée en partie.

80a. Réponse à Adresse du 2 mai 1892,—

1. Copie de toutes demandes ou plaintes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé concernant les matières ou choses mentionnées dans les paragraphes *k*, *l*, *m*, *n*, et *p*, de la clause onze de l'Acte des chemins de fer.

2. Les noms des personnes qui ont porté ces plaintes ou contre lesquelles elles ont été faites.

3. La manière dont on a disposé de ces demandes ou plaintes.

81. Réponse partielle à Ordre du 23 mars 1892,—Etat indiquant quels édifices fédéraux sont éclairés par l'électricité; les divers systèmes en usage dans chaque édifice, lumière à arc ou à incandescence; le nombre de lumières de la force de 16 bougies ou l'équivalent employées dans chaque édifice; le coût de chaque lumière de la force de 16 bougies ou l'équivalent dans chaque édifice, et le coût moyen annuel de l'éclairage de chaque édifice. Indiquant aussi dans quels édifices les appareils sont la propriété du gouvernement et sont entretenus par lui, et dans le cas contraire, le courant électrique est-il fourni par des stations centrales ou par des particuliers. Aussi, indiquant dans les cas où le courant électrique est fourni du dehors, si le renouvellement des lampes est à la charge du gouvernement. Si oui, dans quels édifices et quel en est le coût annuel. Aussi, les noms des personnes qui ont entrepris d'éclairer aucun de ces édifices, ainsi que les noms ou désignations des édifices et les dates et durée de chacun de ces contrats. Aussi, indiquant quels édifices publics du Canada sont éclairés au gaz et le coût annuel de l'éclairage de chacun de ces édifices.

82. Réponse à Ordre du 2 mai 1892,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions, demandes et autres documents concernant la destitution du maître de poste d'Eugenia et la nomination de son successeur.

83. Réponse à Ordre du 16 mai 1892.—Noms des conducteurs de malles mis à leur retraite avec le nombre d'années de service, le salaire de la dernière année de service de chacun d'eux, et aussi les noms de ceux qui ont eu plusieurs années ajoutées à leur temps de service.

85. Etat (Sénat) du nombre d'heures employées à la composition quotidienne des "Débats" du Sénat, etc., jusqu'au 20 mai.

86. Réponse à Adresse du 25 avril 1892.—Copie de la pétition présentée et produite dans la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, sous l'autorité de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, contre l'élection de Joseph A. Gillies pour le comté de Richmond, N.-E., à l'élection générale tenue le 5me jour de mars 1891, avec les dates de la production et présentation de la dite pétition. Aussi, copie de tous papiers et documents se rapportant aux procédures suivantes dans la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse :—

1. Requête à l'honorable juge en chef pour prolonger le délai pour fixer l'instruction de cette pétition.

2. Requête pour fixer la date de l'instruction de la pétition devant être entendue devant leurs Honneurs le juge Weatherbe et le juge Graham, mais entendue devant Son Honneur le juge Weatherbe, siégeant seul le 19 novembre 1891.

3. L'ordre émis par le dit juge Weatherbe siégeant seul pour l'instruction de la dite pétition, fixant le 8 décembre 1891 pour la dite instruction.

4. L'avis, en date du 28 novembre 1891, de l'appel de cette décision de l'honorable juge Weatherbe interjeté devant la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse pour les raisons suivantes :—

(a) Parce qu'il n'avait pas juridiction d'émettre tel ordre ou la partie de cet ordre prolongeant le délai.

(b) Parce que six mois s'étaient écoulés depuis la présentation de la pétition.

(c) Parce que le temps et le lieu n'avaient pas été fixés dans les six mois de la date à laquelle la pétition avait été présentée.

(d) Parce que le prolongement de délai accordé par le dit ordre n'avait pas été donné sur demande à cette fin appuyée d'affidavits, et qu'il n'appert pas du dit ordre et qu'il n'y avait pas raison de croire à l'époque où il a été émis, que les fins de la justice nécessitaient cette prolongation.

(e) Parce que le répondant n'a reçu avis d'aucune demande pour prolonger le délai fixé pour le commencement de l'instruction.

(f) Parce qu'un seul juge n'avait pas juridiction de fixer l'époque et le lieu de l'instruction.

(g) Parce que l'instruction de la pétition ne peut être commencée pendant le terme de la cour à laquelle les juges qui doivent instruire la dite pétition sont obligés de siéger.

5. L'avis de motion sur le dit appel pour le 3 décembre 1891.

6. La fixation, par Son Honneur le juge Weatherbe, juge senior, du dit 3 décembre 1891 pour l'audition devant la Cour Suprême.

7. L'ajournement de l'audition à un jour ultérieur.

8. Le jugement de la Cour Suprême dans cette cause.

9. La règle de la Cour Suprême en date du 19 décembre 1891 rejetant l'ordre de Son Honneur le juge Weatherbe qui fixait la date de l'instruction de la dite pétition.

10. La date à laquelle leurs Honneurs les juges Weatherbe et Graham ont reçu copie de l'ordre de la Cour Suprême rejetant le dit ordre du juge Weatherbe au sujet de la dite instruction.

11. La date à laquelle les dits juges ont fait rapport à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes qu'ils avaient instruit la dite pétition et déclaré l'élection du dit Joseph A. Gillies nulle, et son siège en parlement vacant.

12. La date de la requête adressée à Son Honneur le juge Weatherbe pour surseoir à la décision au sujet de la pétition en attendant la décision de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse sur la question de juridiction, et le rejet de cette requête.

Aussi, copie des diverses pétitions présentées et produites dans la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, en vertu de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, contre l'élection de Sir John S. D. Thompson, et de MM. C. H. Tupper, C. E. Kaulbach, J. B. Mills, N. W. White et Hugh Cameron, pour six des divers comtés de la pro-

vince de la Nouvelle-Ecosse, à l'élection générale tenue le 5 mars 1891; aussi, copie de tous papiers et documents en rapport avec les diverses procédures dans les dites causes dans la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse.

87. Réponse à Ordre du 30 mars 1892.—Copie de tous comptes, réclamations et certificats présentés et transmis du 1er juillet 1885 jusqu'à date, au gouvernement du Canada par chaque juge de la cour Supérieure de la province de Québec, en sa qualité de tel juge, pour toutes dépenses de voyage et d'hôtel dans une place autre que celle dans laquelle tel juge est tenu de résider, ou dans laquelle il a, de fait, résidé, soit pour y avoir siégé ou agi en telle qualité, ou pour y avoir tenu une cour pour des affaires civiles, criminelles ou autres; aussi, un état détaillé des diverses sommes payées en conformité de ces comptes, réclamations et certificats.

88. Réponse supplémentaire à Adresse du Sénat en date du 14 septembre 1891,—Copie de toute correspondance échangée entre Son Excellence le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet.

Le comité recommande que les rapports des délégués des fermiers-tenanciers qui ont été autorisés pour impression et qui sont encore dans le Bureau de l'Imprimerie, soient envoyés à Sir Charles Tupper, Haut Commissaire du Canada, pour être distribués dans le Royaume-Uni.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,

Président pour le Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 5 mai 1892, pour copie des lettres, communications et rapports en la possession du gouvernement, concernant l'adoption d'une heure unique, qui ont été reçus par lui depuis le mois de mai 1891.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session, No 90.)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale."

L'honorable Sir John Caldwell Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé en retranchant le quatrième paragraphe de l'article sept.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dever,	McKay,	Pelletier
(Sir John Caldwell),	Dickey,	McLaren,	Perley,
Allan,	Dobson,	McMillan,	Poirier,
Almon,	Flint,	Macdonald (I. P.-E.),	Power,
Armand,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Boulton,	Grant,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Chaffers,	McCallum,	Montgomery,	Tassé,
Clemow,	McDonald (Cap-B.),	Montplaisir,	Vidal,
Cochrane,	McInnes (Victoria),	Murphy,	Wark.
DeBlois,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Vidal:—De Mary K. Hunter et autres, de Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, et de Nellie Wright et autres, membres de l'Union chrétienne de tempérance des femmes de la Puissance du Canada.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte à l'effet de faire revivre et modifier les Actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 38, après "pont" insérez l'article A.

" Article A.

" La portion du dit pont qui traversera la partie navigable du second détroit de Burrard-Inlet devra ou être placé à une hauteur libre de cent cinquante pieds au moins au-dessus du niveau des hautes eaux, ou contenir une travée mobile ou tournante d'une ouverture libre de cent cinquante pieds au moins."

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au mardi, vingt et un du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (I) intitulé: "Acte concernant l'économie interne du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (71) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, 21 courant, à huit heures du soir.

56 VICTORIA.

Mardi, 21 juin 1892.

La Chambre s'est réunie à 8 heures du soir.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dever, Dobson,	McKay, McKindsey,	Perley, Poirier,
Allan,	Flint,	McMillan,	Power,
Almon,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Price,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	Lougheed,	Montplaisir,	Tassé,
Clemow,	McCallum,	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Wark.
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Pelletier,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait accordé la permission de s'absenter au Vénérable Archidiacre Lauder, D.C.L., chapelain du Sénat, et que pendant son absence ses fonctions sont remplies par le révérend Thomas Bailey, d'Ottawa.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Girard,—Du conseil municipal de la paroisse de Belœil, dans le comté de Verchères, dans la province de Québec.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit rayé de l'ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (O) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et retranché.

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 29, après "liquidateur," insérez :

2. La cour pourra aussi rendre un ordre prescrivant comment on disposera des livres, comptes et documents de la compagnie et du liquidateur, et elle pourra prescrire qu'ils soient déposés à la cour ou autrement conservés suivant qu'elle le jugera à propos.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

Le quatrième article a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (93) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 22 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dever,	McKay,	Perley,
(Sir John Caldwell),	Dobson,	McKindsey,	Poirier,
Allan,	Flint,	McMillan,	Power,
Almon,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	Longheed,	Montplaisir,	Tassé,
Clemow,	McCallum,	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	McDonald (Cap.B.),	Ogilvie,	Wark.
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Pelletier	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Mary K. Hunter et autres, de Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, et de Nellie Wright et autres, membres de l'Union chrétienne de tempérance des femmes de la Puissance du Canada, demandant le droit de suffrage pour les femmes

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ, 13 mai 1892.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son septième rapport :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

23h. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers. (*Doc. Sess.*)

66a. Réponse à l'Ordre du 23 mars 1892,—Copie de toute correspondance, rapports, etc.; qui ont pu être échangés entre le gouvernement canadien et Sir Douglas Fox ou tout autre ingénieur, depuis le 1er septembre 1891, au sujet de la construction d'un tunnel entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme, sous le détroit de Northumberland. (*Doc. Sess.*)

68. Réponse à l'Adresse du 14 mars 1892,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement canadien ou aucun de ses membres et le gouvernement anglais, ou entre les autorités du Canada et toute personne ou personnes au sujet de l'admission du bétail vivant venant des Etats-Unis, et copie de tous ordres en conseil à ce sujet. (*Doc. Sess.*)

70. Réponse à l'Adresse du 30 mars 1892,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales ou le gouvernement de Terre-Neuve, ou entre aucun membre ou représentant de quelqu'un de ces gouvernements, touchant l'admission de Terre-Neuve dans la Puissance du Canada, y compris toute correspondance ou télégrammes adressés au Haut-Commissaire ou venant de lui, sur ce sujet, et tous rapports au conseil et minutes du conseil s'y rapportant. Aussi, copie de toutes conditions ou offres qui ont pu être soumises au gouvernement de Terre-Neuve ou à quelqu'un de ses membres au sujet de l'entrée de cette Ile dans la fédération canadienne. (*Doc. Sess.*)

71. Réponse à l'Adresse du 10 mars 1892,—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs, et ordres en conseil concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, reçus ou passés pendant les cinq dernières années et non encore soumis à la Chambre, ainsi que tous rapports d'explorations ou d'arpentages ordonnés à ce sujet par le gouvernement du Canada pendant la dite période. (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

26d. Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 30 avril écoulé, et pour la période correspondante de 1891.

47a. Réponse à l'Adresse du 10 mars 1892,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux pour les sections 11, 12 et 13 du canal de Soulanges projeté, indiquant,—

- (a) le montant collectif de chaque soumission ;
- (b) la quantité de chaque classe de travaux dans les cédules de chaque section ;
- (c) le montant de chaque soumission, en détail, tel que calculé d'après le produit de la quantité et du prix de chaque item ;
- (d) Copie de tous rapports en conseil et ordres en conseil concernant ces soumissions ;
- (e) Copie de tous rapports d'ingénieurs sur chacune des dites sections ;
- (f) Copie, en détail, de tous les estimés des ingénieurs pour chaque section, donnant la quantité, le prix et le montant de chaque classe de travaux dans les cédules ;
- (g) Copie de toute correspondance concernant les dites soumissions.

47b. Réponse à Ordre du 17 mars 1892,—Rapports d'ingénieurs qui ont décidé la construction du canal de Beauharnois, rapports d'ingénieurs en faveur de la construction du canal de Saulanges, et rapports, lettres, etc., d'ingénieurs ou de capitaine ou pilotes s'objectant à la construction du canal à Soulanges.

61a. Réponse à Ordre du 4 avril 1892,—Copie de tous rapports et correspondance entre le département des Chemins de fer et les surintendants des divers services de l'Intercolonial au sujet de l'accident arrivé à Truro à un train sous la conduite du conducteur H. D. Archibald, et concernant sa destitution subséquente.

61b. Réponse à Ordre du 2 mai 1892,—Etat indiquant la quantité de terrain additionnel acheté le long ou dans le voisinage des chemins de fer de l'Etat pour donner plus de facilités au trafic ou pour autres fins; la quantité achetée ou payée entre le 1er juillet 1891 et le 1er avril 1892; le nom du vendeur et le prix d'achat; l'objet pour lequel la propriété sert ou doit servir.

67. Réponse à Ordre du 9 mars 1892,—Qu'une carte de la Puissance du Canada soit déposée sur le bureau de la Chambre, indiquant les limites des townships, comtés et divisions électorales dans chaque province, et le nombre de votes inscrits dans chaque township, pour chaque candidat, lors de l'élection générale de mars 1891.

69. Réponse à Ordre du 14 mars 1892,—Copie de toutes soumissions reçues pour travaux de gravure ou d'impression depuis 1882, et de tous contrats conclus à ce sujet, y compris le contrat de l'année actuelle. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet depuis 1882.

72. Réponse à Adresse,—Copie des instructions annexées à la commission des lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada.

73. Réponse à Ordre du 14 mars 1892,—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, pétitions ou autres documents concernant l'exploration ou le creusement du chenal du Rapide des Galops; aussi, état indiquant les travaux exécutés par le remorqueur *Iroquois*, appartenant au gouvernement, et les services rendus par le nommé John Stitt en rapport avec le dit remorqueur.

74. Réponse à Adresse du 4 avril 1892,—Copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie des Filatures de coton de la Puissance (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires. Aussi, copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie canadienne des Filatures de coton teint (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires.

75. Réponse à Ordre du 2 mai 1892,—Copie de toute correspondance concernant la nomination de W. H. Ingram comme percepteur de douane à Saint-Thomas, Ont.

76. Réponse à Adresse du 2 mai 1892,—Copie de toute correspondance, mémoires et documents échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes personnes, compagnies ou corporations, sur l'opportunité de libérer le comté de Pontiac de toute ou partie de sa dette de chemin de fer.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président pour le Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement proposé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," ayant été lu

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, a proposé:

Que le dit amendement ne soit pas adopté maintenant, mais que le rapport soit renvoyé au dit comité, pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Clemow,	McKindsey,	Montplaisir,
Allan,	Cochrane,	McMillan,	O'Donohoe,
Almon,	DeBlois,	Macdonald (Victoria)	Ogilvie,
Armand,	Dobson,	Macdonald (I.P.E.),	Read (Quinté),
Bolduc,	Girard,	MacInnes	Sutherland,
Boulton,	Glasier,	(Burlington),	Tassé,
Casgrain,	Guévremont,	Miller,	Vidal.—29.
	Lougheed,	Montgomery,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bellerose,	Kaulbach,	Merner,	Prowse,
Chaffers,	McCallum,	Pelletier,	Reesor,
Dever,	McDonald (C.-B.),	Perley,	Scott,
Flint,	McInnes (Victoria),	Poirier,	Sullivan,
Grant,	McKay,	Power,	Wark.—20.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (P) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 12, retranchez "prochain" et insérez: "mil huit cent quatre-vingt-douze."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 23 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dever, Dobson,	McKay, McKindsey,	Pelletier,
Allan,	Flint,	McMillan,	Perley,
Almon,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Power,
Bellerose,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Bolduc,	Guévremont,	Merner,	Read (Quinté),
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Reesor,
Casgrain,	Landry,	Montgomery	Scott,
Chaffers,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Murphy,	Sutherland,
Cochrane,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Tassé,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
			Wark

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du conseil municipal de la paroisse de Belceil, comté de Verchères, province de Québec, demandant que le bill intitulé : " Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," en autant qu'il a rapport à la province de Québec, ne soit pas adopté.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 24 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs.

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson, Flint,	McKindsey, McMillan,	Perley, Poirier,
Allan,	Girard,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Armand,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Bolduc,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Boulton,	Guévremont,	Merner,	Reesor,
Casgrain,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Chaffers,	Lougheed,	Montgomery,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	McDonald (Cap-B.),	Murphy,	Tassé,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	McKay,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le rapport relatif au bill (65) intitulé : " Acte constituant en

corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," a présenté le rapport suivant :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 8,
VENDREDI, 24 juin 1892.

Le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du mercredi, vingt-deux courant, renvoyant à votre comité pour qu'il le prit de nouveau en considération son rapport du mercredi, quinze juin courant, sur le dit bill, a considéré de nouveau le dit rapport et a maintenant l'honneur de rapporter le dit bill, sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le septième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Flint,	McKay,	Pelletier,
Allan,	Girard,	McKindsey,	Perley,
Arnand,	Glasier,	McMillan,	Poirier,
Bellerose,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bolduc,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boucherville, de,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté)
Casgrain,	Landry,	Merner,	Scott,
Chaffers,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Montgomery,	Sutherland,
Cochrane,	McClelan,	Montplaisir,	Tassé,
DeBlois,	McDonald (C.-Breton),	Murphy,	Vidal,
Dever,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre, le rapport du Commissaire du corps de police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et, il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 15.)

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 28 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson, Flint,	McKay, McKindsey,	Perley, Poirier,
Armand,	Girard,	McLaren,	Power,
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Prowse,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Reesor,
Boulton,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Chaffers,	Lougheed,	Montgomery,	Sutherland,
Clemow,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	McClelan,	Murphy,	Vidal,
DeBlois,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Wark.
Dever,	McInnes (Victoria),		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (65) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," ayant été lu, L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition des mots suivants à la fin du quatrième article :

" Et pourvu aussi que la portion du dit pont qui traversera la partie navigable du second détroit de Burrard-Inlet soit à une hauteur libre de cent cinquante pieds au moins au-dessus du niveau des hautes eaux, ou bien contienne une travée roulante ou tournante d'une ouverture libre de cent-cinquante pieds au moins."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit.

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Grant,	McInnes (Victoria),	Power,
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Prowse,
Casgrain,	Kaulbach,	McLaren,	Reesor,
Chaffers,	Landry,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
De Blois,	McCallum,	Perley,	Sullivan,
Dever,	McClelan,	Poirier,	Wark.—26.
Flint,	McDonald (C.-B.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Montgomery,
(Sir John Caldwell),	Girard,	MacInnes	Murphy,
Clemow,	Lougheed,	(Burlington),	Vidal.—13.
Cochrane,	McMillan,	Miller,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets et les actes qui l'amendent " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 7, retranchez depuis le premier " qui " jusqu'à " aura."

Page 1, ligne 30, retranchez depuis " serment " jusqu'à " 4 ", dans la ligne 32.

Page 2, ligne 8, après " retirée " insérez " sans le consentement par écrit de chacun des actionnaires enregistrés du brevet ou de quelque partie du brevet."

Page 2, ligne 9, retranchez depuis " 2 " jusqu'à " révoqué " dans la ligne 10, tous deux inclusivement.

Page 4, ligne 8, retranchez " 50 " et insérez " 25."

Page 4, ligne 13, retranchez " 25 " et insérez " 10."

Page 4, ligne 16, après " objet " insérez ce qui suit comme article 10 :

Article 10.

Le présent Acte ne s'appliquera qu'aux brevets émis après sa sanction.

Dans le titre.

Après "modifiant" insérez "de nouveau" et retranchez "et les Actes qui l'amendent."

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (89) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (59) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été:

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 30 juin 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson, Girard,	McKay, McKindsey,	Poirier, Power,
Allan,	Glasier,	McLaren,	Prowse,
Armand,	Grant,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	Macdonald (I.P.-E.),	Reesor,
Bolduc,	Kaulbach,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Boulton,	Lougheed,	MacInnes (Burlington),	Smith,
Casgrain,	McCallum,	Miller,	Sutherland,
Chaffers,	McClelan,	Montgomery,	Tassé,
Clemow,	McDonald (Cap-B.),	Ogilvie,	Vidal,
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Perley,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 30 juin 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions de John A. McDonald et autres, de Victoria, Cap-Breton, et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la "Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort Qu'Appelle"; de B. W. Folger et autres, demandant un acte qui les autorise à construire et exploiter un chemin de fer de ceinture à ou près la cité de Kingston, dans la province d'Ontario ;

Votre comité a constaté que des avis de ces pétitions ont paru pendant tout le temps voulu dans la *Gazette du Canada*, mais aucune preuve n'a été apportée devant votre comité pour établir que des avis analogues aient été publiés dans les journaux locaux.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 30 juin 1892.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province de Québec, demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province d'Ontario;

Votre comité a constaté qu'un avis de cette pétition a paru pendant tout le temps voulu dans la *Gazette du Canada*, mais que les avis qui en ont été donnés dans les journaux locaux sont insuffisants sous le rapport de la durée.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Miller, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, auquel a été renvoyé le bill (No 7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
JEUDI, 30 juin 1892.

Le comité spécial chargé de délibérer avec un comité de la Chambre des Communes sur le bill (No 7) concernant la loi criminelle, et auquel a été renvoyé le bill (No 69) concernant les témoins et la preuve, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Le comité mixte des deux Chambres a eu sous sa considération le bill (69) concernant les témoins et la preuve et a décidé d'en faire rapport avec divers amendements.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets et les actes qui l'amendent."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (59) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 juillet 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Dobson, Girard,	Macdonald (I.-P. E.), Macdonald (Victoria),	Poirier, Power,
Allan,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Almon,	Grant,	Macpherson	Read (Quinté),
Armand,	Guévremont,	(Sir David Lewis),	Reesor,
Bellerose,	Kaulbach,	Miller,	Robitaille,
Boucherville, de,	Lougheed,	Montgomery,	Scott,
Boulton,	McCallum,	Montplaisir,	Smith,
Casgrain,	McClelan,	Murphy,	Snowball,
Chaffers,	McDonald (C.-B.)	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McMillan,	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain à onze heures du matin, et que pour le reste de la session, la Chambre siège tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi; à moins qu'elle ne s'ajourne plus tôt; et qu'alors elle reste ajournée à trois heures de de l'après-midi, chaque séance devant être considérée comme une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (89) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (98) intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Trois-Rivières," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (67) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1891," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (76) intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 6, retranchez "de l'alinéa suivant" et insérez: "des alinéas suivants."

Page 1, ligne 8, après "Pommes" insérez: "(i) Fromage."

Page 2, ligne 1, retranchez "et" et insérez: "tel que modifié par."

Page 2, ligne 2, retranchez "sont révoqués" et insérez: "est révoqué."

Page 2, ligne 4, après "Acte" insérez: "tel que décrété par."

Page 2, ligne 5, après "et" insérez: "modifié par."

Page 2, ligne 6, retranchez "sont révoqués" et insérez: "est révoqué."

Page 2, ligne 33, après "marquer" insérez: "4. L'inspecteur pourra percevoir un droit n'excédant pas dix centins par chaque colis qu'ils inspectera; et ce droit couvrira les frais d'ouverture et de fermeture des colis."

Page 3, ligne 4, après "uniforme" insérez ce qui suit comme article 111:—

Article 111.

"Le Gouverneur en conseil pourra établir des règlements pour l'inspection du fromage et l'étampage des colis le contenant, et faire un tarif des honoraires et frais à payer à l'inspecteur pour cette inspection."

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération à la première séance de la Chambre, demain.

Alors l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à demain à onze heures du matin.

Mardi, 5 juillet 1892.

La Chambre s'est réunie à onze heures du matin.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott (Sir John Caldwell),	Flint, Girard,	Macdonald (I. P. -E.), Macdonald (Victoria),	Power, Prowse,
Allan,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Almon,	Grant,	Macpherson	Robitaille,
Armand,	Guévremont,	(Sir David Lewis),	Scott,
Bellerose,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Boucherville, de	Lougheed,	Montgomery,	Snowball,
Boulton,	McCallum,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	McClelan,	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Tassé,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Deblois,	McKindsey,	Perley,	Wark.
Dever,	McLaren,	Poirier,	
Dobson,	McMillan,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour prier cette Chambre de vouloir bien transmettre au Sénat l'exemplaire du bill original concernant la loi criminelle, qui a servi en comité de toute la Chambre, pour que cet exemplaire soit déposé sur la table du Sénat pendant la discussion qui aura lieu au Sénat sur la deuxième lecture de ce bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (89) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1891," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (76) intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," ayant été lu,

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

Sur motion de Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à trois heures cette après-midi, et qu'il y soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à trois heures cette après-midi.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présent étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott	Dobson,	McMillan,	Pelletier,
(Sir John Caldwell),	Flint,	Macdonald (I.P.E.),	Perley,
Allan,	Girard,	Macdonald	Poirier,
Almon,	Glasier,	(Victoria),	Power,
Armand,	Grant,	MacInnes	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	(Burlington),	Read, (Quinté),
Bolduc,	Kaulbach,	Macpherson	Scott,
Boucherville, de	Lougheed,	(Sir David Lewis),	Smith,
Boulton,	McCallum,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	McClelan,	Montgomery,	Sullivan,
Chaffers,	McDonald (C.B.),	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Murphy,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	O'Donohoe,	Vidal,
Dever,	McLaren,	Ogilvie,	Wark.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 2,
MARDI, 28 juin 1892.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

1. En conformité de l'ordre de votre honorable Chambre du 29 septembre 1891, rendu sur la recommandation du comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pour la session de 1891, votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1891 et il les a trouvés corrects.

2. Les comptes montrent que la somme totale reçue par le greffier durant la dite année fiscale se compose des montants suivants :

Lettres de crédit.....	\$114,000 00
Lettres de change.....	253 11
En caisse.....	2,182 77
Total.....	\$116,435 88

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :

Paiements par chèques.....	\$79,563 87
Remises par lettres de change.....	253 11
Dépôt au crédit du receveur général (ou dont il est autrement rendu compte).	2,182 77
Balance en banque, fin de l'année fiscale, annulée par l'auditeur général.....	34,436 13
Total.....	\$116,435 88

3. La somme affectée à la papeterie pour 1891-92 était de \$5,988, et le montant déboursé pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1892 restera dans les limites de cette affectation. L'estimation de la dépense de ce chef pour l'année fiscale qui prendra fin le 30 juin 1893, est la même que celle de l'an dernier, savoir : \$5,988.

4. Votre comité recommande qu'à la prochaine session l'on fournisse à chaque sénateur la petite valise ou boîte ordinaire de papeterie.

5. Vu que William L. Lambkin, messenger, sert d'assistant au commis de la papeterie, votre comité recommande de lui accorder une augmentation de cinquante piastres (\$50), son salaire actuel étant de six cents piastres (\$600).

6. Votre comité recommande que la somme de cent piastres (\$100) soit mise à la disposition du comité spécial chargé d'assister Son Honneur le président du Sénat dans l'administration du restaurant, pour être employée à payer l'aide et la surveillance nécessaires.

7. Votre comité recommande que les trois pages premiers en âge soient informés que leurs services ne seront pas requis après la présente session.

8. Votre comité recommande que deux des vacances qui vont avoir lieu dans le service des pages ne soient pas remplies.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à la première séance, demain.

L'honorable Président du Sénat, du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Seconde réunion.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni une seconde fois dans le bureau du président du Sénat, mardi matin, le 28 juin, à 10 A M.

Le rapport des sous-comité des règlements est lu et adopté.

Le rapport du comité d'audition est lu et adopté.

Copie de ces rapports est annexée aux présentes.

Le comité s'ajourne alors.

JOHN J. ROSS.

Bureau du Président du Sénat,
Ottawa, 28 juin 1892.

Le sous-comité chargé d'examiner les règlements concernant l'usage des livres de la Bibliothèque par les membres du parlement pendant la session, a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Le sous-comité est d'avis que les livres suivants, savoir :—

1. Débats du parlement impérial.
2. Rapports sur les lois.
3. Revues légales.
4. Débats du Canada et des colonies.
5. Les papiers parlementaires de la Grande-Bretagne.
6. Les Statuts du Canada et des provinces.
7. Ouvrages sur la pratique et le gouvernement parlementaire.
8. Compilations statistiques.

9. Les papiers du Congrès des Etats-Unis et autres ouvrages similaires qui sont constamment en usage parmi les députés ne devraient pas être emportés de la Bibliothèque sauf pour usage pendant un débat et durant une séance de l'une ou l'autre Chambre; et qu'il soit enjoint aux bibliothécaires de s'assurer de la rentrée de ces livres à la fin de la séance de la Chambre.

Votre comité est d'opinion que les règles générales, actuellement en vigueur, concernant l'usage de la Bibliothèque par les députés sont suffisamment explicites, sauf l'exception faite ci-dessus.

Toutefois votre comité considère qu'il est opportun que l'attention des députés soit attirée sur ces règlements et qu'ils devraient exercer leurs privilèges en tenant compte des intérêts de la Bibliothèque et des besoins de leurs collègues en ce qui concerne le nombre de livres pris en une fois et la durée pendant laquelle ils les gardent.

G. W. ALLAN,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1892 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 1946 à 2316 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres A, B, C et D de 1891-92 respectivement et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (1er juillet 1891) à venir au 1er juin 1892, aussi un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pendant la même période.

A. R. McCLELAN,
J. SCRIVER.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 1er juin 1892.

RELEVÉ CLASSIFIÉ PAR SUJETS DE DÉPENSES POUR LIVRES ET RELIURE, DU
1ER JUILLET 1891 AU 31 MAI 1892.

Religion, Philosophie et Education.....	\$ 535 99
Histoire et Biographie.....	2,029 93
Géographie et Voyages.....	461 98
Science.....	630 47
Arts utiles.....	528 44
Beaux-arts.....	302 61
Jeux et amusements.....	41 31
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	293 14
Belles-lettres.....	881 03
Encyclopédies et Revues.....	1,737 99
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,260 98
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.....	559 75
Almanachs d'adresses.....	74 86
Reiure canadienne.....	653 44
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	531 13
Total	\$11,523 05

Alors sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été .

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à la deuxième séance, demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott pour la seconde lecture du bill (76) intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," ayant été lu,

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à la Cour Suprême pour qu'elle exprime son opinion sur la constitutionnalité de cette mesure, en tant que le Parlement devrait déterminer le mode d'après lequel se fera le remodèlement des circonscriptions électorales, en laissant toutefois à des experts sa mise à exécution conformément à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Après débats.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton, en amendement à la motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, pour la seconde lecture du bill (76) intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes,"

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

Boulton,
McClelan,

McInnes (Victoria), Pelletier,
O'Donohoe, Power,

Scott,—7.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

Abbott (Sir John Caldwell),	Girard, Glasier,	Macdonald (Victoria),	Murphy, Ogilvie,
Allan, Almon, Bolduc, Casgrain, Clemow, DeBlois, Dever, Dobson,	Guévremont, Kaulbach, McCallum, McDonald (Cap-B.) McKindsey, McLaren, McMillan,	Macdonald (I.P.E.), MacInnes (Burlington), Macpherson (Sir David Lewis), Miller, Montgomery, Montplaisir,	Perley, Prowse, Read (Quinté), Smith, Snowball, Sutherland, Tassé, Vidal.—35.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (98) intitulé : " Acte concernant les commissaires du havre de Trois-Rivières."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 28, retranchez : " six " et insérez " cinq " ; retranchez : " et payable " et insérez : " en créant un fonds d'amortissement d'un pour cent par an qui sera appliqué au paiement du capital, les dits intérêts et fonds d'amortissement payables."

Les articles deux à six inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1891."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (N) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale."

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Mercredi, 6 juillet, 1892.

La Chambre s'est réunie à onze heures du matin.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les Honorables messieurs

Abbott,	Flint,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Girard,	Macdonald (Victoria),	Power,
Allan,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Prowse,
Almon,	Grant,	Macpherson	Read (Quinté),
Armand,	Guévremont,	(Sir David Lewis),	Sanford,
Bellerose,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Bolduc,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Boulton,	McCallum,	Montplaisir,	Snowball,
Casgrain,	McClelan,	Murphy,	Sullivan,
Chaffers,	McDonald (C. B.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McLaren,	Perley,	Wark.
Dobson,	McMillan,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (7) intitulé : " Acte concernant la loi criminelle," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre et qu'il y soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit amendé comme suit :—Dans la première ligne du septième paragraphe, retranchez " trois " et insérez " deux " ; et dans la première ligne du huitième paragraphe, retranchez les mots " deux des " et insérez " les."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (76) intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le paragraphe deux du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (s) inclusivement, a été lu et agréé.

Le paragraphe trois du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (v) inclusivement, a été lu et agréé.

Le paragraphe quatre marqué (a) du dit deuxième article, a été lu et agréé.

Le paragraphe cinq du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (c) inclusivement, a été lu et agréé.

Le paragraphe six du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (e) inclusivement, a été lu et agréé.

Le paragraphe sept du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (c) inclusivement, a été lu et agréé.

L'alinéa (d) ayant été lu, il a été proposé de l'amender en retranchant "Marquette" et en insérant à la place "Macdonald."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée.

Le dit alinéa (d) a été agréé.

L'alinéa (e) ayant été lu, il a été proposé de l'amender en retranchant "Macdonald" et en insérant à la place "Portage-la-Prairie."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée.

Le dit alinéa (e) a été agréé.

Les alinéa (f) et (g) du dit paragraphe sept ont été lus et agréés.

Le paragraphe huit du dit deuxième article depuis (a) jusqu'à (c) inclusivement, a été lu et agréé.

Les articles trois, quatre et cinq ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à trois heures cette après-midi.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir Joh Caldwell),	Flint, Girard,	McMillan, Macdonald (I.P.E.),	Perley, Power,
Allan,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Almon,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Armand,	Guévremont,	Macpherson (Sir David Lewis),	Sanford,
Bellerose,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Bolduc,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Boulton,	McCallum,	Montplaisir,	Snowball,
Casgrain,	McClelan,	Murphy,	Sullivan,
Chaffers,	McDonald (C.B.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McLaren,		Wark.
Dobson,			

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général ce soir à huit heures.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le second rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 5, retranchez "de."

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le troisième article ayant été lu,

Page 1, ligne 19, le paragraphe (b) a été remis.

Les paragraphes suivants ont été amendés comme il suit:

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "feu" jusqu'à "poudre" et insérez: "chargée à."

Page 2, ligne 9, retranchez depuis "et" jusqu'à "balle" et insérez: "à"; après "balle" retranchez "du" et après "plomb" retranchez "des."

Page 2, ligne 16, retranchez: "d'acier ou."

Le quatrième article a été lu et agréé.

Le cinquième article a été lu et remis.

Les articles sept à quatre-vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 24, lignes 8, 9 et 10, retranchez "une heure" et insérez: "trente minutes."

Les articles quatre-vingt-quatre à cent deux inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article cent trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 28, ligne 9, retranchez "ou inusitées."

L'article cent quatre a été lu et agréé.

L'article cent cinq a été lu et remis.

Les articles cent six et cent sept ont été lus et agréés.

L'article cent huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 28, ligne 48, retranchez "vingt" et insérez: "dix"; retranchez "cinquante" et insérez: "cent."

Les articles cent neuf à cent douze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 29, ligne 44, retranchez "de deux milles" et insérez: "d'un mille."

Les articles cent quatorze à cent dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance de la Chambre, demain.

L'honorable Sir John Caldwell Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 10 juin 1892, demandant un état de la subvention payée à la Compagnie du chemin de fer Albert-Sud, avec indication de la date des paiements et des personnes auxquelles ils ont été faits; aussi, copie de la correspondance relative à cette subvention, des lettres ou télégrammes en demandant le paiement, et de tous rapports présentés par les ingénieurs ou inspecteurs du gouvernement, qui ont inspecté le dit chemin.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 100.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé: "Acte modifiant les actes concernant le service civil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (36) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Épargne Scolaire," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Jeudi, 7 juillet, 1892.

La Chambre s'est réunie à onze du matin.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Flint, Girard,	McMillan, Macdonald (I. P. E.),	Poirier, Power,
Allan,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Almon,	Grant,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Armand,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Bellerose,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Bolduc,	Lougheed,	Montgomery,	Snowball,
Boulton,	McCallum,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	McClelan,	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	McDonald (C. B.),	O'Donohoe,	Tassé,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Thibaudeau,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McLaren,	Perley,	Wark.
Dobson,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté) du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
7 juillet 1892.

Le comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé, savoir :—

84a. Réponse supplémentaire à Ordre du 1er mars 1892,—Etat indiquant le nombre de Commissions royales instituées chaque année, depuis la Confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

26g. Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 1er au 10 juin 1892, et pour la période correspondante de 1891.

61d. Réponse à Ordre du 9 mai 1892,—Etat indiquant,—

1. Le tarif en vigueur sur l'Intercolonial pour le bétail sur pied, et les variations de ce tarif pendant les cinq dernières années.

2. Le nombre de bestiaux expédiés des stations de Sackville, Nappan, Aulac et Amherst et leur destination, faisant la distinction entre des chargements complets de wagons et des quantités moindres que des chargements complets.

61e. Réponse à Ordre du 23 mars 1892,—Copie de tous les témoignages donnés à une enquête, tenue à Lévis, dans le mois de février 1892, relativement à la démission de Michael Quinn, employé régulier du chemin de fer Intercolonial aux usines de Hadlow, Lévis, avec copie de toute correspondance échangée entre Alfred Drake, chef mécanicien pour le dit chemin de fer à Hadlow, et les autorités du même chemin à Moncton, en rapport avec la démission du dit Michael Quinn.

89. Réponse à Ordre du 25 avril 1892,—Etat indiquant le montant respectif d'huile crue et d'huile épurée de graine de coton importée en Canada en 1891.

90. Réponse à Adresse du Sénat, du 5 mai 1892,—Copie des lettres, communications et rapports en la possession du gouvernement, concernant l'adoption d'une heure unique, qui ont été reçus par lui depuis le mois de mai 1891.

91. Réponse à Ordre du 10 juin 1892,—Copie des rapports des délégués des fermiers anglais, MM. McQueen et Davey, sur les provinces maritimes.

92. Copie des minutes de la preuve faite lors de l'instruction, aux termes de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, de la cause de A. Sturton *et al.* vs P. V. Savard, défendeur, relative à l'élection pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, en 1891.

93. Réponse à Ordre du 18 juin 1891,—Copie de tous papiers et de toute correspondance en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le sauvetage d'une partie de l'équipage du navire de S. M. "Lilly" qui s'est perdu sur les côtes du Labrador en septembre 1889.

94. Réponse à Adresse du 10 août 1891—Copie de tous ordres en conseil, mémoires, correspondance et documents concernant l'éboulement à la citadelle de Québec, le 19 septembre 1889.

95. Réponse à Ordre du 4 avril 1892—

1. Copie de toute correspondance, papiers, plaintes et mémoires quelconques concernant la Société de Colonisation de la Tempérance reçus depuis la date de la réponse fournie à la Chambre en 1890 ou non-inclus dans cette réponse.

2. Liste de tous actionnaires de la compagnie en date du 1er mai 1885, avec les montants versés sur appel de fonds soit en espèces, obligations ou autrement, chaque année, jusqu'à date; quelles parts ont été confisquées, la date et la raison.

3. Liste des actionnaires à la date de la réponse, indiquant quand ils sont devenus actionnaires, avec les dates et le montant, et le prix des parts. (a) Le nombre de demandes de versements sur toutes les parts, avec détails quant aux dates, etc.

4. Le montant perçu à titre d'honoraires par les directeurs, chaque année, jusqu'à date.

5. Le montant de deniers placés chaque année, et de quelle manière. (a) Montant total reçu en à-compte de ventes de scrip et de terres jusqu'à date.

6. Liste des porteurs de scrip (avec domicile) qui ont acheté de la compagnie (du scrip émis) avant le 1er juin 1882 et depuis cette date, donnant la date de l'émission, l'étendue de terre achetée par chacun, le prix par acre, et le montant payé jusqu'à date. Dans les cas de cancellation, la date et les conditions.

7. Liste de tous autres contrats passés pour achat de terres, indiquant s'ils ont été échangés pour du scrip, les montants payés jusqu'à date, indiquant aussi si le contrat est encore existant, pourquoi il a été annulé, et quand.

8. Montant et détails des ventes de terres se poursuivant actuellement, et pour lesquelles des terres doivent être fournies par la compagnie.

9. Liste de toutes personnes dont les scrips ont été appliqués sur des sections à nombre pair en 1883, leur position, indiquant les changements de sites, s'il en est, avec la formule du contrat pour les sections à nombre pair.

10. Liste des colons qui ont pris des homesteads en 1885. Liste semblable jusqu'à date (colons réels).

11. La date de l'expiration du contrat avec la compagnie et le gouvernement, avec les conditions de prolongation, s'il en est, et les conditions de règlement final.

12. Liste des terres à être transportées à la compagnie en vertu de tel règlement. Les renseignements ci-dessus devant être accompagnés, si possible, de l'affidavit du président et du comptable.

97. Réponse à Adresse du 2 mai 1892,—Copie du billet de concession accordé à John Alexander McLellan, de l'Île Cockburn, pour le lot 15, dans la 5ème concession de la dite île. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département ou à quelqu'un de ses officiers se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet. Réponse à Adresse du 2 mai 1892,—Copie du billet de concession accordé pour le lot 16, dans la 4ème concession de l'Île Cockburn, et de toute cession ou transfert de ce lot à Peter McLellan. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet.

98. Réponse à Ordre du 28 mars 1892,—Etat indiquant,—

1. Le nombre des réserves sauvages dans la Colombie-Anglaise.

2. La situation de chacune et le nom de la tribu à qui elle a été allouée.

3. La superficie de chacune, en acres.

4. La superficie cultivée dans chaque réserve.

5. La population de chaque tribu lorsque la réserve a été établie en premier lieu.

6. La population actuelle de chaque tribu.

7. La superficie estimative des terrains de pâture dans chaque réserve.

8. Le nombre de chevaux, bêtes à cornes et moutons possédés par chaque tribu.

9. La superficie estimative de terres à bois sur chaque réserve.

Le comité recommande qu'une édition des rapports de la Ferme Expérimentale et du Commissaire de l'Industrie Laitière, n'excédant pas, pour chacun de ces rapports, 75,000 exemplaires en anglais et 20,000 en français, soit imprimée pour être distribuée parmi les membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Le comité a soigneusement examiné les comptes des impressions du parlement qui ont aussi été vérifiés et certifiés par l'Auditeur général; ces comptes ont été trouvés exacts et une copie certifiée de la feuille de balance est annexée aux présentes.

Vu l'augmentation des frais de transport entre la Chambre des Communes et le Bureau de poste et les dépenses du fret, le comité recommande qu'à l'avenir tous rapports, livres bleus et autres documents quelconques soient expédiés aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes directement du Bureau de l'Imprimerie.

Le comité recommande, de plus, que son président attire l'attention de la Chambre sur le grand nombre de réponses aux Ordres et Adresses, etc., demandés et produits, et sur les grandes dépenses que nécessite leur préparation.

Le comité recommande aussi qu'en sus du nombre ordinaire d'exemplaires requis pour distribution, 7,000 exemplaires du rapport du comité d'Agriculture soient imprimés pour être distribués parmi les membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Il recommande, en outre, que 500 exemplaires de la preuve faite par chacun des membres du personnel de la Ferme Centrale devant le comité d'Agriculture et de Colonisation durant la présente session, soient imprimés séparément pour l'usage des membres de ce personnel.

Le comité recommande aussi que vu qu'il n'y aura plus de réunion du comité pendant la présente session, son président soit autorisé à ordonner l'impression, ou autrement, d'aucunes des réponses qui pourront être soumises dans chaque Chambre et de statuer, en général, sur toutes autres matières qui sont du ressort de ce comité.

ROBT. READ,
Président pour le Sénat.

Dr. COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891. Av.

1890-91.	Recettes.	Montant.	Pièces justificatives No.	Dépenses.	Montant.
		\$ cts.	1890-91.		\$ cts.
	Lettres de crédit—Compte de crédit.....	75,000 00	1	Compte d'impression au 30 juin 1891, y compris le papier..	64,429 22
			2	do Rapports Géologiques.....	2,211 12
			3	(Montant payé..... \$5,973 00)	6,061 00
			4	Salaires..... (Remise, pens. de retraite...)	219 06
			5	Frais de port.....	79 60
		75,000 00		Divers.....	
				Dépense totale.....	75,000 00

ROBERT BREWER,
Comptable, Chambre des Communes.

1890-91.	Recettes.	Montant.	Pièces justificatives No.	Dépenses.	Montant.
		\$ cts.	1890-91.		\$ cts.
	Lettres de crédit—Compte de crédit.....	75,000 00	1	Compte d'impression au 30 juin 1891, y compris le papier..	64,429 22
			2	do Rapports Géologiques.....	2,211 12
			3	(Montant payé..... \$5,973 00)	6,061 00
			4	Salaires..... (Remise, pens. de retraite...)	219 06
			5	Frais de port.....	79 60
		75,000 00		Divers.....	
				Dépense totale.....	75,000 00

Règlement avec B.-197, Rapport de l'Auditeur général.
 Les \$65,429 22 pour impressions renferment Remboursement pour lithographie, \$0. Les \$6,041 pour salaires renferment \$100 pour messagers saisonniers (\$387.50 moins \$287.50 mis en compte en 1891-92.)
 Divers—\$79.60 couvre la reture.
 do transport des malles..... \$ 2 50
 do de la Couronne..... 58 00
 Impression de chèques..... 60
 Réparation des tampons de timbre..... 16 00
 Réparation des tampons de timbre..... 2 50
 \$ 79 60

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

CHAMBRE DU COMITÉ, Mars 1892.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à sa première séance demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (36) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Epargne Scolaire," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle.

(En comité.)

Les articles cent dix-neuf à cent trente-quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent trente-cinq a été lu et amendé comme il suit:

Page 38, ligne 28, retranchez depuis "cas" jusqu'à "ou" et insérez: "ci-dessus prévus en cet article."

Les articles cent trente-cinq (a) et cent trente-six ont été séparément lus et agréés.

L'article cent trente-sept a été lu et remis.

Les articles cent trente-huit et cent quarante-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent quarante-trois a été lu et amendé comme il suit:—

Page 41, ligne 15, retranchez "une" et insérez "ou."

Les articles cent quarante-quatre à cent cinquante-quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent cinquante-cinq a été lu et amendé comme il suit:

Page 43, lignes 52 et 53, retranchez: "ainsi que ci-dessus mentionné dans le présent acte."

Les articles cent cinquante-six à cent soixante et dix inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (99) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (98) intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Trois-Rivières," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à trois heures cette après-midi.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Flint, Girard,	Macdonald (I.P.E.), Macdonald (Victoria),	Poirier, Power,
Allan, Almon,	Glasier, Guévremont,	MacInnes (Burlington), Merner,	Read (Quinté), Reesor,
Armand, Bellerose,	Kaulbach, Lougheed,	Miller, Montgomery,	Scott, Smith,
Bolduc, Casgrain,	McCallum, McDonald (C.B.),	Montplaisir, Murphy,	Snowball, Sullivan,
Chaffers, Clemow,	McInnes (Victoria), McKindsey,	O'Donohoe, Ogilvie,	Sutherland, Thibaudeau,
DeBlois, Dever,	McLaren, McMillan,	Pelletier, Perley,	Vidal, Wark.
Dobson,			

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité.*)

Les articles cent soixante et onze à cent soixante-dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent soixante-dix-neuf a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

L'article cent quatre-vingt a été lu et la considération du paragraphe (c) a été remise.

L'article cent quatre-vingt-un a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles cent quatre-vingt-deux à cent quatre-vingt-quatre ont été lus et agréés.

L'article cent quatre-vingt-cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 50, ligne 6, après "drogue" insérez: "liqueur enivrante."

Les articles cent quatre-vingt-six à deux cent quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 56, ligne 6, après "charité" insérez: "et si les articles mis en loterie ont d'abord été mis en vente, et qu'aucun d'eux n'excède en valeur cinquante piastres."

Page 56, ligne 13, retranchez depuis "(d)" jusqu'à "206" dans la ligne 18, et insérez:

“ Au crédit foncier du Bas-Canada”;
 “ Au crédit foncier Franco-Canadien.”

Les articles deux cent six à deux cent vingt-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent vingt-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 62, ligne 8, retranchez “ quelque ” et insérez : “ autre.”

Page 62, ligne 19, retranchez depuis “ de ” jusqu'à “ substance ” et insérez : “ quelque.”

Les articles deux cent trente à deux cent trente-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent trente-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 63, ligne 30, retranchez “ et malicieusement.”

Les articles deux cent trente-neuf à deux cent cinquante et un inclusivement ont lus et agréés.

L'article deux cent cinquante-deux a été lu et amendé comme il suit :

Page 66, ligne 33, retranchez depuis “ laquelle ” jusqu'à “ d'une ” dans la ligne 35, et insérez : “ a été ou sera pratiquée quelque excavation.”

Les articles deux cent cinquante-trois à deux cent cinquante-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent cinquante-sept a été lu et remis.

Les articles deux cent cinquante-huit à deux cent soixante et six inclusivement ont été lus agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté après l'article 266.

“ 266a. La connaissance charnelle est complète s'il y a pénétration, même au “ moindre degré, et même s'il n'y a pas émission de semence.

Les articles deux cent soixante et sept à deux cent soixante et onze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent soixante et douze a été lu et amendé comme il suit :

Page 69, ligne 41, retranchez “ poison ” et insérez : “ drogue.”

L'article deux cent soixante et treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 70, ligne 4, retranchez “ poison ” et insérez : “ drogue.”

L'article deux cent soixante et quatorze a été lu et amendé comme il suit :

Page 70, ligne 11, retranchez “ poison ” et insérez “ drogue.”

Les articles deux cent soixante et quinze à deux cent quatre-vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent quatre-vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 72, ligne 47, retranchez “ deux ” et insérez : “ cinq.”

Les articles deux cent quatre-vingt-quatre à deux cent quatre-vingt-dix inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent quatre-vingt-onze a été lu et amendé comme il suit :

Page 74, ligne 25, retranchez depuis “ exact ” jusqu'à “ et.”

Les articles deux cent quatre-vingt-douze à trois cent vingt-trois inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à huit heures ce soir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant les actes concernant le service civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Girard, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 7 juillet 1892.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport :

Votre comité a examiné le bill (36) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Epargne Scolaire," lequel lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-sixième règle de votre honorable Chambre, et a constaté que les avis exigés par la 51e règle ont été régulièrement donnés.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles les promoteurs n'ont pas présenté de pétition au Sénat en obtention de ce bill, recommande de suspendre la cinquante-septième règle en leur faveur d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill (36) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Epargne Scolaire," tel que recommandé dans le vingt-sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Epargne Scolaire," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité.*)

L'article trois cent vingt-quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 82, ligne 12, après "immeubles" insérez: "ou de biens meubles."

L'article trois cent vingt-cinq a été lu et agréé.

L'article trois cent vingt-six a été lu et amendé comme il suit :

Page 82, ligne 28, retranchez "quatre" et insérez: "trois."

Les articles trois cent vingt-sept à trois cent trente-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent trente-six a été lu et amendé comme il suit :

Page 84, ligne 23, retranchez "sept" et insérez: "deux."

Les articles trois cent trente-sept à trois cent quarante-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent quarante-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 86, ligne 9, retranchez "sept" et insérez: "deux."

Les articles trois cent quarante-quatre à trois cent cinquante-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent cinquante sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 88, ligne 15, retranchez "sept" et insérez: "deux."

Les articles trois cent cinquante-huit à trois cent soixante et huit ont été lus et agréés.

L'article trois cent soixante et neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 90, lignes 34 et 35, retranchez "six mois" et insérez: "dix ans."

Les articles trois cent soixante et dix à trois cent soixante et douze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent soixante et treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 91, ligne 26, après "il" insérez: "sait qu'il", et après "légal" insérez: "équitable."

L'article trois cent soixante et quatorze a été amendé dans le texte anglais seulement.

L'article trois cent soixante et quinze a été lu et amendé comme il suit :

Page 91, ligne 51, après "l'agent" insérez: "du propriétaire."

Les articles trois cent soixante et seize à trois cent quatre-vingt-dix inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent quatre-vingt-onze a été lu et amendé comme il suit :

Page 96, ligne 45, retranchez "soixante" et insérez: "vingt."

Les articles trois cent quatre-vingt-douze à trois cent quatre-vingt-dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trois cent quatre-vingt-dix-neuf a été amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles quatre cent à quatre cent vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre cent vingt-trois a été amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles quatre cent vingt-quatre à quatre cent trente-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre cent trente-six a été lu et amendé comme il suit :

Page 109, ligne 50, retranchez "l'emprisonnement à perpétuité" et insérez: "quatorze ans d'emprisonnement."

L'article quatre cent trente-sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 110, ligne 6, retranchez "quatorze" et insérez: "dix."

Les articles quatre cent trente-huit et quatre cent trente-neuf ont été lus et agréés.

L'article quatre cent quarante a été lu et amendé comme il suit :

Page 110, lignes 51 et 52, retranchez " l'emprisonnement à perpétuité " et insérez : " quatorze ans d'emprisonnement."

Les articles quatre cent quarante et un à cinq cent un inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent deux a été lu et amendé comme il suit :

Page 129, ligne 49, retranchez " dix " et insérez : " deux."

L'article cinq cent trois a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

L'article cinq cent quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 130, ligne 26, retranchez " en premier lieu."

Les articles cinq cent cinq à cinq cent vingt-quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent vingt-cinq a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles cinq cent vingt-six à cinq cent trente-deux inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance de la Chambre, demain, et qu'il y soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Vendredi, 8 juillet, 1892.

La Chambre s'est réunie à onze heures du matin.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McMillan,	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Flint,	Macdonald (I.P.E.),	Power,
Allan,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Almon,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Reesor,
Armand,	Guévremont,	Miller,	Scott,
Bellerose,	Kaulbach,	Montgomery,	Smith,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Snowball,
Boulton,	McCallum,	Murphy,	Sullivan,
Casgrain,	McDonald (C.B.),	O'Donohoe,	Tassé,
Chaffers,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Thibaudeau,
Clemow,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
DeBlois,	McLaren,	Perley,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (84) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (74) intitulé : "Acte modifiant les actes concernant le service civil."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Épargne Scolaire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (99) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le onzième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé : " Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité.*)

L'article deux cent six a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 56, ligne 18, retranchez " d'un an " et insérez : " de cinq ans."

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 489.

" 489. Est coupable d'un acte criminel et passible de cinq ans d'emprisonnement, celui qui, de manière à exposer à un risque probable une propriété de valeur, mais sans mettre en danger la vie ou la personne de quelqu'un,

" (a.) Place quelque obstruction sur un chemin de fer, ôte, déplace, enlève, brise ou endommage quelque rail, traverse ou autre chose appartenant à un chemin de fer ; ou

" (b.) Lance ou jette quelque chose sur une locomotive ou autre voiture de chemin de fer ; ou

" (c.) S'ingère de toucher sans y être autorisé aux aiguilles, signaux et autres appareils sur un chemin de fer ; ou

" (d.) Fait un faux signal sur ou près un chemin de fer ; ou

" (e.) Omet volontairement de faire quelque acte qu'il est de son devoir de faire ; ou

" (f.) Fait tout autre acte illégal.

" 2. Quiconque fait quelqu'un des actes ci-dessus mentionnés, avec l'intention de causer tel risque, est passible de l'emprisonnement à perpétuité.—" S.R.C., c. 168, art. 37 et 38.

L'article cinq cent trente-trois a été amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles cinq cent trente-quatre à cinq cent cinquante inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent cinquante et un a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

L'article cinq cent cinquante-deux a été lu et amendé comme il suit :

Page 144, ligne 5, retranchez " qui a commis " et insérez : " pris sur le fait de commettre."

Page 144, ligne 27, retranchez depuis " suicide," jusqu'à " partie " dans la ligne 29.

Page 145, ligne 29, retranchez : " la poudre " et insérez . " des explosifs."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à trois heures cette après-midi.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	Macdonald (I. P. E.),	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Girard,	Macdonald (Victoria),	Power,
Allan,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Almon,	Guévremont,	Merner,	Reesor,
Armand,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Bellerose,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Bolduc,	McCallum,	Montplaisir,	Snowball,
Casgrain,	McDonald (C. B.),	Murphy,	Sullivan,
Chaffers,	McInnes (Victoria),	O'Donohue,	Sutherland,
Clemow,	McKay,	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McLaren,	Perley,	Wark
Dobson,	McMillan,		

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé : " Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité.*)

Les articles cinq cent cinquante-trois à cinq cent soixante et huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent soixante et neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 151, ligne 38, retranchez depuis " meurtre " jusqu'à " devra ", dans la ligne 39.

Les articles cinq cent soixante et dix à cinq cent soixante et quinze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent soixante et seize a été lu et amendé comme il suit :

Page 155, ligne 36, après " jeu " insérez : " ou de paris."

Les articles cinq cent soixante et dix-sept à cinq cent quatre-vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent quatre-vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 158, ligne 30, retranchez " du présent Acte."

Les articles cinq cent quatre-vingt-quatre à six cent treize inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six cent quatorze a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles six cent quinze à six cent cinquante-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six cent cinquante-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 181, lignes 30 et 34, retranchez " haute."

Les articles six cent cinquante neuf et six cent soixante ont été lus et agréés.

L'article six cent soixante et un a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles six cent soixante et deux à sept cent quarante-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article sept cent quarante-trois a été lu et amendé comme suit :

Page 203, ligne 10, après " pourra " insérez : " sur la demande de telle personne, si elle est condamnée."

Les articles sept cent quarante-quatre à huit cent trente-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article huit cent trente-six a été lu et amendé comme il suit :

Page 227, lignes 12 et 13, retranchez " prévue par le présent acte."

Page 227, ligne 18, après " été " insérez : " ainsi."

Les articles huit cent trente-sept à huit cent quarante-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article huit cent quarante-six a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles restants du bill ont été lus et agréés.

Les annexes une et deux ont été lues et agréés.

L'article trois a été reconsidéré et amendé comme il suit :—

Page 1, ligne 19, le paragraphe (b) a été amendé comme il suit :—Retranchez depuis (b) jusqu'à " la " dans la ligne 20, et insérez : " Les expressions : ' Acte d'accusation ' (*indictment*) et " chef d'accusation " (*count*) respectivement, comprennent."

Page 2, ligne 41, retranchez depuis " bovine " jusqu'à " quel " dans la ligne 42.

Page 4, ligne 25, retranchez le paragraphe (x) et insérez :

" (x) L'expression " nuit " signifie l'intervalle compris entre neuf heures du soir et six heures du matin le lendemain ; et l'expression " jour " comprend l'intervalle qui s'écoule entre six heures du matin et neuf heures du soir le même jour."

Page 6, ligne 38, l'article cinq a été reconsidéré et retranché.

Page 28, ligne 23, l'article cent cinq a été reconsidéré, retranché et remplacé par les dispositions suivantes :—

" 105. Est coupable de contravention et passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cinq piastres à vingt-cinq piastres, ou d'un emprisonnement d'un mois, quiconque, n'étant pas juge de paix ou officier public, ou soldat, matelot ou volontaire au service de Sa Majesté, dans l'exécution de son devoir, ou constable ou autre officier de paix, et n'étant pas muni d'un certificat d'exemption de l'application du présent article, comme il est dit ci-après, et n'ayant pas dans le temps cause raisonnable de crainte de voies de fait ou d'attaque contre sa personne ou sa famille ou de dommage à ses biens, porte sur lui un pistolet ou fusil à vent ailleurs que dans sa maison, sa boutique, son magasin ou son bureau d'affaires.

" 2. S'il est présenté, sous serment, à un juge de paix des raisons trouvées par lui suffisantes pour ce faire, il pourra accorder à tout postulant qui n'aura pas moins de seize ans, et dont la discrétion et le bon caractère auront été établis à sa satisfaction par preuve sous serment, un certificat d'exemption de l'application du présent article, pour tel espace de temps, n'excédant pas douze mois, qu'il jugera à propos.

" 3. Le certificat, à l'instruction de toute infraction, fera foi *primâ facie* de sa teneur et de la signature et qualité officielle de celui par qui il paraîtra avoir été accordé.

" 4. Lorsqu'il sera accordé un certificat en vertu des dispositions ci-dessus du présent article, le juge de paix qui le délivrera en fera son rapport sans délai au fonctionnaire du comté, district ou lieu de la délivrance du certificat, chargé de recevoir les rapports mentionnés à l'article 902 ; et à défaut de faire un tel rapport dans les quatre-vingt-dix jours après telle délivrance, le juge de paix sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de dix piastres au plus.

" 5. Lorsque le Gouverneur en conseil le trouvera opportun dans l'intérêt public, il pourra, par proclamation, suspendre l'application des dispositions des paragraphes un et deux du présent article relatives aux certificats d'exemption, ou en excepter toute partie déterminée du Canada, et, dans les deux cas, pendant la durée, et avec les réserves, en ce qui concerne les personnes placées sous l'application de ces dispositions, qu'il jugera à propos.

" 105a. Est coupable de contravention et passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cinquante piastres au plus, quiconque vend ou donne un pistolet, un fusil à vent ou des munitions pour telle arme, à un mineur au-dessous de seize ans ; à moins qu'il ne prouve d'une manière jugée suffisante par le juge de paix devant lequel il sera traduit, avoir usé de raisonnables diligences pour constater l'âge du mineur avant de lui faire la vente ou le don de l'arme ou des munitions, et avoir eu raisonnablement lieu de croire que ce mineur n'était pas au-dessous de seize ans.

" 2. Est coupable de contravention et passible, sur conviction sommaire, d'une amende de vingt-cinq piastres au plus, quiconque vend un pistolet ou un fusil à vent sans tenir note du fait, de la date de la vente, du nom de l'acheteur, du nom du fabricant de l'arme ou de toute autre marque pouvant servir à la faire reconnaître."

L'article cent trente-sept a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 39, ligne 41, après "légal" insérez : "autre que pour le paiement d'une somme d'argent."

L'article cent soixante-douze a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 46, ligne 31, retranchez depuis "sépulture" jusqu'à "frappe" dans la ligne 32 et insérez :

" 172a. Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement, celui qui."

L'article cent quatre-vingt a été reconsidéré.

Page 48, ligne 41, le paragraphe (c) du dit article a été lu de nouveau et agréé.

L'article deux cent cinquante-trois a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 67, ligne 15, retranchez (b) et insérez :

" 253a. Est coupable d'un acte criminel et passible de cinq ans d'emprisonnement, tout individu qui."

L'article deux cent cinquante-sept a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 67, ligne 33, retranchez "cette" et insérez : "la."

Page 67, ligne 37, après "exécution" insérez : "et, dans les deux cas, sans le consentement de l'autre, ou avec ce consentement, si celui-ci a été obtenu par fraude."

L'article deux cent soixante-trois a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 68, ligne 28, après "saisie" insérez :

"(e) Un jour de votation pour une élection parlementaire ou municipale, assaillit ou bat quelqu'un à une distance moindre de deux milles du lieu où se tient le bureau de votation."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné que le dit bill (7) intitulé : "Acte concernant la loi criminelle," tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (99) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et agréé.

Ordonné d'ajouter ce qui suit comme article A.

Article A.

“ Le quatrième paragraphe du dit article huit du dit acte est par le présent “ modifié en insérant au commencement de ce paragraphe les mots suivants :

“ Sur la balance de la somme ainsi formée il sera réservé une somme suffisante “ au jugement du gouverneur en conseil pour faire face aux paiements que nécessite- “ ront l'achat et acquisition d'autres propriétés de quais, comme il est ci-dessous “ prévu, la réparation et amélioration de ces propriétés, la construction de travaux “ destinés à développer les facilités maritimes du dit havre, et ”

“ Et en retranchant du dit paragraphe les mots suivants : à faire pour l'achat “ et acquisition d'autres propriétés de quais, tel que ci-dessous prévu, et à ceux ”

Le troisième article a été lu et agréé.

Le quatrième article a été retranché du bill.

Le bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (44) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'immigration chinoise, ” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (104) intitulé : " Acte amendant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois au long maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé : " Acte concernant la prime sur le sucre de betterave," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois au long maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les droits de douanes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (101) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en aide à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1893, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre, demain.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Samedi, 9 juillet, 1892.

La Chambre s'est réunie à onze du matin.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Girard, Glasier, Guévremont,	Macdonald (L.P.E.), Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington),	Perley, Poirier, Power,
Allan, Almon, Armand, Chaffers, Clemow, DeBlois, Dever, Dobson,	Kaulbach, Lougheed, McCallum, McInnes (Victoria), Lougheed, McKindsey, McMillan,	Merner, Miller, Montgomery, Montplaisir, Murphy, Ogilvie,	Scott, Smith, Snowball, Tassé, Vidal, Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a proposé:

Qu'un ordre soit émis pour faire transmettre à cette Chambre une copie du dernier horaire adopté pour la marche des trains de voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 9 juillet 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada, samedi, le 9 courant, à 3 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. J. JONES.

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.
Etc., etc., etc.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (99) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des instructions données par le département de l'Agriculture aux énumérateurs, afin de connaître sur quelle base a été préparée le bulletin qui indique le nombre des Canadiens de langue anglaise et de langue française résidant dans le pays d'après le recensement de 1891.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Épargne Scolaire," a fait rapport comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 8,
Samedi, 9 juillet 1892.

Le comité spécial des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (36) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque d'Épargne Scolaire," conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, 8 juillet courant, a examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité constate que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé d'une manière satisfaisante, et votre comité a pris cette décision parce que les renseignements fournis à votre comité sur la dite banque ne sont pas suffisants.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Acte concernant la prime sur le sucre de betterave," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en aide à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1893, et pour d'autres objets liés au service public," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à trois heures cette après-midi.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les Honorables messieurs

Abbott, (Sir John Caldwell),	Girard, Glasier,	Macdonald (I.P.E.), Macdonald (Victoria),	Perley, Power,
Allan,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Scott,
Almon,	Lougheed,	Miller,	Smith,
Chaffers,	McCallum,	Montgomery,	Snowball,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Montplaisir,	Tassé,
Dever,	McKindsey,	Murphy,	Wark.
Dobson,			

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Acte concernant certains travaux de chemins de fer dans la cité de Toronto.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Victoria sur la vie.

Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Canso à Louisbourg.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Tobique et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte pour faire droit à James Albert Manning Aikins.

Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead.

Acte pour faire droit à Ada Donigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Carl Auer Von Welsbach et autres.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation et de pouvoir hydraulique de la rivière Haute et du creek aux Moutons.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont de Brockville et New-York.

Acte constituant en corporation l'Association des Meuniers de la Puissance.

Acte pour modifier l'Acte qui constitue en corporation la Compagnie du chemin de fer Grande-Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Acte pour faire droit à Hattie Adèle Harrison.

Acte pour faire droit à James Wright.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal au lac Maskinongé.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur.

Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets.

Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la vallée d'Ottawa.

Acte concernant les listes d'électeurs de 1891.

Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale.

Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations.

Acte constituant en corporation la Compagnie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes.

Acte concernant les commissaires du Havre des Trois-Rivières.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer.

Acte modifiant les Actes concernant le service civil.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'immigration chinoise.

Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les droits de douane.

Acte concernant la prime sur le sucre de betterave.

Acte pour autoriser l'octroi de subventions en aide à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées

Acte concernant la loi criminelle.

Acte modifiant l'Acte concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants: " Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant:

"Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1893 et pour d'autres objets liés au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de prononcer le discours suivant:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

En vous relevant de vos devoirs parlementaires je vous félicite sur la législation utile qui est résultée de vos délibérations durant cette longue et laborieuse session.

L'adoption du Code Criminel sera d'un grand avantage pour tous ceux qui seront intéressés dans l'administration de cette division de jurisprudence, et est un travail qui fera honneur au parlement du Canada.

La tâche difficile de rajuster la représentation du peuple dans la Chambre des Communes d'après le recensement a été accomplie sans déranger d'une manière appréciable les divisions électorales existantes, et j'espère que son fonctionnement sera satisfaisant.

La législation concernant les Territoires du Nord-Ouest, les terres fédérales, les chemins de fer, les brevets d'invention, et l'inspection des denrées et les diverses autres mesures qui ont été complétées, sont propres à promouvoir les intérêts industriels et commerciaux du pays, et à développer son bien-être en général.

Nul doute que vous avez appris avec plaisir que le gouvernement de Terre-Neuve va tout probablement tenir une conférence amicale avec mon gouvernement sur les différends qui se sont élevés entre le Canada et cette colonie, et que dans l'intervalle toute cause de dispute ou d'irritation ultérieure a été aplanie.

L'administration des États-Unis a représenté que le tarif des péages qui a été en vigueur sur les canaux canadiens depuis quelques années, opérant désavantageusement vis-à-vis des navires et des produits des citoyens des États-Unis sur les grands lacs. Cette plainte a été étudiée et discutée avec les autorités des États-Unis, et une proposition a été soumise de la part de mon gouvernement, à l'effet que les États-Unis rétabliront les concessions qui furent faites de la part de ce pays-là par le traité de Washington comme l'équivalent des concessions faites par le Canada à l'égard des canaux, concessions qui furent retirées par les États-Unis sans cause, en tant que le Canada y est concerné. Cette proposition n'a pas encore reçu de réponse, mais on espère que la justice de la position prise par mon gouvernement sera dûment appréciée par le gouvernement des États-Unis, de façon à éviter tout autre malentendu sur cette question.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai confiance que les dispositions que vous avez prises pour le service public seront amplement suffisantes.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

A la fin de cette session je me sépare de vous avec l'espoir que les sacrifices que vous avez été appelés à faire par une session aussi prolongée, seront récompensés par le fait que vos travaux seront une source d'avantages pour le Canada, et que notre population dans chaque partie du Canada pourra de même être bénie d'une abondante récolte dans la saison qui approche.

Alors l'honorable Président du Sénat a dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que ce parlement soit prorogé jusqu'au jeudi, dix-huitième jour d'août prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au jeudi, dix-huitième jour d'août prochain.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SÉNATEURS DU CANADA

PAR

PROVINCES

2e SESSION, 7e PARLEMENT, 55-56 VICTORIA, .

1892.

L'HONORABLE JOHN JONES ROSS, PRÉSIDENT.

ONTARIO—24 Sénateurs.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
ALLAN, GEORGE WILLIAM	Toronto.
CASGRAIN, CHARLES EUSÈBE	Windsor.
CLEMOW, FRANCIS	Ottawa.
DOBSON, JOHN	Lindsay.
FLINT, BILLA	Belleville.
GOWAN, JAMES ROBERT	Barrie.
MCCALLUM, LACHLAN	Stromness.
McKINDSEY, GEORGE C.	Milton.
McLAREN, PETER	Perth.
MCMILLAN, DONALD	Alexandria.
MACINNES, DONALD (Burlington)	Hamilton.
MACPHERSON, SIR DAVID LEWIS C. C.M.G.	Toronto.
MERNER, SAMUEL	New Hamburg.
O'DONOHUE, JOHN	Toronto.
READ, ROBERT (Quinté)	Belleville.
REESOR, DAVID	Yorkville.
SANFORD, WILLIAM E.	Hamilton.
SCOTT, RICHARD WILLIAM	Ottawa.
SMITH, FRANK	Toronto.
SULLIVAN, MICHAEL	Kingston.
VIDAL, ALEXANDER	Sarnia.

QUÉBEC—24 Sénateurs.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
ABBOTT, SIR JOHN CALDWELL.....	Montréal.
ARMAND, JOSEPH F.....	Rivière des Prairies.
BELLEROSE, JOSEPH HYACINTHE.....	Saint-Vincent de Paul.
BOLDUC, JOSEPH.....	Tring.
BOUCHERVILLE, C. E. BOUCHER DE.	Boucherville.
CHAFFERS, WILLIAM HENRY.....	Saint-Césaire.
COCHRANE, MATHEW HENRY.....	Compton.
DE BLOIS, P. A.....	Québec.
DRUMMOND, GEORGE A.....	Montréal.
GUÉVREMONT, JEAN-BAPTISTE.....	Sorel.
LANDRY, A. C. P.....	Mastai.
MASSON, LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE	Terrebonne.
MONTPLAISIR, HIPPOLYTE.....	Cap de la Madeleine.
MURPHY, EDWARD.....	Montréal.
Ogilvie, ALEXANDER W.....	Montréal.
PELLETIER, C. A. P.....	Québec.
PRICE, EVAN JOHN.....	Québec.
ROBITAILLE, THÉODORE.....	New-Carlisle.
ROSS, JOHN JONES (<i>Président</i>).....	Sainte-Anne de la Pérade.
TASSÉ, JOSEPH.....	Montréal.
THIBAudeau, JOSEPH ROSAIRE.....	Montréal.

NOUVELLE-ÉCOSSE—10 Sénateurs.

L'honorable—	
ALMON, WILLIAM J.....	Halifax.
DIOKEY, ROBERT B.....	Amherst.
GRANT, ROBERT PATTERSON.....	Pictou.
KAULBACH, HENRY A. N.....	Lunenburg.
MCDONALD, WILLIAM (Cap-Breton)	Little Glacé Bay.
MCKAY, THOMAS.....	Truro.
MACFARLANE, ALEXANDER.....	Wallace.
MILLER, WILLIAM.....	Arichat.
POWER, LAURENCE GEOFFREY.....	Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10 Sénateurs.

L'honorable—	
BOTSFORD, AMOS EDWIN.....	Westcock.
BOYD, JOHN.....	Saint-Jean.
DEVER, JAMES.....	Saint-Jean.
GLASIER, JOHN.....	Frédéricton.

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
LEWIN, JAMES D.....	Saint-Jean.
McCLELLAN, ABNER REID	Riverside.
POIRIER, PASCAL	Shédiac.
SNOWBALL, JABEZ B.....	Chatham.
WARK, DAVID.....	Frédéricton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4 Sénateurs.

L'honorable—	
HOWLAN, GEORGE WILLIAM.....	Charlottetown.
MACDONALD, ANDREW A.....	Charlottetown.
MONTGOMERY, DONALD	Park Corner.
PROWSE, SAMUEL	Murray Harbour.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3 Sénateurs.

L'honorable—	
McINNES, THOMAS R.....	Victoria.
MACDONALD, WILLIAM JOHN	Victoria.
REID, JAMES (Cariboo).....	Quesnelle.

MANITOBA—3 Sénateurs.

L'honorable—	
BOULTON, CHARLES ARKEL	Shellmouth.
GIRARD, MARC AMABLE.....	Saint-Boniface.
SUTHERLAND, JOHN.	Winnipeg.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2 Sénateurs.

L'honorable—	
LOUGHEED, JAMES ALEXANDER	Calgary.
PERLEY, WILLIAM DELL.....	Wolseley.

INDEX
DU
VINGT-SIXIÈME VOLUME
DES
JOURNAUX DU SÉNAT

55-56 VICTORIA, 1892

ACIÉRIES, CIE D'—ET DE FORGES DE LA N.-E.—Pétition demandant un acte d'incorporation, 35. Rapportée, 65. Règle 51e suspendue, 65.

Bill reçu et lu 1re fois, 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 106. Rapporté, lu 3e fois et passé, 112. S. R. 136. (Chap. 74, 55-56 Vic., 1892.)

ADRESSES :—

A Son Excellence le Gouverneur général :

En réponse au discours du trône, 11, 15, 19, 20. Réponse de Son Excellence, 32. Pour copie de la lettre de résignation de l'honorable J. Carling, 21. Réponse, 33. Priant Son Excellence de faire parvenir au Prince et à la Princesse de Galles son message de condoléance, 24. Réponse, 91. Priant Son Excellence de faire parvenir à la Reine l'adresse conjointe du Sénat et des Communes, 27. Concours du Sénat, 28. Réponse, 122. Pour un état des exportations du Canada, 44. Pour copie des ordres en conseil et des papiers relatifs aux questions actuellement controversées entre Terre-neuve et le Canada, 52, 54. Pour copie des papiers relatifs à l'adoption d'une heure unique, 122. Réponse, 188. Pour copie des documents relatifs au transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni, 132. Pour copie du rapport de la Commission chargée de s'enquérir de l'industrie de la pêche dans la Col.-Brit., 162. Pour copie des papiers relatifs à la nomination d'un successeur au juge Wetmore, de la cour suprême du N.-B., 172. Pour un état de la subvention payé à la Cie du ch. de f. Albert-Sud, 180. Réponse, 219. Pour copie de l'enquête sur l'administration du canal Welland, par A. F. Wood, 181. Retiré, 181.

*A la Reine :—*Au sujet de la mort du Prince Albert Victor, 23. Message aux Communes, 24. Concours des Communes à l'adresse, 27. Adresse à Son Excellence, 27. Concours du Sénat, 28. Réponse, 123. Pour copie des instructions données aux énumérateurs relativement à l'indication du nombre de personnes parlant le français en 1891, 240.

AGRICULTURE, DÉPARTEMENT DE L' :—Rapport pour 1891, 74.

AIKINS, JAMES MANNING ALBERT :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 29. Pétition demandant un acte de divorce, 30. Lue, 35. Rapportée, 39.

AIKINS, JAMES MANNING ALBERT—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 39. 5e rapport: signification du bill à la défenderesse, 48. 7e rapport: avis et bill signifiés, 56. Certificat du greffier, 65. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 66. 11e rapport, avec amendement, 79-80. Considération remise, 94. Adopté, 101. Lu 3e fois et passé, 101. Témoignages envoyés aux Communes, 101. Passé par les Communes, 155. S. R., 242. (Chap. 78, 55-56, Vic., 1892.)

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX:—Motions adoptées, 11, 20, 25, 48, 84, 145, 146, 161, 190, 202, 205, 206.

ALBERT-SUD, CIE DU CHEMIN DE FER:—Adresse pour un état de la subvention payée à la,—180. Réponse, 219.

ALBERT VICTOR, S. A. R. LE PRINCE:—Adresse à la Reine au sujet de la mort du,—23. Message aux Communes, 24. Concours des Communes, 27. Adresse au gouverneur général, 27. Concours du Sénat, 28. Réponse, 122. Message de condoléance au Prince et à la Princesse de Galles, 24. Adresse à Son Excellence, 24. Réponse de Leurs Altesses Royales, 92.

ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D':—Pétition demandant de prolonger son chemin jusqu'à la Colombie-Britannique, 30. Rapportée, 114.

Bill reçu et lu 1ère fois, 135. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 143. Rapporté avec amendements, 156. Amendements agréés, 156. Lu 3e fois et passé, 156. Amendements agréés par les Communes, 164. S. R., 242. (Chap. 30, 55-56 Vic., 1892.) Pétition pour être autorisée à exploiter des fossés pour des fins d'irrigation, 75. Rapportée, 115. 51e règle suspendue, 115.

ANABAPTISTES, UNION DES FEMMES MISSIONNAIRES.—Voir *Union*.

ARMAND, L'HON.:—Nommé au fauteuil pendant l'absence du président du Sénat, 145.

ASSURANCE, RELEVÉ DES ÉTATS DES COMPAGNIES D'—sur la vie, 19. Cie d'—sur les chaudières à vapeur. (Voir *Chaudières*.) Cie d'—Victoria. (Voir *Victoria*.) Sommaire des états des compagnies d'assurance, 134.

ATLANTIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 55. Pétition demandant de prolonger le délai de ses travaux, 62. Rapporté, 114.

Bill reçu et lu 1ère fois, 135. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 143. Rapporté avec amendement, 149. Amendement agréé, 149. Lu 3e fois et passé, 149. Amendement agréé par les Communes, 164. S. R., 242. (Chap. 33, 55-56 Vic., 1892.)

BAILLEY, RÉV. THOMAS:—Remplace le chapelain, 191.

BANQUE D'ÉPARGNE SCOLAIRE. (Voir *Scolaire*).

BANQUES:—Liste des actionnaires des—incorporées, pour l'année 1891, 42.

BANQUES ET DU COMMERCE, COMITÉ DES:—Nommé, et quorum réduit à 13 membres, 22; 1er rapport, quorum réduit à 9 membres, 42.

BATEAUX À VAPEUR, INSPECTION DES:—Bill reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 118. En comité, 124. Rapporté, lu 3e fois et passé, 124. S. R., 136. (Chap. 19, 55-56 Vic., 1892.)

- BELGIQUE, ROYAUME DE :—**Réponse à une adresse au sujet du traité de comence avec le, 1892.
- BELL, COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE :—**Pétition demandant permission de présenter une pétition, 55.
Pétition pour augmenter son capital 62. Rapportée, 87.
Bill reçu et lu 1re fois 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 106. Rapporté 119. Renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, 123. Rapporté avec amendements, 134. Amendements agréés, 134. Lu 3e fois et passé, 134. Amendements agréés par les Communes, 144. S. R., 242. (Chap. 67, 55-56 Vic., 1892).
- BELLEVILLE :—**Pétition des vétérans de—, 37, 125.
- BELLEVILLE AU LAC NIPISSINGUE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—**Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 30. Rapportée, 59.
Bill reçu et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer télégraphes et havres, 63. Rapporté, lu 3e fois et passé, 78. S. R., 84. (Chap. 31, 55-56 Vic., 1892).
- BELCIEL, PAROISSE DE :—**Pétition contre le bill de redistribution, 198.
- BENNETT, ROBERT :—**Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 47.
Pétition demandant un acte de divorce, 50. 14e rapport, 99. Adopté, 107.
Bill présenté et lu 1re fois, 107. 19e rapport; avis et bill signifiés, 150. Certificat du greffier, 153. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 153-4. 2e rapport; sur le bill, 165. Adopté, 172. Honoraires remboursés, 176.
- BENNETT, MATILDA :—**Pétition présentée, 147. Pièce n° 1 produite à l'appui de sa pétition contre le bill de divorce de Robert Bennett, etc., retournées à,—176.
- BESTIAUX :—**Pétition demandant des règlements pour l'espace à allouer aux bestiaux sur les navires, 14.
- BETTERAVE, SUCRE DE :—**Rapport relatif au,—76. Acte concernant la prime sur le;— Eill reçu et lu la 1re fois, 237. Règle 41 suspendue, 237. Lu 2e fois, 237.
Lu 3e fois et passé, 241. S. R., 243. (Chap. 8, 55-56 Vic., 1892).
- BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—**Rapport des bibliothécaires, 13. Comité nommé, 21. Membres des Communes faisant parti du comité, 31. 1er rapport; éclairage électrique; nomination de W. W. Campbell, 134. Considération remise, 153, 164, 175. Rapport rayé, 192. 2e rapport: rapport du sous-comité, 210. Adopté, 218.
- BIENS-FONDS DANS LES TERRITOIRES, ACTE RELATIF AUX. (Voir Territoires).**
- BILLS :**
Bill lu *pro forma*, 11. Délai pour la présentation des pétitions prolongée, 25 57. Délai pour la présentation des bills privés, prolongé, 25, 65, 87. Délai pour la présentation des rapports prolongé, 87-8.
Comité des ordres permanents et des bills privés nommé, et quorum réduit à 13 membres, 22. 1er rapport, quorum réduit à 9 membres, 26. 2e rapport, sur pétitions, 47. 3e rapport, sur pétitions, 59. 4e rapport, sur pétitions, 64. 5e rapport, Cie d'Acierie, 64. 6e rapport, délai pour présentation des bills privés, 65. 7e rapport, sur pétitions, 80. 8e rapport, sur pétitions, 87. 9e rapport, délai pour rapports, 87. 10e

BILLS—*Suite.*

rapport, sur pétitions, 100. 11e rapport, chemin de fer Buckingham et de la rivière du Lièvre, 100. 12e rapport, sur pétitions, 114. 13e rapport, Cie Alberta, 115. 14e rapport, 115. 15e rapport, Cie d'assurance Victoria, 116. 16e rapport, sur pétitions, 125. 17e rapport, sur pétitions, 126. 18e rapport, sur pétitions, 151. 19e rapport, sur pétitions, 151. 20e rapport, Cie Ottawa, Morrisburg et N.-Y., 159. 21e rapport, chemin de fer Midland, 174. 22e rapport, chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé, 175. 23e rapport, chemin de fer Midland, 51e règle suspendue, 181. 24e rapport, 203. 25e rapport, Société de prêt la Nationale, 203. 26e rapport, banque scolaire, 228.

BOITTE:—Message de Son Excellence au sujet de la vente de la—à Terrebonne, 139, 160.

BOTTERELL, H. A.:—Rapport du comité des impressions recommandant qu'il soit promu, 183. Rayé, 192.

BOULET, M.:—Rapport du comité des impressions le rappelant aux Communes, 56. Adopté, 90.

BREVETS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES:—

Bill présenté et lu 1re fois, 132. 2e lecture remise, 143. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 154. En comité, 163. Rapporté, lu 3e fois et passé, 164. Amendé par les Communes, 201. Amendements agréés, 204. S. R. 242. (Chap. 24, 55-56 Vic. 1890).

BREVETS D'INVENTIONS:—Renouvellement de certains brevets. (Voir *Welsbach*).

BRITANNIQUE CANADIENNE, CIE DE PRÊT ET DE PLACEMENT:—Rapport pour l'année 1891, et liste des actionnaires, 24.

BROCKVILLE ET NEW-YORK, CIE DU PONT DE:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 55. Pétition pour prolonger le délai d'achèvement de ces travaux, 62. Rapportée, 80.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 161. Rapporté, lu 3e fois et passé, 173-74. S.R., 242. (Chap. 64, 55-56 Vic., 1892.)

BUCKINGHAM ET DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 69. Rapportée, 100. Règle 51e suspendue, 101. Pétition contre le bill, 129.

Bill présenté et lu 1re fois, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 110. Rapporté avec amendements, 141. Amendements agréés, 141. Lu 3e fois et passé, 141. Amendé par les Communes, 168. Amendements agréés, 171. S.R., 242. (Chap. 32, 55-56 Vic., 1892.)

BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL. (Voir *Montréal*.)

BURRARD-INLET, CIE DE TUNNEL ET DE PONT DE:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapportée, 64.

Bill reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 175. Rapporté avec amendements, 190. Rapport renvoyé au comité sur division, 196. Rapporté, 198. Amendé sur division, 200. Lu 3e fois et passé, 201. Amendement agréé par les Communes, 215. S.R., 242. (Chap. 65, 55-56 Vic., 1892.)

- CALGARY, DISTRICT DE:**—Pétition de la Cie d'irrigation et de pouvoirs hydrauliques de la rivière Haute et du Creek aux Moutons. (Voir *Haute*.)
- CAMPBELL, W. W.:**—Rapport du comité de la bibliothèque recommandant qu'il soit transféré à la bibliothèque, 134-35. Rapport rayé, 192.
- CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER:**—Pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Rapportée, 114. (Voir *Canso*.)
- CANSO À LOUISBOURG, CIE DU CHEMIN DE FER DE:**—Pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Rapportée, 115.
Bill reçu et lu 1re fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 120. Rapporté avec amendements, 127. Amendements agréés, 127. Lu 3e fois et passé, 127. Amendements agréés par les Communes, 144. S.R., 242. (Chap. 36, 55-56 Vic., 1892.)
- CARLING, L'HON. JOHN:**—Adresse pour copie de sa lettre de résignation, 21. Réponse, 33.
- CHALEURS, BAIE DES:**—Réponse supplémentaire à une adresse de l'année précédente, 163.
- CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL.** (Voir *Montréal*.)
- CHAPELAIN DU SÉNAT:**—Reçoit la permission de s'absenter, 12, 191.
- CHAUDIÈRES À VAPEUR, CIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE DES:**—Pétition pour être autorisée à faire des opérations d'assurance, 25. Rapporté, 47.
Bill reçu et lu 1re fois, 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 106. Rapporté, lu 3e fois et passé, 112. S.R., 136. (Chap. 68, 55-56 Vic., 1892.)
- CHEMINS DE FER:—**
Acte concernant les—Lu *pro formâ*, 11.
Concessions de terres aux Cies de—dans le Manitoba et les Territoires, 168. Motion retirée, 171.
Acte modifiant de nouveau l'Acte des—
Bill reçu et lu 1re fois, 219. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 227. En comité, 231. Rapporté, lu 3e fois et passé, 231. S.R., 243. (Chap. 27, 55-56 Vic. 1892.)
Subventions aux chemins de fer. (Voir *Subventions*).
- CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES, COMITÉ DES:**—Nommé et quorum réduit à 13 membres, 22. Quorum réduit à 9 membres, 26. Rapport, Cie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet, 198-9.
- CHICAGO, EXPOSITION UNIVERSELLE DE:—**
Pétitions pour faire fermer la section canadienne les dimanches, 30, 34, 37, 42, 43, 47, 50, 55, 62, 64, 75, 82, 91, 109, 129, 147.
- CHIGNECTOU, CIE DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME DE:**—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 119. Rapportée, 126. 49e règle suspendue, 126. Pétition pour émettre des obligations privilégiées, 134. Rapportée, 152. 51e règle suspendue, 152.
Bill reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 173; Rapporté, 178. Amendement proposé et rejeté, 178-9. Lu 3e fois et passé, 179. S.R., 242. (Chap. 37, 55-56 Vic., 1892.)
- CHINOIS.** (Voir *Immigration chinoise*.)

CLARENCE ET AVONDALE, DUC DE. (Voir *Albert Victor*.)

CLARKE, C. E. :—Rapport du comité des impressions le nommant surintendant des documents sessionnels, 56. Adopté, 90.

COBOURG, NORTHUMBERLAND ET DU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 64. Rapportée, 100. Bill reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 117. Rapporté, lu 3e fois et passé, 126. S. R., 242. (Chap. 38, 55-56 Vic., 1892.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DU SUD DE LA :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 26. Rapportée, 59.

COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Etat des ordres en conseil concernant l'arpentage, etc, des terres fédérales, dans la—, 33. Adresse pour rapport de la Commission sur l'industrie de la pêche, 162.

COLONISATION, CHEMIN DE FER DE—DE L'OTTAWA :—Pétition demandant que l'Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre, ne soit pas passé, 129.

COMITÉS :

Des privilèges.

De la bibliothèque.

Des impressions.

Des banques et du commerce.

Des chemins de fer, télégraphes et havres.

Des comptes contingents.

Des ordres permanents et des bills privés.

Des débats et délibérations.

Des divorces.

Du restaurant. (Voir *ces mots*.)

Au sujet de l'Acte concernant la loi criminelle. (Voir *Criminelle*.)

Membres ajoutés au comité, 40.

COMMERCE, BUREAU DE—de Montréal, de Hamilton. (Voir *ces mots*.)

COMMERCE, COMITÉ DES BANQUES ET DU. (Voir *Banques*.)

Entre le Canada et les Etats-Unis, 33, 76.

Traité de— avec le Zollverein allemand et la Belgique, 92.

COMMISSION ROYALE, RAPPORT DE LA—, 100.

COMMUNES, CHAMBRE DES, ACTE CONCERNANT LE SÉNAT ET LA—. (Voir *Sénat*.)

COMMUNES, ACTE À L'EFFET DE RÉPARTIR DE NOUVEAU LA REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DES.

Pétition de Belœil contre le bill, 198.

Bill reçu et lu 1ère fois, 206. Débat sur la seconde lecture, 209. Amendement proposé, 213. Rejeté sur division, 213. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 214. En comité, 217. Rapporté, lu 3e fois et passé, 217. S. R., 243. (Chap. 11, 55-56 Vic., 1892.)

COMPTES CONTINGENTS, COMITÉ DES :—. Nommé, 22. 1er rapport : réduction du quorum et nomination de messagers, 44. Adopté, 49. 2e rapport, comptes du Sénat, 209. Amendé et adopté, 216.

COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU GREFFIER DU SÉNAT POUR 1891, 31. Rapportés du comité, 209. Adoptés, 216.

COMPTES PUBLICS DU CANADA POUR 1891, 18.

CONFÉRENCE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS :—Papiers relatifs au commerce avec ce pays, 33.

CONSTRUCTION, SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÊT ET DE CONSTRUCTION "LA NATIONALE."
(Voir *Nationale*.)

COUR SUPRÊME. (Voir *Suprême*.)

COPIE ORIGINALE DU BILL RELATIF À LA LOI CRIMINELLE :—Motion qu'il soit envoyé un message aux Communes demandant la—, proposée et rejetée, 208.

CRIMINELLE, LOI :—

Comité spécial nommé, 88-9. Message des Communes demandant de former un comité mixte, 96. Le Sénat acquiesce, 96. 1er rapport, réduction du quorum, 104. 2e rapport, sur 302 articles, 142. Acte pour la suppression de la littérature obscène renvoyé au comité, 141. Rapport, 142. 3e rapport, articles 303 à 532, 153. 4e rapport, articles non encore rapportés, 169. 5e rapport, bill concernant les témoins et la preuve, 204.

Motion qu'il soit envoyé un message aux Communes demandant la copie originale du bill concernant la loi criminelle, 208.

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Messages aux Communes demandant l'exemplaire du bill qui a servi en comité général, proposé et rejeté, 208; 2e lecture remise, 208, 216. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 218. En comité, 218, 225, 226, 229, 232, 233. Rapporté avec amendements, 235. Amendements agréés, 235. Lu 3e fois et passé, 235. Amendements agréés par les Communes, 241. S.R., 243. (Chap. 29, 55-56 Vic., 1892.)

DAWSON, S. E. :—Lettre au sujet des *Débats*, 114.

DAVIS, M. L., ET AUTRES :—Pétition de la Cie de chemin de fer et de canal du Lac Manitoba. (Voir *Manitoba*.)

DÉBATS ET DÉLIBÉRATIONS, COMITÉ DES :—Nommé, 23. 1er rapport, réduction du quorum, 26. 2e rapport, pour impression du compte rendu des *Débats*, 73. Adopté, 77.

Relevé indiquant le nombre d'heures employées pour l'impression des— du Sénat, 168.

DÉPUTÉ DU GOUVERNEUR :—Le président annonce qu'il viendra sanctionner des bills, 83, 135. Il vient, 84, 135.

DISCOURS DU TRÔNE À L'OUVERTURE DU PARLEMENT, 10. Adresse de remerciement, 15, 19. Passée, 20. Réponse de Son Excellence, 33. Discours à la prorogation du parlement, 243.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :—Sur le renvoi du 12e rapport du comité des divorces, 94. Sur la 3e lecture du bill relatif aux sauveteurs américains, 106. Sur un amendement au bill de la Cie du ch. f. de Winnipeg à l'Atlantique, 166. Sur un amendement au bill de la Cie de Chignectou, 178-9. Sur le renvoi au comité des ch. de f. du bill de la Cie de Burrard-Inlet, 196. Sur un amendement au bill de la Cie de Burrard-Inlet, 201. Sur le renvoi à la cour Suprême du bill de la redistribution, 213.

DIVORCES, COMITÉ DES :—Nommé, 23. Rapports 1, 9, 10. (Voir *Donigan*). Rapports 2, 12, 20, 21. (Voir *Wright*). Rapports 3, 6, 8, 15. (Voir *Mead*). Rapports 4, 5, 7, 11. (Voir *Aikins*). Rapports 13, 16, 17, 18. (Voir *Harrison*). Rapports 14, 19, 22. (Voir *Bennett*). Honoraires remboursées à Robert Bennett, 176.

DOBSON, JOHN :—Nommé sénateur, 17. Présente son bref, 18. Prête serment, 18. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 18.

DONIGAN, ADA :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 29. Pétition demandant un bill de divorce, 29. Lue, 35. 1er rapport du comité de divorce, 37. Adopté, 38.

Bill présenté et lu 1re fois, 40; 9e rapport, (avis et bill signifiés), 57. Adopté, 57. Certificat du greffier, 67. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 67. 10e rapport avec amendements, 75. Considération remise, 90. Adopté, 102. Lu 3e fois et passé, 102. Témoignages envoyés aux Communes, 102. Passé par les Communes, 155. S. R., 242. (Chap. 79, 55-56 Vic., 1892.)

DOUANES, ACTE CONCERNANT LES DROITS DE :—

Bill reçu et lu 1re fois, 237. Règle 41e suspendue, 238. Lu 2e fois, 238. En comité, 238. Rapporté, lu 3e fois et passé, 238. S. R., 243. (Chap. 21, 55-56 Vic., 1892.)

DROITS SUR LES POIRES ET LES PRUNES :—Pétition demandant l'augmentation des— 55, 64, 69, 91.

DURHAM ET NORTHUMBERLAND, COMTÉS-UNIS DE :—Pétition au sujet du transport des bestiaux, 64.

ECLAIRAGE AU GAZ INCANDESCENT DE WELSBACH .(Voir *Welsbach*.)

ECONOMIE INTERNE DU SÉNAT, ACTE CONCERNANT L'—. (Voir *Sénat*.)

EDWARDS, W. C., ET CIE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 21. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 73. Rapporté avec amendements, 79. Amendements agréés, 79. Lu 3e fois et passé, 79. Amendements agréés par les Communes, 97. S. R., 135. (Chap. 72, 55-56 Vic., 1892.)

ELECTEURS, ACTE CONCERNANT LES LISTES D'— DE 1891.

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 209. En comité, 215. Rapporté, lu 3e fois et passé, 215. S. R., 242. (Chap. 12, 55-56 Vic., 1892.)

ELLIOT, LE JUGE WILLIAM :—Pétition des électeurs de la cité de London contre—, 53.

ETATS STATISTIQUES. (Voir *Rapports*.)

ETATS-UNIS :—Papiers relatifs au commerce avec les—, 33, 76.

Navires de pêche des—. (Voir *Navires*.)

Sauveteurs des—, dans les eaux canadiennes. (Voir *Sauveteurs*.)

EXAMINATEURS DU SERVICE CIVIL :—Rapport du bureau des—, 166.

EXPORTATIONS DU CANADA :—Adresse pour un état des—, 44.

FALKNER, W. B.:—Pétition de la Cie du ch. de fer de Belleville au Lac Nipissingue. (Voir *Belleville*.)

FÉDÉRALES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES TERRES. (Voir *Terres*.)

FEMMES, UNION DES—MISSIONNAIRES ANAPAPTISTES. (Voir *Union*.)

Droit de suffrage pour les—55, 125.

Droit de franchise aux—Pétition demandant qu'on accorde le—, 193.

FERMES EXPÉRIMENTALES:—Impression des rapports des—, 88.

FONCIÈRE, PROPRIÉTÉ—DANS LES TERRITOIRES. (Voir *Biens-Fonds*.)

FRANCHISE, DROIT DE FRANCHISE POUR LES FEMMES. (Voir *Femmes*.)

FRUITS:—Pétitions pour augmenter le droit d'importation sur les—. (Voir *Droits*.)

GALLES, LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE:—Message de condoléance au—, 24.
Réponse, 92.

GAZ, CIE DE LUMIÈRE INCANDESCENTE. (Voir *Welsbach*.)

GÉOLOGIQUE, DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION:

Bill présenté et lu 1re fois, 35. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 42. En comité, 45. Rapporté, lu 3e fois et passé, 45. Passé par les Communes, 105. S. R., 135. (Chap. 16, 55-56 Vic., 1892.)

Rapport du, 122.

GIRARD, L'HON. M.: Nommé au fauteuil pendant l'absence du Président, 146.

GLOBE, CIE DES IMPRIMEURS DU:—Pétition demandant modification de sa charte, 61. Rapportée, 80.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 96. Rapporté, lu 3e fois et passé, 112. S. R., 136. (Chap. 75, 55-56 Vic., 1892.)

GOUVERNEUR GÉNÉRAL:—Annonce qu'il viendra ouvrir le parlement, 9. Discours du trône, 10. Adresse de remerciement, 15, 19. Passée, 20. Réponse de Son Excellence, 32-3. Annonce que son député viendra sanctionner des bills, 83, 135. Communication qu'il viendra proroger le parlement, 240. Il vient, 242. Discours de prorogation, 243.

GRAND-NORD, CIE DU CHEMIN DE FER LE:—Pétition demandant modification de sa charte, 63. Rapportée, 151.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 158. Règle 61 suspendue, 158. Rapporté, lu 3e fois et passé, 159. S. R., 242. (Chap. 40, 55-56 Vic., 1892.)

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, CIE DU:—Pétition demandant de fusionner la Cie du chemin de fer du Nord et de jonction du Pacifique, avec le Grand Tronc, 25. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 67. Rapporté, lu 3e fois et passé, 103. S. R., 135. (Chap. 39, 55-56 Vic., 1892.)

GRANGER, ARTHUR O.:—Pétition au sujet de brevets d'invention: (Voir *Welsbach*.)

GRATTON, M.:—Rapport du comité des impressions le nommant aux Communes, 56. Adopté, 90.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE:—Informe le Sénat de la nomination de l'hon. M. Landry, 12. De l'honorable M. Dobson, 17.

HALIFAX, CITÉ DE:—Pétition de O. Granger et autres au sujet de brevets d'invention. (Voir *Welsbach.*)

HAMILTON, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA CITÉ DE:—Pétition pour faire amender son acte d'incorporation, 37.

HANSARD:—Lettre de S. E. Dawson au sujet des nos manquants du *Hansard*, 114. Impression du — du Sénat, 168.

HARRISON, HATTIE ADÈLE:—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 37. Pétition demandant un bill de divorce, 37. Lue, 43. 13e rapport, 86. Rapport adopté, 95. Bill présenté et lu 1re fois, 95. 16e rapport (signification du bill), 109. 17e rapport: avis signifié, 140. Certificat du greffier, 142. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 143. 18e rapport, 149-50. Considération remise, 161. Adopté, 167. Lu 3e fois et passé, 167. Envoyé aux Communes avec les témoignages, 167. Passé par les Communes, 183. S. R., 242. (Chap. 80, 55-56 Vic., 1892.)

HAUT COMMISSAIRE:—RAPPORTS DU—, 41, 74.

HAUTE, RIVIÈRE.—CIE D'IRRIGATION ET DE POUVOIR HYDRAULIQUE DE LA—ET DU CREEK AU MOUTON :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 35. Rapportée, 64.

Bill reçu et lu 1re fois, 128. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 133. Rapporté avec amendements, 148. Amendements agréés, 148. Lu 3e fois et passé, 149. Amendements agréés par les Communes, 164. S. R., 242. (Chap. 66, 56-56 Vic., 1892.)

HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES, DE SAINT-JEAN. (Voir *ces mots.*)

HEURE UNIQUE:—Adresse pour copie des papiers relatifs à l'adoption d'une—, 122. Réponse, 188.

HORAIRE DE L'INTERCOLONIAL:—Motion pour une copie du dernier horaire pour la marche des trains sur l'Intercolonial, 239.

IMMIGRATION CHINOISE, ACTE CONCERNANT:—

Bill reçu et lu 1re fois, 236. Règle 41e suspendue. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général. En comité, 236. Rapporté, lu 3e fois et passé, 237. S. R., 243. (Chap. 25, 55-56 Vic., 1892.)

IMPRESSIONS, COMITÉ DES:—

Nommé, 22. Message des Communes communiquant les noms des membres des Communes faisant parti du comité, 31. 1er rapport papeterie et dépôt pour livres, 43. Considération remise, 50, 53, 60, 73, 81. Rayé, 90. 2e rapport: nomination d'employés, 55. Considération remise, 62, 76. Adopté, 90. 3e rapport: sur documents, 69. Considération remise, 81. Adopté, 90. 4e rapport: papeterie et rapports du comité d'agriculture, 88. Considération remise, 102, 110. Rayé de l'ordre du jour, 123. 5e rapport: lettre de l'imprimeur de la

IMPRESSIONS, COMITÉ DES—*Suite.*

Reine, au sujet du hansard, 113. Considération remise, 123, 133. Amendé et adopté, 138. 6e rapport: sur documents, 129. Adopté, 138. 7e rapport: sur documents, 193. Adopté, 199. 8e rapport: promotion de M. Botterell, 183. Rayé de l'ordre du jour, 192. 9e rapport: sur documents, 184. Adopté, 192. 10e rapport: sur documents, 185. Adopté, 192-3. 11e rapport: documents et comptes, 220. Adopté, 231. M. Sutherland ajouté au comité, 40.

Relevé indiquant le nombre d'heures employées pour l'—des débats du Sénat, 168.

INSPECTION:—

Des bateaux à vapeur. (Voir *Bateaux*.)

Cie d'—et d'assurance des chaudières à vapeur. (Voir *Chaudières*.)

INSPECTION GÉNÉRALE, NOUVELLES MODIFICATIONS À L'ACTE D':—

Bill présenté et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 170. Comité remis, 180. En comité, 182. Rapporté, 182. Amendé, lu 3e fois et passé, 188. Amendé par les Communes, 207. Amendements agréés, 215. S. R., 242. (Chap. 23, 55-56 Vic., 1892.)

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER:—

Motion pour une copie du dernier horaire pour la marche des trains, 239.

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT LE L':—Etat des ordres en conseil relatifs aux terres fédérales, 33. Etat concernant l'arpentage, etc., dans la Colombie-Britannique, 33. Rapport du département de l'intérieur pour 1891, 170. Cartes accompagnant le rapport, 177.

KÉWATIN ET DU MACKENZIE, TERRITOIRE DU:—Réponse à une adresse demandant un état des sommes perçues et dépensées dans les,—26.

KINGSTON, CIE DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 47. Rapportée, 203.

KINGSTON ET DU MIDLAND DISTRICT:—Pétition de vétérans de 37. (Voir *Vétérans*.)

LAC MANITOBA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE CANAL DU. (Voir *Manitoba*.)

LAITIÈRE, INDUSTRIE:—Rapport au sujet de l'impression des documents sur l'—, 88.

LAMBKIN, WILLIAM L.:—Le comité recommande une augmentation de salaire, 210. Rapport adopté, 216.

LANDBY, L'HON. M.:—Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 12. Prête serment, 13. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 13.

LAUDER, RÉV. ARCHIDIACRE:—Reçoit la permission de s'absenter, 12, 191.

LIBERTÉ RELIGIEUSE:—Pétition au sujet de la—au Canada, 147.

LINCOLN:—Pétitions au sujet des droits sur les poires et les prunes, 64, 91.

LINDSAY, BOBCAYGEON ET PONTYPOOL, CIE DE CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant prolongement du délai d'achèvement de ses travaux, 35. Rapportée, 87. Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer télégraphe et havres, 96. Rapporté, lu 3e fois et passé, 104. S. R., 136. (Chap. 42, 55-26 Vic., 1892.)

LIQUIDATIONS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES :—

Bill présenté et lu 1re fois, 181. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, 192. Rapporté avec amendements, 192. Amendements agréés, 192. Lu 3e fois et passé, 192. Passé par les Communes, 215. S. R., 242. (Chap. 28, 55-56 Vic., 1892).

LITTLE CURRENT:—Pétition de la Cie de Niagara et Queenston. (Voir *Niagara*.)

LISTES, ACTE CONCERNANT LES—D'ÉLECTEURS DE 1891. (Voir *Electeurs*.)

LITTÉRATURE OBSCÈNE ET PUNITION DE CERTAINES PRATIQUES IMMORALES ET CRIMINELLES:—Bill renvoyé par les Communes au comité concernant la loi criminelle, 141. Concours du Sénat, 142. Rapport sur ce bill, 142.

LONDON, CITÉ DE:—Pétition des électeurs de la—contre le juge Elliott, 53.

Corporation de la cité de:—Pétition demandant de réaliser une somme sur les garanties qu'elle possède contre le ch. de fer de London à Port-Stanley, 30. Rapportée, 47.

LONDON À PORT-STANLEY, CIE DU CHEMIN DE:—Pétition de la corporation de la cité de London, 30. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 128. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 138. Rapporté avec un amendement, 149. Amendement agréé, 149. Lu 3e fois et passé, 149. Amendement agréé par les Communes, 169. S. R., 242. (Chap. 43, 55-56 Vic., 1892.)

LONDRES, ANGLETERRE:—Pétition de la Cie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre. (Voir *Buckingham*.)

Pétition de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou. (Voir *Chignectou*.)

LUMIÈRE INCANDESCENTE À GAZ DE WELSBACH. (Voir *Welsbach*.)

MACKENZIE, TERRITOIRES DE KÉWATIN ET DU:—Réponse à une adresse pour un état des sommes perçues et dépensées dans les—, 26.

MACPHERSON, LOUISA. (Voir *Mead*.)

MALLES, TRANSPORT DES :—Adresse pour documents relatifs au—entre le Canada et le Royaume-Uni, 132.

MANITOBA ET DE L'ASSINIBOÏA, CIE DU CHEMIN DE FER DE GRANDE JONCTION DU:—Pétition pour permission de présenter une pétition, 108. Rapport, 116. Règle 49 suspendue, 117. Pétition pour prolonger son chemin jusqu'à Winnipeg, 122. Rapportée, 125.

Bill présenté et lu 1re fois, 127. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 137. Rapporté avec un amendement, 156. Amendement agréé, 157. Lu 3e fois et passé, 157. Amendé par les Communes, 179. Amendements agréés par le Sénat, 181. S. R., 242. (Chap. 44, 55-56 Vic., 1892).

MANITOBA ET DU NORD-OUEST DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER:—Pétition pour permission de présenter une pétition, 98. Rapportée, 115. Règle 49e suspendue, 116. Pétition pour délai de construction, 122. Rapportée, 152. Règle 51e suspendue, 152.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 158. Règle 61e suspendue, 158. Rapporté, lu 3e fois et passé, 162. S. R., 242. (Chap. 45, 55-56 Vic., 1892.)

- MANITOBA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE CANAL DU LAC** :—Pétition pour l'extention du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 37. Rapporté, 48.
 Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 111. Rapporté, lu 3e fois et passé, 120. S. R., 136. (Chap. 41. 51-56 Vic., 1892.)
- MANITOBA ET DU SUD-EST, CIE DU CHEMIN DE FER DU** :—Pétition pour délai de construction et pouvoir d'acheter des mines, 30. Rapporté, 59.
 Bill reçu et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 67. Rapporté, lu troisième fois et passé, 78. S. R., 84. (Chap. 46. 55-56 Vic., 1892.)
- MANITOBA ET LES TERRITOIRES** :—Motion pour faire mettre fin aux concessions de terres en faveur des Cies de chemins de fer dans le,—168. Motion retirée, 171.
- MARINE, DÉPARTEMENT DE LA** :—24e rapport, 62.
- MARINE ET DES PÊCHERIES, ACTE CONCERNANT LE MINISTÈRE DE LA** :—
 Bill reçu et lu 1re fois, 40. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 45. En comité, 50. Rapporté, 50. Amendement proposé et rejeté, 53. Lu 3e fois et passé, 53. S. R., 84. (Chap. 17, 55-56 Vic., 1892.)
- MCDUGALL, SARAH ANN.** (Voir *Wright*.)
- MCKAY, CIE MEUNIÈRE** :—
 Pétition au sujet des actions privilégiées de la Cie, 21. rapport, 59.
 Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 74. Rapporté, lu 3e fois et passé, 79. S. R., 84. (Chap. 73, 55-56 Vic., 1892.)
- MCLELAN, MARY BERTHA.** (Voir *Aikins*.)
- MEAD, HERBERT RIMMINGTON** :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 30. Pétition demandant un bill de divorce, 30. Lue, 35. 3e rapport, 39.
 Bill présenté et lu 1re fois, 40. 6e rapport : signification de l'avis et du bill, 49. 8e rapport : avis et bill signifiés, 56. Certificat du greffier, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 66. 15e rapport avec un amendement, 99. Rapport adopté, 109. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 110. Passé par les Communes, 150. S. R., 242. (Chap. 81, 55-56 Vic., 1892.)
- MEMBRES DES COMMUNES** :—Membre ajouté au comité, 40. 1er rapport du comité des impressions accordant une valise, etc., aux nouveaux,—43. Rayé de l'ordre du jour, 90. 4e rapport au sujet des valises accordées aux,—88. Rayé de l'ordre du jour, 123.
- MESSAGE DE SON EXCELLENCE** :—
 En réponse à l'adresse, 32.
 Pour communiquer les documents relatifs à la conférence de Washington, 33.
 Pour communiquer une réponse du Prince de Galles à l'adresse de condoléance, 91.
 Pour communiquer la réponse du secrétaire des Colonies au sujet des traités avec le Zollverein Allemand, etc., 92.
 Pour communiquer la réponse de la Reine à l'adresse de condoléance, 122.
 Pour communiquer des papiers au sujet de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de boîte, 139, 160.
 Pour communiquer le rapport de la Commission du Service civil, 160.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :—

- Informant le Sénat qu'elle concourt à son adresse à la Reine au sujet de la mort du Prince Albert-Victor, 27. Demandant au Sénat de concourir à une adresse au Gouverneur général, au sujet de l'adresse à la Reine. 27.
- Communiquant les noms des membres faisant partie du comité de la bibliothèque, 31.
- Communiquant les noms des membres faisant partie du comité des impressions, 31.
- Informant que M. Sutherland a été ajouté au comité des impressions, 40.
- Demandant au Sénat de former un comité mixte au sujet de la loi criminelle, 96.
- Informant que le bill concernant les témoins et la preuve a été renvoyé au comité spécial concernant la loi criminelle, 121.
- Informant que le bill contre la littérature obscène, etc., a été renvoyé au comité concernant la loi criminelle, 141.

MESSAGES DU SÉNAT À LA CHAMBRE DES COMMUNES :—

- Communiquant une adresse à la Reine au sujet de la mort du prince Albert-Victor, 24.
- Acquiesçant à la demande des Communes de former un comité mixte au sujet de la loi criminelle, 96.
- Informant qu'il autorise le comité concernant la loi criminelle à délibérer sur le bill au sujet des témoins et de la preuve, 122.
- Informant qu'il autorise le comité concernant la loi criminelle à considérer le bill pour la suppression de la littérature obscène, 142.
- Demandant l'exemplaire original du bill concernant la loi criminelle, 208. Rejeté, 208.

MESSAGE DE CONDOLÉANCE À LEURS ALTESSES ROYALES LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE GALLES :—

- A l'occasion de la mort du Prince Albert-Victor, 24. Adresse à Son Excellence, 24. Réponse, 92.

MEUNIERS, ASSOCIATION DES—DE LA PUISSANCE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 75. Rapportée, 151.

- Bill reçu et lu 1re fois, 164. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 170. Rapporté, lu 3e fois et passé, 176. S.R., 242. (Chap. 71, 55-56 Vic., 1892.)

MIDLAND, DISTRICT DE :—Pétition de vétérans de '37. (Voir *Vétérans*.)

MIDLAND DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER :—

- Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 169. Rapporté, 174.
- Règle 49 suspendue, 174. Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 178. Rapporté, 181. 51e règle suspendue, 181.
- Bill reçu et lu 1re fois, 193. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, télégraphes et havres, 197. Rapporté, lu 3e fois et passé, 198. S.R., 242. (Chap. 47, 55-56 Vic., 1892.)

MILICIENS DANS LE NORD-OUEST, CONCESSION DE TERRES AUX :—

- Bill présenté et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 190. En comité, 196. Rapporté avec un amendement, 197. Amendement agréé, 197. Lu 3e fois et passé, 197. Passé par les Communes, 206. S.R., 242. (Chap. 6, 55-56 Vic., 1892.)

MONTAGNE-DE-BOIS À QU'APPELLE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 64. Rapporté, 81.

- Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 111. Rapporté, lu 3e fois et passé, 120. S. R., 136. (Chap. 63, 55-56 Vic., 1892.)

MONTRÉAL, BUREAU DE COMMERCE DE:—Pétition pour être autorisé à augmenter le montant de ses propriétés immobilières, 34. Rapporté, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 107. Rapporté, lu 3e fois et passé, 113. S. R., 136. (Chap. 70, 55-56 Vic., 1892.)

MONTRÉAL ET LAC MASKINONGÉ, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition pour vendre ou louer le chemin au Pacifique, 137.

Bill reçu, lu 1re fois, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 171. Rapporté, 175. Règle 57e suspendue, 175. Placé sur l'ordre du jour, 175. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 177. Rapporté, lu 3e fois et passé, 189. S. R., 242. (Chap. 48, 55-56, 1892.)

MONTRÉAL ET OCCIDENTAL, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 82. Rapportée, 100. Bill reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 175. Rapporté, lu 3e fois et passé, 178. S. R., 242. (Chap. 49, 55-56 Vic., 1892.)

MUCKLESTON, W. J.:—Le rév.—remplace le rév. archidiacre Lauder, 12.

NATIONALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE—DE PRÊT ET DE CONSTRUCTION DE QUÉBEC:—Pétition demandant de se fusionner à la Société Nationale d'Ontario, 43. Rapportée, 203-4.

NAVIRES DE PÊCHE, ACTE POUR ENCOURAGER LA CONSTRUCTION DES: (Voir *Pêche*.)

NAVIRES DE PÊCHE DES ÉTATS-UNIS, ACTE CONCERNANT LES:—

Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 118. En comité, 124. S. R. 136. (Chap. 3, 55-56 Vic., 1892.)

NELSON AU FORT SHEPPARD, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 55. Pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Rapporté, 81.

NESBITT, W. BEATTIE:—Pétition de la Cie de chemin de fer de Winnipeg à l'Atlantique. (Voir *Winnipeg*.)

NEW-YORK, CITÉ DE:—Pétition de la Cie Nelson au Fort Sheppard. (Voir *Nelson*.)

NIAGARA À QUEENSTON, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE PONT DES CHUTES:—Pétition rapportée, 87.

NICOLA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 67. Rapporté, lu 3e fois et passé, 79. S. R., 84. (Chap. 50, 55-56 Vic., 1892.)

NICOLA, KAMLOOPS ET SIMILKAMEEN, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 100.

NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DU LAC:—Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 30. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 60. 2e lecture remise, 62. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 68. Rapporté, lu 3e fois et passé, 119. S. R., 136. (Chap. 51, 55-56 Vic., 1892.)

NORD ET DE JONCTION DU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition du Grand Tronc pour se fusionner avec la dite compagnie. (Voir *Grand Tronc*.)

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES.

Bill présenté et lu 1re fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 60.
En comité, 62. Rapportée, lu 3e fois et passé, 62.

Rapport du commissaire de la police à cheval du —, 200.

Concession de terres aux miliciens du Nord-Ouest. (Voir *Miliciens*).

NORTHUMBERLAND ET DURHAM, COMTÉS DE :—Pétition pour règlements sur les vaisseaux du sujet de l'exportation des bestiaux, 64.

NOUVEAU-BRUNSWICK :—Adresse pour papiers relatifs à la nomination d'un juge de la cour suprême au N.-B., 172.

NOUVEAU-BRUNSWICK, CIE DU CH. DE FER DU. (Voir *Saint-Jean*).

NOUVELLE-ECOSSE, CIE D'ACIÉRIES ET DE FORGES DE LA. (Voir *Acéries*).

OKAVILLE :—Pétition au sujet des droits sur les poires et les prunes, 64.

ŒUVRE CHRÉTIENNE DES JEUNES GENS, L' :—Pétitions demandant que la section canadienne de l'exposition universelle de Chicago soit fermée le dimanche, 30, 34, 37, 42, 43, 47, 50, 55, 62, 75, 82, 91, 109.

O'NEIL WILLIAM :—Rapport du comité des comptes contingents, le nommant messager, 44. Adopté, 49.

ORDRE GÉNÉRAL N° 80 DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA, 60.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS, COMITÉ DES, (Voir *Bills privés*).

OTTAWA, CITÉ D' :—Pétition de la Corporation pour faire passer les fils télégraphiques sous terre, 14.

Pétition des citoyens d' :—Contre le chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, 35, 55. Pétition de la compagnie du chemin de fer Canadien. (Voir *Canadien*).

OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE L' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 64, rapportée, 115.

Bill reçu et lu 1er fois, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 204. Rapporté, lu 3e fois et passé, 205. S. R., 242. (Chap. 54, 55-56, Vic., 1892).

OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE L'OTTAWA :—Pétition contre l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la rivière du Lièvre, 129.

OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER À PASSAGERS DE LA CITÉ D' :—Pétition demandant modification de sa charte, 21. Rapportée, 47. Pétition contre ce bill, 35, 55.

Bill reçu et lu 1er fois, 164. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 171. Rapporté avec un amendement, 174. Amendement agréé, 174. Amendement remplacé par un autre, 177. Lu 3e fois et passé, 177. Amendement agréé par les Communes, 183. S.R., 242. (Chap. 53, 55-56, Vic., 1892).

OTTAWA, MORRISBURG ET NEW-YORK, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE PONT :—Pétition demandant un acte pour faire revivre l'Acte constitutif, 82. Rapportée, 160.

OTTAWA, WADDINGTON ET NEW-YORK, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE PONT D':—Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 43. Rapportée, 151.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 182. Rapporté, lu 3e et passé, 190-S. R., 242. (Chap. 55, 55-56, Vic., 1892).

OUVERTURE DU PARLEMENT:—Communication du secrétaire du Gouverneur général, 9. Discours du trône, 10.

PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU:—

Pétition au sujet des actions de la Cie, 35. Rapportée, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 96. Rapporté, lu 3e fois et passé, 104. S. R., 136. (Chap. 35, 55-56, Vic., 1892.)

Ratification d'un contrat entre la — et la Cie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique. (Voir *Tobique*.)

Bill pour vendre à la — le chemin de fer de Montréal au lac Maskinongé. (Voir *Montréal*.)

PACIFIQUE D'ONTARIO, CIE DU CH. DE F. DU:—

Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 47. Rapportée, 125.

Bill reçu et lu 1re fois, 128. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 138. Rapporté, lu 3e fois et passé, 147. S. R., 242. (Chap. 52, 55-56 Vic., 1892.)

PAGES SUPPRIMÉS:—Rapport du comité des comptes contingents, 209. Adopté, 216.

PAPETERIE:—1er rapport du comité des impressions recommandant la distribution ordinaire de — aux sénateurs, 43. Rayé, 90. 4e rapport: papeterie aux sénateurs et aux membres, 88. Rayé, 123.

PARLEMENT:—Appelé pour la dépêche des affaires, VII.

Ouverture du parlement, 9, 10.

Prorogation du parlement. Communication du secrétaire du Gouverneur général, 240. Prorogation, 244.

PÊCHE, ETAT DES PAIEMENTS DES PRIMES DE — POUR 1890-1, 26.

Adresse pour rapport de la commission sur l'industrie de la — dans la Colombie-Britannique, 162.

PÊCHES MARITIMES ET LA CONSTRUCTION DES NAVIRES DE PÊCHE, ACTE MODIFIANT L'ACTE CONCERNANT LES:—

Bill reçu et lu 1re fois, 40. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 45. En comité, 53. Rapporté, 53. Lu 3e fois et passé, 57-8. S. R. 84. (Chap. 18, 55-56 Vic., 1892.)

PÊCHERIES:—

Acte concernant le ministère de la marine et des —. (Voir *Marine*.)

Rapport annuel du département des —, 168.

PETERBOROUGH:—Pétition des meuniers de. (Voir *Meuniers*.)

PILOTAGE, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU PILOTAGE:—

Bill reçu et lu 1re fois, 81. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 83. En comité, 94. Lu 3e fois et passé, 101. S. R., 135. (Chap. 20, 55-56 Vic., 1892.)

- PLANCHE, ADA. (Voir *Donigan*.)
- POIRES, DROIT SUR LES, 55, 64, 69, 91.
- POISSON, DROIT SUR LE — À L'ÎLE DE TERRENEUVE, 52, 54.
- POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, RAPPORT DU COMMISSAIRE DE LA,—200.
- POLICE FÉDÉRALE, RAPPORT DE LA — POUR 1891, 26.
- POLKINGHORNE, JOHN A.—Nommé greffier du comité des impressions, 55. Adopté, 90.
- PONTIAC AU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE:—Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 61. Rapportée, 80.
Bill reçu et lu 1re fois, 128. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 138. Rapporté, lu 3e fois et passé, 148. S. R., 242. (Chap. 56, 55-56 Vic., 1892.)
- PRÉSIDENT DU SÉNAT:—Le greffier annonce qu'il est absent, 145. L'honorable M. Armand prend le fauteuil, 145. L'honorable M. Girard prend le fauteuil, 146.
- PRÊT ET DE CONSTRUCTION, SOCIÉTÉ MUTUELLE DE—"LA NATIONALE." (Voir *Nationale*.)
- PRIMES DE PÊCHES:—Etat des paiements pendant l'année 1890-91, 26.
- PRIME POUR LE SUCRE DE BETTERAVE. (Voir *Betterave*.)
- PRIVILÈGES, COMITÉ DES:—Nommé, 11.
- PROCLAMATIONS, V, VI, VII.
- PROROGATION:—Communication annonçant que le gouverneur viendra protéger le parlement, 240. Prorogation, 244.
- PRUNES, DROITS SUR LES —, 55, 64, 69, 91.
- PUISSANCE, ASSOCIATION DES MEUNIER DE LA. (Voir *Meuniers*.)

QAPPELLE, LAC LONG ET DE LA SASKATCHEWAN, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE VAPEURS DE:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 55. Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 64. Rapporté, 87.
Bill reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 111. Rapporté, lu 3e fois et passé, 120. S. R., 136. (Chap. 57, 55-56, Vic., 1892.)

RAPPORTS ET ÉTATS STATISTIQUES:—

- De la bibliothèque, 13.
- Comptes publics pour 1891, 18.
- Relevé des états fournis par les compagnies d'assurance, 19.
- Des affaires de la compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne pour 1891, et liste des actionnaires, 24.
- De la police fédérale pour 1891, 26.
- Des paiements de primes de pêche, pour 1890-1, 26.
- Du département de l'intérieur (terres fédérales), 33.
- Du département de l'intérieur (terres fédérales de la Colombie-Britannique), 33.
- Affaires des Sauvages, 33.
- Du Haut commissaires, 41, 74.

RAPPORTS ET ÉTATS STATISTIQUES—*Suite.*

- Liste des actionnaires des banques incorporées pour 1891, 42.
 Du revenu de l'intérieur pour 1891, 57.
 24e rapport du département de la marine, 1891, 62.
 Du département de l'agriculture avec appendice, 74.
 Relatif à la production et la manufacture du sucre de betterave, 76.
 Papiers relatifs au commerce entre les États-Unis, le Canada et Terre-neuve, 76.
 Du secrétaire d'Etat, 1891, 102.
 Du département de la Commission géologique, 122.
 Sommaire des états des Cies d'assurance, 134.
 De la Commission du Service civil, 158.
 Du bureau des examinateurs pour 1891, 166.
 Relevé indiquant le coût d'impression des débats, 168.
 Du département des pêcheries pour 1891, 168.
 Du département de l'intérieur pour 1891, 170.
 Cartes accompagnant le rapport du département de l'intérieur, 177.
 Du Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 200.

RÈGLES DE LA CHAMBRE SUSPENDUES :—

- 41e; 81, 236, 237, 238, 239;
 49e; 116, 117, 126, 174;
 51e; 59, 65, 101, 115, 152, 181;
 57e; 117, 175, 228;
 61e; 158.

RELIGIEUSE, LIBERTÉ :—Pétitions au sujet de la—au Canada, 147.

RÉPONSES À ADRESSES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :—Pour un état de ce qui a été perçu et dépensé, dans les territoires de Kéwatin et du Mackenzie, 26. Pour un état des sommes payées à A. F. Wood, 26. Au sujet du traité avec le Zollverein et la Belgique, 92. Au sujet de l'affaire de la Baie des Chaleurs, 163.

REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES. (Voir *Communes.*)

RESTAURANT, COMITÉ DU :—Nommé, 23.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, ACTE MODIFIANT DE NOUVEAU L'ACTE DU :—

Bill reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 138. En comité 143. Permission de siéger de nouveau, 144. Remis, 154, 164. En comité, 170. Rapporté avec amendements, 170. Amendements agréés, 170. Lu 3e fois et passé, 172. Amendements agréés par les Communes, 191. S. R., 242. (Chap. 22, 55-56 Vic., 1892.)

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapport, 57.

RITCHIE, SIR WILLIAM JOHNSTONE :—Annonce qu'il viendra sanctionner des bills, 135. Il vient, 135.

RIVIÈRE HAUTE. (Voir *Haute.*)

RIVET, M. :—2e rapport du comité des impressions le nommant au service des Communes, 56. Adopté, 90.

ROCKLAND, VILLAGE DE :—Pétition de la Cie "Edwards et Cie." (Voir *Edwards.*)

ROSS, L'HON. J. J., PRÉSIDENT DU SÉNAT :—Le greffier annonce qu'il est absent, 145, 146. L'hon. M. Armand au fauteuil, 145. L'hon. M. Armand au fauteuil, 146.

S SAINT-JEAN, N.-B., HAVRE DE :—

Bill reçu et lu 1re fois, 225. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 228. Comité remis, 231. En comité, 235. Rapporté avec amendements, 236. Amendements agréés, 236. Lu 3e fois et passé, 236. Amendements agréés par les Communes, 240. S. R., 243. (Chap. 9, 55-56 Vic., 1892.)

SAINTE-CATHERINE À NIAGARA, CIE DU CHEMIN DE FER DE, ET DU MAINE :—Pétition de la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick demandant la permission de présenter une pétition, 55. Pétition pour faire modifier son contrat avec la Cie de Saint-Jean et du Maine, 62. Rapportée, 80.

Pétition de la Cie de Saint-Jean et du Maine, 62.

Bill reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 110. Rapporté, lu 3e fois et passé, 119. S. R., 136. (Chap. 59, 55-56 Vic., 1892.)

SAINTE-CATHERINE À NIAGARA, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE :—Pétition demandant l'extension du délai d'achèvement de ses travaux, 37. Rapportée, 87.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 96. Rapporté, lu 3e fois et passé, 104. S. R., 136. (Chap. 58, 55-56 Vic., 1892.)

SAUMON, MISE EN CONSERVE DU :—Dans la Colombie-Britannique, 162.

SAUVAGES, RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES —, 33.

SAUVETEURS DES ETATS-UNIS, ACTE CONCERNANT L'AIDE PAR LES, DANS LES EAUX CANADIENNES :—

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 94. En comité, 105. Lu 3e fois sur division, et passé, 106. S. R., 136. (Chap. 4, 55-56 Vic., 1892.)

SCOLAIRE, BANQUE D'EPARGNE :—

Bill reçu et lu 1re fois, 220. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 225. Rapporté, 228. Règle 57e suspendue, 228. Placé sur l'ordre du jour, 228. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 231. Rapport contre le bill, 240.

SÉANCE, LE MATIN :—Motion adoptée, 206.

SÉANCES DU SÉNAT :—Deux séances par jour, 206.

SECORD, LAURA :—Pétition de ses petites filles demandant de leur venir en aide, 36.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT :—Rapport du,—pour 1891, 102.

SÉNAT :—Acte concernant l'économie interne du,—

Bill présenté et lu 1re fois, 105. 2e lecture remise, 117. Motion pour 2e lecture et débat, 136. Lu 2e fois sur division, et renvoyé à un comité général, 139. Comité remis, 154, 164, 167, 177. Bill rayé de l'ordre du jour, 190.

SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES, ACTE CONCERNANT LE :—

Bill reçu et lu 1re fois, 237. Règle 41, suspendue, 237. Lu 2e et 3e fois, et passé, 237. S. R., 243. (Chap. 13, 55-56 Vic., 1892.)

SÉNATEURS :—

Nouveaux sénateurs :—

M. Landry, 12.

M. Dobson, 17.

Liste alphabétique des sénateurs, 245.

Rapport du comité des impressions accordant valises, etc., aux nouveaux,—43. Rayé de l'ordre du jour, 90. 4e rapport : valises, etc., 88. Considération remise, 102, 110. Rayé de l'ordre du jour, 123.

SERVICE CIVIL :—Rapport de la commission du—, 158. Message de Son Excellence, 160. Rapport des examinateurs du, 166.

Acte modifiant les actes du—. Bill reçu et lu 1re fois, 220. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 228. En comité, 231. Rapporté, lu 3e fois et passé, 231. R., 243. (Chap. 14, 55-56 Vic., 1892.)

SMITH, LOUISA ET MARY AUGUSTA :—Pétition demandant de leur venir en aide en considération de leur aïeule Laura Secord, 36.**STONEY CREEK :—**Pétition au sujet des droits sur les poires et les prunes, 69.**STRONG, L'HONORABLE SAMUEL HENRY :—**Vient sanctionner des bills, 84.**SUBSIDES, ACTE POUR ACCORDER À SA MAJESTÉ CERTAINES SOMMES NÉCESSAIRES POUR L'ANNÉE EXPIRANT LE 30 JUIN 1892.**

Bill reçu et lu 1re fois, 77. Lu 2e fois, 81. Règle 41e suspendue, lu 3e fois et passé, 81. S. R., 85. (Chap. 1, 55-56 Vic., 1892.)

Bill reçu et lu 1re fois, 239; Règle 41e suspendue, 239. Lu 2e fois, 239. Lu 3e fois et passé, 241. S. R., 243. (Chap. 2, 55-56 Vic., 1892.)

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER :—

Bill reçu et lu 1re fois, 238. Règle 41e suspendue. Lu 2e fois, 238. En comité, 238. Rapporté, 238. Lu 3e fois et passé, 241. S. R., 243. (Chap. 5, 55-56 Vic., 1892.)

SUCRE DE BETTERAVE. (Voir *Betterave*.)**SUD DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—**Pétition au sujet du délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 35. Rapportée, 64.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 95. Rapporté, lu 3e fois et passé, 103. S. R., 135. (Chap. 34, 55-56 Vic., 1892.)

SUFFRAGE POUR LES FEMMES, DROIT DE :—Pétitions demandant le—, 55, 125.**SUPRÊME, COUR :—**Ordre général, N° 86 déposé sur la table, 60.

Exemplaires des journaux du Sénat et des Communes, etc., envoyés à la bibliothèque de la—, 69.

Adresse pour papiers relatifs à la nomination du successeur du juge Wetmore, de la—, du N.-B., 172.

SUTHERLAND, M. :—Ajouté au comité des impressions, 40.**TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE :—**Pétition de la cité d'Ottawa, pour faire passer sous terre les fils de—, 14.**TÉLÉPHONE, CIE DE—BELL. (Voir *Bell*.)**

Pétition de la cité d'Ottawa pour faire passer les fils de—sous terre, 14.

- TÉMOINS ET LA PREUVE, ACTE CONCERNANT LES :—**Message des Communes informant que le bill est envoyé au comité concernant la loi criminelle, 121. Acquiescement du Sénat, 122. Message aux Communes, 122. Rapport sur ce bill, 204.
- TEMPÉRANCE, ACTE À L'EFFET DE MODIFIER L'ACTE MODIFIANT L'ACTE—DU CANADA 1888.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 67. En comité, 76. Rapporté et permission de siéger de nouveau, 77. En comité et rapporté, 82. Amendement proposé et rejeté, 83. Lu 3e fois et passé, 83. S. R., 84. (Chap. 26, 55-56 Vic., 1892.)
- TEMPÉRANCE, UNION CHRÉTIENNE DE—DES FEMMES :**
 Pétitions demandant le droit de suffrage pour les femmes, 55, 125.
- TERRENEUVE :—**Adresse pour copie des orâmes en conseil et des papiers relatifs aux questions actuellement controversées entre—et le Canada, 52, 54.
 Papiers relatifs au commerce avec l'île de—, 76.
 Papiers relatifs à l'Acte concernant la boîte, 139, 160.
- TERRES, CONCESSIONS DE :—**Motion pour mettre fin aux—aux Cies de ch. de f. dans le Manitoba et les Territoires, 168. Motion retirée, 171.
 Concession de terres aux miliciens dans le Nord-Ouest. (Voir *Miliciens*.)
- TERRES FÉDÉRALES :—**Etat des ordres en conseil relatif au département de l'intérieur, au sujet des terres fédérales, 33. Etat des ordres en conseil concernant l'arpentage, etc, dans la Colombie-Britannique, 33.
 Acte modifiant l'Acte des—. Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 204. En comité, 206. Rapporté, 206. 3e lecture remise 208. Lu 3e et passé, 216. S. R., 242. (Chap. 15, 55-56 Vic., 1892.)
- TERRITOIRES :**
 Concession de terres aux Cies de ch. de f. dans les. (Voir *Terres*.)
 Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest. (Voir *Nord-Ouest*.)
 Acte pour refondre les actes relatifs aux biens-fonds dans les—
 Bill présenté et lu 1re fois, 152. 2e lecture remise, 153, 163. Rayé de l'ordre du jour, 172.
- TOBIQUE, VALLÉE DE LA—, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—**Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 55.
 Pétition demandant de confirmer un contrat avec le Pacifique, 61. Rapporté, 80.
 Bill présenté et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 138. Rapporté, lu 3e fois et passé, 148. S. R., 242. (Chap. 60, 55-56 Vic., 1892.)
- TORONTO, CITÉ DE :—**Pétitions de Stuart Heath. (Voir *Manitoba et Assiniboia*.)
 Pétition de la corporation de la cité de :—Pour faire ratifier des conventions entre elle et des Cies de chemins de fer, 25. Rapportée, 59.
 Acte autorisant la cession de certains terrains de l'artillerie.
 Bill reçu et lu 1re fois, 97. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 107. En comité, 110. Rapporté, lu 3e fois et passé, 110. S. R., 136. (Chap. 7, 55-56 Vic., 1892.)
 Acte concernant certains travaux de chemins de fer dans la cité de :—Pétition, 25. Rapportée, 59.

TORONTO, CITÉ DE—Suite.

Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 120. Rapporté, lu 3e fois et passé, 127. S. R., 242. (Chap. 61, 55-56 Vic., 1892.)

TRANSPORT DES MALLES ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI: Adresse, 132.**TROIS-RIVIÈRES, ACTE CONCERNANT LES COMMISSAIRES DU HAVRE DE:—**

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 208. En comité, 214. Rapporté avec amendements, 214. Amendements agréés, 214. Lu 3e fois et passé, 214. Amendements agréés par les Communes, 226. S. R., 243. (Chap. 10, 55-56 Vic., 1892.)

TUBMAN, WILLIAM:—Rapport du comité des comptes contingents, le nommant messenger, 44. Adopté, 49.

UNION DES FEMMES MISSIONNAIRES ANABAPTISTES:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 35. Rapportée, 59. Règle 51e suspendue, 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 95. Rapporté, lu 3e fois et passé, 117. S. R., 136. (Chap. 76, 55-56 Vic., 1892.)

VANCOUVER, CITÉ DE:—Pétition de la Cie de tunnel et de pont de Burrard-Inlet. (Voir *Burrard-Inlet*.)

VÉTÉRANS DE 1837:—Pétitions pour le règlement de leurs réclamations, 103, 125, 159, 172.

VICTORIA, CIE D'ASSURANCE—SUR LA VIE:—

Bill reçu et lu 1re fois, 97. Rayé de l'ordre du jour et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 106. Rapporté, 116. Règle 51e suspendue, 117. Remis sur l'ordre du jour, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 124. Rapporté, lu 3e fois et passé, 137. S. R., 242. (Cap. 69, 55-56 Vic., 1892.)

VICTORIA (CAP-B.):—Pétition de la Cie du chemin de fer de Wolseley et du Fort Qu'Appelle, 25. Rapporté, 203.

WASHINGTON, CONFÉRENCE DE:—Copie des documents relatifs à la,—33.

WELLAND, CANAL:—Adresse pour copie de l'enquête sur le—, 181. Retirée, 181.

WELLAND:—Pétition pour faire augmenter le droit d'importation sur les fruits, 55.

WELSBACH, CIE DE LUMIÈRE INCANDESCENTE À GAZ DE:—Pétition de O. Granger, demandant le renouvellement de brevets d'invention, 103. Rapportée, 115. Règle 49e suspendue, 116. Pétition de la Cie, 119. Rapportée, 152. Règle 51e suspendue, 152.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 158. Règle 65e suspendue, 158. Rapporté, lu 3e fois et passé, 160. S. R., 242. (Chap. 77, 55-56 Vic., 1892.)

WENTWORTH:—Pétitions pour faire augmenter les droits sur certains fruits, 55, 91.

WETMORE, LE JUGE:—Adresse pour papiers relatifs à la nomination d'un successeur au—, de la cour suprême du Nouveau-Brunswick, 172.

- WHITMORE, JOHN :—Rapport du comité des comptes contingents le nommant messenger, 44. Adopté, 49.
- WHITNEY, J. P. :—Pétition de la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York, 82. Rapportée, 160.
- WILSON, JOHN W. M. :—Rapport du comité des comptes contingents le nommant page, 44. Adopté, 49.
- WINNIPEG À L'ATLANTIQUE, CIE DE CHEMIN DE FER :—Pétition demandant permission de présenter une pétition, 119. Rapportée, 126. Règle 49^e suspendue, 126. Pétition demandant un acte d'incorporation, 134. Rapportée, 152. 51^e règle suspendue, 152.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 155. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 157. 61^e règle suspendue, 158. Rapporté, 159. 3^e lecture remise, 162. Amendement proposé et rejeté sur division, 166. Lu 3^e fois et passé, 167. S. R., 242. (Chap. 62. 55-56 Vic., 1892).
- WOLSELEY ET FORT QU'APPELLE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 203.
- WOOD, A. F. :—Réponse à une adresse pour un état des sommes payées à—, 26. Adresse pour copie de l'enquête sur l'administration du canal Welland par—, 181. Retirée, 181.
- WRIGHT, JAMES :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 30. Pétition demandant un acte de divorce, 30. Lue, 35. 2^e rapport, 38. Considération remise, 42. 2^e rapport renvoyé au comité, 46. 12^e rapport, 85. Renvoi du rapport proposé et rejeté, 94. Adopté, 95.
Bill présenté et lu 1^{re} fois, 95. 2^e lecture remise, 142. 20^e rapport: avis et bill signifiés, 151. Certificat du greffier, 154. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des divorces, 154. 21^e rapport avec un amendement, 157. Adopté, 163. Lu 3^e fois et passé, 163. Envoyé aux Communes avec témoignages, 163. Passé par les Communes, 183. S. R., 242. (Chap. 82, 55-56 Vic., 1892).
- ZOLLVEREIN ALLEMAND :—Réponse à une adresse au sujet du traité de commerce avec le—, 92.